

Rapport de l'Université du Québec à Montréal  
**Bilan et perspectives**  
2013-2019

Présenté à la Commission de la culture et de l'éducation de l'Assemblée nationale du Québec, en vertu du 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 4.1 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (chapitre E-14.1)

Le 31 octobre 2019

**UQÀM**



# Sommaire

Préambule	4
Mot de la rectrice	5

## 01

### Rapport sur la performance

Bilan des réalisations de 2013 à 2019	
Années 2013 à 2017 : l'académique d'abord	8
Année 2018-2019 : 1 communauté, 10 actions, 100 jours	27

## 02

### Redditions de comptes liées aux règles budgétaires

Stratégie d'intervention pour prévenir et contrer les violences à caractère sexuel en enseignement supérieur	48
Pôle régional en enseignement supérieur dans le domaine de l'intelligence artificielle	50
Pôle de formation en création et arts numériques	52
Allocations précises dans le cadre du Plan d'action numérique en éducation et en enseignement supérieur	52

## 03

### Rapport sur les perspectives de développement

Orientations stratégiques 2019-2024 : enjeux et priorités	55
Pour une UQAM rayonnante : positionner l'UQAM, de Montréal à l'international	56
Pour une UQAM accueillante et vibrante : vivre l'expérience UQAM pour étudier, apprendre, se former et réussir autrement	57
Pour une UQAM humaine : devenir exemplaire en matière d'environnement, de santé et de qualité de vie au travail	58
Pour une UQAM inspirante : viser une gouvernance améliorée	58

## 04

### Annexes

Curriculum vitæ de Magda Fusaro, rectrice de l'UQAM	61
Équipe de direction (2019-2020)	67
Organigramme de la direction et des services de l'UQAM (2019)	70
Membres du Conseil d'administration (2019-2020)	71
Tableau synoptique du Plan stratégique 2015-2019 de l'UQAM	72
Indicateurs de suivi universitaires	73
États financiers (2018-2019)	99
État de traitement des membres du personnel de direction (2018-2019)	109

## Préambule

Ce rapport répond à la demande formulée le 21 juin 2019 par les membres de la Commission de la culture et de l'éducation de procéder à l'audition des dirigeantes et dirigeants de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), en vertu du mandat qui leur est conféré par la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (chapitre E-14.1). Répondant également à la demande du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), formulée le 26 juillet 2019, le présent rapport comprend les documents suivants :

1. Dans la première partie intitulée « Rapport sur la performance » sont décrites les principales réalisations de l'Université depuis la dernière reddition de comptes de l'établissement devant la Commission de la culture et de l'éducation. Comme attendu, ce document fait état des mesures favorisant l'encadrement des étudiantes et étudiants ainsi que des programmes d'activités de recherche réalisés dans l'Université. Pour en faciliter la compréhension, ce rapport sur la performance distingue les années 2013 à 2017, qui correspondent au mandat du recteur Robert Proulx, et l'année 2018-2019, qui marque l'entrée en fonction de la rectrice Magda Fusaro.
2. La deuxième partie est consacrée aux redditions de comptes liées aux règles budgétaires. En conformité avec l'article 12 de la Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur (RLRQ, chap. P-22.1), cette partie dresse tout d'abord un portrait des mesures et des actions mises en place au sein de l'établissement en matière de prévention et de lutte contre les violences à caractère sexuel; suivent les redditions de comptes relatives aux allocations précises obtenues dans le cadre du Plan d'action numérique, du Pôle régional en enseignement supérieur dans le domaine de l'intelligence artificielle et du Pôle de formation en création et arts numériques.
3. Le Rapport sur les perspectives de développement, en troisième partie, présente les enjeux et priorités de l'Université pour les années à venir alors que s'amorce, au sein de l'établissement, une nouvelle démarche de planification stratégique pour la période 2019-2024.
4. Enfin, s'y ajoutent les annexes qui comprennent, notamment, le curriculum vitæ de la rectrice, la présentation de l'équipe de direction, les indicateurs de suivi universitaires, les états financiers ainsi que les données sur la rémunération 2018-2019 des dirigeantes et dirigeants (incluant les informations décrites aux articles 4.3, 4.4 et 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire).

## Mot de la rectrice

Au moment de la dernière comparution de l'UQAM devant la Commission de la culture et de l'éducation, le 27 novembre 2013, les perspectives de développement de l'Université s'appuyaient sur le *Plan stratégique 2009-2014* et le *Plan de retour à l'équilibre budgétaire 2009-2016*. Adoptés à l'unanimité par le Conseil d'administration (CA) le 10 juin 2009, sous le mandat du recteur Claude Corbo, ces deux documents mettaient l'accent sur la croissance des effectifs étudiants aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles, afin à la fois de poursuivre la mission d'accessibilité et de démocratisation des savoirs et de la culture, et de regagner la santé financière.



Avec l'arrivée en fonction du recteur Robert Proulx, une vaste consultation de la communauté universitaire a donné lieu à l'adoption, par le CA de l'Université, d'un nouveau plan stratégique institutionnel pour la période 2015-2019 (voir le tableau synoptique en annexe). Les orientations, et les objectifs qui y étaient associés, visaient à permettre à l'UQAM de relever les défis qui s'annonçaient au cours des années suivantes, que ce soit en matière de financement, de recrutement, de fonctionnement ou de positionnement, dans un contexte marqué par la baisse démographique, la transformation des profils et parcours étudiants, les changements technologiques et la concurrence accrue entre les établissements universitaires aux échelles locale, nationale et internationale.

Cette mise en perspective s'avère essentielle à l'appréciation du bilan présenté dans la 1<sup>re</sup> partie de ce rapport, qui fera état des réalisations de l'Université au cours de la période 2013-2019. Le retour à l'équilibre budgétaire en 2017-2018, malgré les difficultés qu'ont représentées la décroissance des effectifs étudiants et les compressions ayant eu cours dans le secteur de l'enseignement supérieur, constitue en soi un exploit pour notre établissement. Par ailleurs, la création de nouveaux programmes d'études, l'amélioration du soutien à la réussite étudiante, l'essor de nouveaux créneaux de recherche et de création ainsi que le rayonnement de l'Université à l'international, tout au long de cette période, sont autant de succès remarquables.

Entrée en fonction en janvier 2018, et bénéficiant d'une équipe de direction renouvelée et dynamique, j'ai poursuivi les efforts visant à donner à l'UQAM les moyens de ses ambitions. Lors de la campagne au Rectorat, j'ai annoncé un programme de 10 actions, à mettre en œuvre dès les 100 premiers jours. Améliorer l'expérience étudiante, donner un nouvel essor à la recherche, porter attention aux ressources humaines, instaurer un milieu de vie sain et écoresponsable, être à l'écoute de la communauté, positionner l'Université, lancer la campagne majeure de la Fondation, répondre aux besoins des unités de base, assurer la transparence des budgets et développer l'internationalisation, autant d'objectifs que nous nous sommes donnés collectivement.

Tout récemment, un sondage annuel réalisé auprès des étudiantes et étudiants par le magazine *Maclean's* (*Canada's Top-Ranked Universities 2020*) a révélé que l'UQAM se classe au 5<sup>e</sup> rang parmi les universités canadiennes à vocation générale sans faculté de médecine, quant à la satisfaction générale de la population étudiante et parmi les trois 1<sup>res</sup> en ce qui concerne la qualité du corps enseignant, de la vie étudiante et des services de soutien psychologique. Aujourd'hui, c'est avec une immense fierté que l'UQAM, en ce 50<sup>e</sup> anniversaire de fondation, se présente devant la Commission pour y présenter le bilan de ses réalisations et ses perspectives.

## L'UQAM en chiffres

- 38 883 étudiantes et étudiants
- 3 859 étudiantes et étudiants étrangers provenant de 95 pays
- Plus de 170 programmes au 1<sup>er</sup> cycle et plus de 140 programmes aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles
- 369 088 diplômes émis
- 1 155 professeures et professeurs, 27 maîtres de langues et 2 293 personnes chargées de cours
- 120 cadres et 1 841 membres du personnel de soutien
- 1 campus au centre-ville de Montréal et 4 en région métropolitaine
- 6 facultés et 1 école
- 112 instituts, centres et chaires de recherche
- 11 salles et lieux de diffusion des arts et des sciences
- 1 centre sportif
- 2 résidences

Source : [L'UQAM en chiffres](#).

En raison de la date de production des données et des règles d'affaires utilisées, ces informations peuvent différer de celles contenues dans la grille des indicateurs universitaires pour l'année 2018-2019.

## 1969-2019 : 50 ans d'audace



Créée par le gouvernement du Québec en 1969, l'UQAM est née de la volonté de démocratiser le savoir et la culture afin de favoriser l'accessibilité aux études universitaires. Au fil des ans, elle a été pionnière dans le développement de nombreux

programmes d'études et domaines de recherche. Créativité, imagination, engagement, audace et innovation, voilà autant de caractéristiques qui ont contribué à sa notoriété d'université d'avant-garde.

Un demi-siècle plus tard, l'UQAM contribue plus que jamais à l'innovation scientifique, culturelle, technologique et sociale. Elle regroupe en son sein des expertises uniques qui ont contribué à façonner son identité, notamment en communication, en environnement, en sexologie, en sciences politiques, en design et arts visuels, en études féministes, en économie sociale et en gestion, pour ne nommer que celles-ci.

Urbaine, ouverte et dynamique, l'UQAM est aujourd'hui une université de pointe dont le rayonnement est international. La qualité de ses programmes d'études, ses activités de recherche ancrées dans les préoccupations sociales et ses forces créatives ont contribué à bâtir sa réputation, ici et aux quatre coins du monde.

## Une nouvelle équipe de direction

Le mandat du recteur Robert Proulx ayant pris fin en décembre 2017, l'UQAM a nommé la rectrice Magda Fusaro le 7 janvier 2018. Une nouvelle équipe de direction a ensuite été mise en place. Dans la foulée, la présidence du CA a également été renouvelée. Ainsi, depuis mars 2018, Nathalie Maillé, directrice générale du Conseil des arts de Montréal, préside la plus haute instance de l'Université.

01

## Rapport sur la performance



## Bilan des réalisations de 2013 à 2019

Pour faciliter la compréhension de cette section du document, le bilan des réalisations sera divisé en deux parties : les années 2013 à 2017, correspondant au mandat du recteur Robert Proulx, et l'année 2018-2019, représentée par l'entrée en fonction de la nouvelle rectrice Magda Fusaro.

### Années 2013 à 2017 : l'académique d'abord

Le 7 janvier 2013 marquait le début du mandat de Robert Proulx à titre de recteur de l'UQAM. Inspiré par le slogan « L'académique d'abord », le recteur s'était donné comme objectif de consolider et de développer sa réponse académique face aux nombreux défis présents dans le paysage uqamien : l'accessibilité, le développement d'une offre de formation adéquate, ainsi que le maintien et l'accroissement de son ancrage dans les collectivités locales, régionales et internationales, afin de répondre simultanément à la demande accrue de recherche et d'expertise de pointe.

Les réalisations présentées dans cette section commencent au printemps de cette même année. À cette époque, les défis étaient nombreux pour l'établissement et, très rapidement, la situation financière s'est avérée difficile. Il n'y a qu'à relire les perspectives formulées dans le rapport *Bilan et perspectives de l'année 2014-2015* présenté au MEES pour comprendre l'importance des défis : forte diminution des inscriptions au trimestre d'automne 2015, cotisation supplémentaire de 3,5 millions de dollars au régime de retraite du personnel (RRUQ), coupe budgétaire de 1,1 million de dollars découlant des compressions gouvernementales récurrentes de 2014-2015, etc. Il n'est pas inutile de rappeler qu'entre 2012 et 2016 les compressions subies par l'Université ont totalisé 25 millions de dollars. Au moment de préparer le budget initial de 2015-2016, le manque à gagner atteignait 20,7 millions de dollars, et l'Université se voyait obligée de prendre diverses mesures, consignées dans le *Plan d'atteinte et du maintien de l'équilibre budgétaire 2015-2018* (devenu par la suite le *Plan de résorption du déficit 2016-2019*).

À l'interne, le travail exemplaire des Services financiers, conjugué aux efforts déployés par la communauté universitaire au sein des diverses unités académiques et administratives pour réaliser des mesures d'économie ou d'augmentation des revenus, a finalement permis à l'Université de retrouver l'équilibre budgétaire dès l'année 2017-2018. En dépit des obstacles financiers rencontrés, l'Université s'est attelée, tout au long de cette période, à atteindre les objectifs stratégiques qu'elle s'était donnés. Pour en apprécier toute l'importance et la portée, les prochaines pages seront consacrées à la recension des principales réalisations, présentées et regroupées selon les quatre orientations principales du *Plan stratégique 2015-2019* (voir le tableau synoptique en annexe) :

**Orientation 1 : Actualisation des modes de développement**

**Orientation 3 : Mise en place d'un milieu de vie sain, dynamique et stimulant**

**Orientation 2 : Instauration de pratiques de gestion plus efficientes**

**Orientation 4 : Renforcement de l'ancrage de l'Université dans son milieu et ouverture sur le monde**

## 1. Orientation 1

### Actualisation des modes de développement

Divers constats ont mené l'UQAM à se doter de cette orientation stratégique pour la période 2015-2019. D'une part, l'UQAM devait poursuivre sa mission dans un contexte marqué par des transformations de tout ordre; d'autre part, s'il est vrai que les universités sont des milieux intellectuels qui « carburent » à la nouveauté – dans les divers champs du savoir –, elles sont aussi des organisations bureaucratiques complexes qui peinent parfois à s'ajuster aux réalités nouvelles ou à faire face aux défis de l'heure.

Aussi, afin d'être à même de répondre aux besoins variés et légitimes qui émergeaient en matière de formation, de recherche, de création, de diffusion et de service à la collectivité, l'Université a cherché à mieux tenir compte des contextes nouveaux – socioéconomiques, technologiques, démographiques, culturels, politiques – qui caractérisaient son environnement. Parmi ces changements figuraient notamment la diversification des profils étudiants et des parcours d'études ainsi que l'explosion des technologies numériques.

C'est ainsi que l'UQAM, malgré sa situation budgétaire difficile, est parvenue à actualiser ses modes de développement pour s'adapter de belle façon à un environnement en mouvance, comme en témoignent les avancées suivantes.

#### 1.1. Le recrutement

Dans un contexte marqué par le déclin démographique et la concurrence accrue entre les universités, la question du recrutement étudiant est devenue plus que prioritaire. Diverses actions ont ainsi été mises en branle, notamment à travers l'adoption du *Plan institutionnel de recrutement (2017-2020)* par le Comité institutionnel de coordination du recrutement.

Outre les actions incluses dans ce plan (chantier majeur sur l'amélioration du processus d'admission et d'inscription, attraction et rétention d'étudiantes et étudiants étrangers, activités ciblées, etc.), ces efforts ont permis de diminuer graduellement de 4,5 à 0,6 point de pourcentage l'écart entre la variation annuelle du nombre de nouveaux inscrits et inscrites à l'UQAM et celle de la moyenne des universités québécoises entre les trimestres d'automne 2015 et d'automne 2018.

#### 1.2. La pédagogie universitaire, l'accessibilité et la réussite étudiante au cœur des priorités

La formation à l'UQAM se distingue par l'importance de la formation pratique. **Près de 90 % des programmes de baccalauréat de l'UQAM comprennent ainsi des stages, expositions, laboratoires, simulations, concours ou sorties sur le terrain.** Tout en valorisant la culture générale et l'interdisciplinarité, la formation à l'Université développe les compétences professionnelles des étudiantes et étudiants, les préparant à une intégration réussie sur le marché du travail.

- À cet égard, la qualité et la pertinence des programmes d'études offerts par l'UQAM se mesurent au faible taux de chômage chez ses personnes diplômées, qui se situe respectivement à 5,2 % au baccalauréat et à 3,7 % à la maîtrise, selon l'enquête *La relance à l'université 2017* du MEES.

- Selon le palmarès 2016 des établissements canadiens **sur l'employabilité des diplômées et diplômés universitaires publié par le magazine britannique *Times Higher Education*, l'UQAM se retrouvait en 1<sup>re</sup> position parmi les universités francophones canadiennes** quant à la préparation des étudiantes et étudiants au marché du travail.

#### 1.2.1. Des programmes d'études novateurs et pertinents

Offrant des programmes d'études novateurs, dont plusieurs sont uniques en Amérique du Nord, l'UQAM forme des étudiantes et étudiants dans sept domaines : les arts, la communication, l'éducation, la gestion, la science politique et le droit, les sciences ainsi que les sciences humaines. Elle se positionne également dans plusieurs créneaux interdisciplinaires reconnus (section 1.3).

Voici quelques exemples concrets d'expériences d'apprentissage intégrées au cursus des étudiantes et étudiants :

- Les étudiantes et étudiants de l'École des sciences de la gestion (ESG UQAM) s'engagent avec succès dans de nombreuses compétitions interuniversitaires en gestion. Ils ont brillé aux Jeux du commerce et obtenu la **1<sup>re</sup> place mondiale en 2016-2017 au concours Google Online Marketing Challenge**, auquel participaient plus de 2 000 équipes en provenance de 61 pays. Cet honneur a d'ailleurs été reconnu par la ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Hélène David, par le biais d'une lettre personnalisée à l'intention de l'équipe gagnante.
- Les étudiantes et étudiants de la Faculté des sciences de l'éducation réalisent des projets novateurs qui se démarquent par leur qualité. En témoignent les **sept étudiantes et étudiants honorés par l'Association pour l'enseignement de la science et de la technologie au Québec** pour la qualité exceptionnelle de leur matériel didactique et pédagogique, lors du concours La Relève 2018.
- Les étudiantes et étudiants de la Faculté des sciences ont l'occasion de participer avec succès à de nombreuses compétitions interuniversitaires. À titre d'exemple, en informatique, une délégation de l'UQAM s'est qualifiée parmi 2 000 équipes pour la **finale de l'une des plus importantes compétitions internationales de sécurité informatique qui s'est déroulée à New York, en novembre 2016**.
- Les étudiantes et étudiants obtiennent également des bourses prestigieuses. Au cours des quatre dernières années, une bourse postdoctorale Banting, ainsi que sept bourses d'études Vanier, parmi les plus prestigieuses au Canada, ont été obtenues par des étudiantes et étudiants de la Faculté des sciences humaines.
- Les étudiantes et étudiants de la Faculté des arts se démarquent chaque année lors de concours et compétitions. **Lors de la 20<sup>e</sup> édition du concours de design graphique Grafika (2018), les cinq prix étudiants de niveau universitaire ont tous été remportés par des étudiantes et étudiants de l'UQAM.**

- Les étudiantes et étudiants de la Faculté de communication réalisent des projets qui se démarquent, notamment dans le cadre de la Nuit blanche à Montréal, ainsi que dans des festivals de cinéma internationaux et divers concours (Prix de la relève publicitaire, prix Lizette-Gervais, etc.). À titre d'exemple, **la délégation uqamienne a remporté ces quatre dernières années les Jeux de la communication.**

### 1.2.2. Des services tout au long du parcours

Pour accompagner les étudiantes et étudiants dans leurs projets d'études et leur offrir les meilleures conditions de réussite, l'UQAM a mis à leur disposition des services de soutien à l'apprentissage, d'orientation, d'information scolaire, d'aide à la recherche d'emploi, d'aide financière et de soutien psychologique, ainsi qu'une banque d'emplois.

Depuis la dernière comparution de l'Université devant la Commission, des efforts considérables ont porté sur le soutien à l'insertion professionnelle, la bonification du soutien financier et l'accompagnement psychologique des étudiantes et étudiants. Parmi les principales réalisations, notons la refonte du Répertoire institutionnel des bourses d'études et de la Banque d'emplois, l'augmentation substantielle du nombre de guides, d'ateliers et de webinaires offerts, dont une trousse d'aide à la réussite, et une hausse du nombre des plages de consultation individuelles en soutien psychologique au sein des services-conseils.

- Depuis l'automne 2016, **les étudiantes et étudiants étrangers inscrits au doctorat à l'UQAM profitent d'une bourse d'exonération** qui soustrait de leur facture les droits majorés, c'est-à-dire les droits de scolarité additionnels exigés par le MEES aux étudiantes et étudiants étrangers désirant étudier au Québec.
- Parmi les stratégies préventives introduites par l'Université pour mieux soutenir les étudiantes et étudiants, le Programme des pairs aidants dans les Résidences universitaires de l'UQAM connaît un succès avéré. Sur un modèle semblable à d'autres programmes de « sentinelles », les étudiantes et étudiants pairs aidants offrent une écoute ou un soutien social à leurs confrères et consœurs, et promeuvent différentes activités dans le but de briser l'isolement dans les résidences universitaires.

### 1.2.3. Des approches personnalisées

En plus des services offerts à tous les étudiants et étudiantes, l'Université offre aux étudiantes et étudiants étrangers, aux personnes en situation de handicap, aux étudiantes et étudiants parents, de même qu'aux jeunes autochtones une gamme de services adaptés à leurs besoins et à leurs spécificités.

- **L'augmentation du nombre d'étudiantes et d'étudiants étrangers au cours des dernières années (de 3 051 en 2012 à 3 859 en 2018)** a amené l'Université à adopter de nouvelles mesures pour faciliter leur intégration aux études universitaires et favoriser leur réussite académique. Au nombre des activités récurrentes figurent :

- L'accueil personnalisé (service Accueil Plus à l'aéroport, Fête de la rectrice pour les étudiantes et étudiants étrangers, consultations individuelles, etc.);
  - Des activités d'intégration (programme de jumelage Allô, Semaine interculturelle, Francofête, Parrainage du temps des Fêtes, etc.);
  - Des activités de soutien et d'aide à la réussite (programme Le français au pluriel, séances d'information sur les finances personnelles et les procédures d'immigration, aide au logement, aide financière d'urgence, etc.).
- De la même façon, **l'augmentation du nombre d'étudiantes et d'étudiants en situation de handicap au cours des dernières années (de 916 en 2012 à 2 566 en 2018)** a amené une bonification des services qui leur sont offerts, tant pour faciliter leur accueil et leur intégration (évaluation des besoins, soutien pour les demandes de prêts et bourses, etc.) que pour soutenir leur réussite académique (laboratoire de technologies et espaces adaptés, mesures de soutien individualisées, aménagements précis et passations d'examens, etc.).
  - L'Université a travaillé également de concert avec le Comité de soutien aux parents étudiants de l'UQAM (CSPE-UQAM) afin de mettre à la disposition des parents étudiants différents services et ressources qui les aideront à poursuivre leurs études tout en assumant leurs responsabilités familiales. Parmi les services offerts, mentionnons des bourses d'études, le *Guide du parent étudiant*, de l'aide alimentaire, des tables à langer situées dans quatre pavillons de l'UQAM, un groupe Facebook, des activités sociales, des ateliers thématiques, quatre garderies et plusieurs camps de jour.
  - La garderie la plus récente, le CPE Tortue tête, est pilotée par des membres du CSPE-UQAM, dans le but d'offrir un milieu de garde adapté à la réalité des parents étudiants. Ouvert en septembre 2016, ce CPE offre un service de garde le soir en semaine, ainsi que le samedi et le dimanche. Véritable leader en développement durable, ce CPE situé au pavillon Sainte-Catherine a obtenu la certification CPE durable, niveau 1 (sur 3).
  - En ce qui a trait aux étudiantes et étudiants autochtones, la prise de conscience de l'Université envers les jeunes des Premières Nations s'est imposée avec la publication du *Rapport de la Commission de vérité et réconciliation du Canada*. L'UQAM avait alors créé un groupe de travail dont le mandat était d'offrir un soutien à la réussite tout au long du parcours de ces étudiantes et étudiants, mais aussi d'assurer l'intégration sur le campus d'aspects culturels autochtones dans les activités d'enseignement et de recherche.

#### 1.2.4. La conciliation études, travail et vie personnelle

Tant en matière de politiques d'admission que d'offre de cours, l'UQAM prône, depuis sa fondation, une approche qui rend les études universitaires accessibles à tous les étudiants et étudiantes, quelle que soit leur situation familiale ou professionnelle.

- À titre d'illustration, **75 % des programmes de baccalauréat et 100 % des programmes de certificat offrent au moins un profil d'études selon un régime à temps partiel**. Ainsi, les

étudiantes et étudiants peuvent choisir le cheminement qui leur convient le mieux (temps complet ou partiel).

- L'Université propose également, particulièrement à l'ESG UQAM, plusieurs cours en ligne ou hybrides (formations en classe et à distance) et en anglais, aux trois cycles d'études.
- L'UQAM se démarque également par la variété de son offre de cours sur divers campus : Montréal, Lanaudière, Laval, Longueuil et Ouest-de-l'Île.

#### 1.2.5. La vie universitaire

La vie universitaire de l'UQAM est empreinte d'un fort dynamisme. Les étudiantes et étudiants ont la possibilité de rejoindre l'un des nombreux groupes (ligue d'improvisation, clinique juridique, etc.) et médias étudiants de l'UQAM ou de participer aux instances démocratiques de l'Université, dont les associations de programmes ou facultaires.

Pour soutenir la réalisation de divers projets sur le campus, tels que des festivals, des spectacles ou des semaines thématiques, une cinquantaine d'ateliers de formation et de programmes de subvention sont offerts par les Services à la vie étudiante. Depuis 2012, le nombre de projets étudiants financés a presque triplé, passant de 113 à 290 en 2018.

#### 1.2.6. Un encadrement hors pair

Dès leur arrivée, les nouveaux étudiants et étudiantes sont intégrés à la vie universitaire à travers diverses activités d'accueil et d'intégration organisées à l'échelle du programme d'études, de la faculté/de l'École ou de l'Université : outils d'information (trousse d'aide, sites Web, kiosques, etc.), visites guidées, informations sur les activités d'intégration organisées par les associations étudiantes, présentation des groupes étudiants, ateliers, conférences et formations, etc.

- Depuis la dernière comparution de l'UQAM devant la Commission, ces activités se sont multipliées sur le campus pour faire de la rentrée un événement central dans le parcours de formation des étudiantes et étudiants. À titre d'exemple, l'atelier Démarrer du bon pied son parcours universitaire fait partie des nouveautés depuis la rentrée 2016, tout comme la Clinique techno, très populaire, qui aide les étudiantes et étudiants à configurer leur appareil mobile (ordinateur, tablette, téléphone) pour utiliser le réseau sans fil, accéder aux ressources électroniques ou à l'impression sur le campus.
- L'encadrement s'est également amélioré au cours des dernières années grâce à l'implantation en 2014-2015 du Portail étudiant qui regroupe, au sein d'un même outil, différents services, processus et informations liés à l'encadrement administratif et pédagogique des étudiantes et étudiants de l'UQAM.
- L'encadrement des étudiantes et étudiants passe aussi, et surtout, par la **qualité des contacts avec le corps enseignant**. À cet égard, les enseignantes et enseignants de l'UQAM sont engagés

et disponibles, d'où ses excellentes conditions d'encadrement (*Maclean's, Canada's Top-Ranked Universities 2020*).

- Aux cycles supérieurs, outre la supervision offerte par leur direction de recherche, les étudiantes et étudiants profitent également de nombreux outils ou services développés au cours des années, dont un *Guide de présentation des mémoires et des thèses* entièrement renouvelé en 2017, un service de monitorat et de nombreux ateliers et formations adaptés à leurs besoins.
- L'Université collabore en outre à l'organisme Thèsez-vous depuis ses débuts en 2015, en offrant chaque année à des étudiantes et étudiants la possibilité de participer à des retraites de rédaction de mémoire ou de thèse.

### 1.2.7. L'excellence sportive



Le Centre sportif de l'UQAM soutient les étudiantes et étudiants dans leur parcours universitaire grâce à une programmation et des services variés et novateurs en matière d'activités physiques et sportives, allant de l'initiation jusqu'à l'excellence. L'équipe coordonne des activités de mieux-être, des cours, des activités dirigées et libres, des ligues, des activités de plein air récréatives et libres, ainsi que le programme d'excellence des Citadins, qui se décline en différentes équipes sportives (athlétisme, badminton, basketball, *cheerleading*, cross-country, soccer et volleyball).

Depuis la dernière comparution de l'Université devant la Commission, l'Université a amélioré son offre de services, notamment par :

- L'ajout de nouveaux services à la Clinique physio plus du Centre sportif de l'UQAM;
- L'augmentation des services de soutien personnalisés destinés aux jeunes athlètes afin de leur permettre de concilier leurs études et leurs objectifs sportifs.

### 1.3. L'UQAM, lieu propice à l'interdisciplinarité

Dynamique et innovatrice, l'UQAM offre plus de 300 programmes d'études, dont près de la moitié aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles. Elle favorise l'interdisciplinarité au sein de ses différentes facultés et de son école, et s'efforce de développer des créneaux de formation reconnus dans plusieurs domaines interdisciplinaires. Voici quelques exemples de cette interdisciplinarité qui contribue à l'unicité de l'UQAM :

Domaines	Description
<b>Études autochtones</b>	Aux expertises des chercheuses et chercheurs de l'UQAM se sont récemment ajouté un nouveau programme court de 1 <sup>er</sup> cycle et une concentration en études autochtones qui abordent, dans une perspective interdisciplinaire, l'histoire, les cultures, les systèmes politiques et les mouvements artistiques autochtones.
<b>Études féministes</b>	Offrant un certificat et trois concentrations d'études (aux 1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycles), l'Institut de recherches et d'études féministes a pour mission de promouvoir et de développer la formation et la recherche féministes dans une perspective interdisciplinaire.
<b>Études internationales</b>	Rassemblées autour de l'Institut d'études internationales de Montréal (IEIM), dont la renommée dépasse les frontières du Québec, les études internationales se déclinent en programmes de formation, écoles d'été et séminaires où se croisent la science politique et le droit, les sciences humaines, les sciences de l'éducation, la communication et la gestion.
<b>Patrimoine</b>	En plus d'offrir des cours dans près d'une trentaine de programmes d'études, l'Institut du patrimoine propose des journées d'étude et ateliers qui conjuguent les acquis de la recherche et de la formation aux cycles supérieurs en sciences humaines, en arts et en études urbaines et touristiques.
<b>Santé et société</b>	À l'UQAM, une centaine de professeures et professeurs consacrent leurs activités académiques à la santé. Regroupés au sein de l'Institut Santé et société, ils offrent aux étudiantes et étudiants un programme de doctorat interdisciplinaire en santé et société.
<b>Science, technologie et société</b>	Tout à fait originaux, les programmes de maîtrise et de doctorat en science, technologie et société offrent aux étudiantes et étudiants une formation spécialisée par l'acquisition d'outils conceptuels et méthodologiques permettant d'entreprendre des recherches originales et autonomes dans le domaine interdisciplinaire de l'analyse de l'activité scientifique et technologique et de son incidence sur les sociétés contemporaines.
<b>Sciences cognitives</b>	À travers l'organisation d'écoles d'été et l'offre de concentrations en sciences cognitives de 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycles, l'Institut des sciences cognitives étudie le cerveau humain à partir de perspectives qui font appel à de nombreuses disciplines allant de la biologie à la philosophie.

Domaines	Description
<b>Sciences de l'environnement</b>	Pionnière dans le domaine de l'environnement, l'Université offre à l'Institut des sciences de l'environnement (ISE) des programmes de maîtrise et de doctorat en sciences de l'environnement, situés à l'intersection des sciences naturelles et des sciences humaines et sociales.

#### 1.4. Les retombées de la recherche et de la création

L'UQAM compte 27 centres de recherche institutionnels, 28 chaires de recherche du Canada, 25 chaires de recherche-innovation, 3 chaires de recherche industrielle CRSNG, 5 chaires UNESCO, 18 chaires stratégiques institutionnelles et 6 instituts. Le financement global de la recherche et de la création y atteint près de **68 millions de dollars**, plaçant année après année **l'Université au 1<sup>er</sup> rang au Québec et au 6<sup>e</sup> rang au Canada dans la catégorie des universités à vocation générale, sans faculté de médecine** (Research Infosource, 2018).

L'Université offre ainsi un environnement propice à l'essor de la recherche et de la création dans tous les grands champs du savoir. Ses expertes et experts poursuivent des recherches fondamentales de haut calibre et mènent de nombreux travaux de recherche appliquée, en partenariat avec des actrices et acteurs issus des milieux des affaires, gouvernementaux et communautaires. Chaque année, les chercheuses et chercheurs de l'Université remportent de nombreux prix et distinctions tant au Québec, au Canada qu'à l'étranger.

##### 1.4.1. Les regroupements de recherche d'envergure

Depuis la dernière comparution de l'Université devant la Commission de la culture et de l'éducation, de nombreux regroupements de chercheuses et chercheurs ont été créés, soit au sein de l'UQAM, soit dans le cadre d'initiatives interinstitutionnelles. En voici quelques exemples :

- Partenariat avec le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) de 2,5 millions de dollars pour un projet de recherche sur les personnes LGBTQ de Line Chamberland (Département de sexologie). Ce projet rassemble 54 chercheuses et chercheurs ainsi que 48 organismes externes, dont des partenaires gouvernementaux, communautaires et universitaires du Québec, de la France, de la Belgique et de la Suisse.
- Création de l'Observatoire des conflits multidimensionnels (OCM) de la Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques, grâce à un **don de 250 000 \$ de la Banque Nationale du Canada**.
- Création du Réseau des praticiens canadiens en prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent dirigé par Ghayda Hassan, professeure au Département de psychologie (1,5 million de dollars) et titulaire d'une chaire UNESCO sur cette même thématique.

- Reconnaissance par le Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC) d'un nouveau regroupement stratégique, soit le Centre de recherche et d'intervention sur le suicide, enjeux éthiques et pratiques de fin de vie (CRISE), dirigé par Brian Mishara, professeur au Département de psychologie.

#### 1.4.2. L'innovation

Les chercheuses et chercheurs de l'UQAM ont innové dans plusieurs secteurs. Mentionnons entre autres les réalisations suivantes :

- Mise au point de nouveaux médicaments pour traiter les cancers du cerveau (Angiochem);
- Ouverture du 1<sup>er</sup> « magasin » universitaire expérimental écoresponsable (Green UX Lab);
- Découverte d'une nouvelle molécule permettant de détecter la maladie d'Alzheimer et d'en suivre l'évolution;
- Découverte du gène associé à la maladie de Hirschsprung chez les enfants;
- Développement d'une nouvelle approche permettant de détecter de façon précise et rapide les commotions cérébrales;
- Conception d'une rondelle sonore pour les hockeyeurs ayant un handicap visuel;
- Développement du nouveau modèle canadien de prédiction du climat à l'échelle régionale qui permet d'étudier les changements climatiques à fine échelle;
- Développement d'une trousse pour les enseignantes et enseignants visant à outiller les jeunes face à l'hypersexualisation;
- Développement du modèle G-res (*open source*) qui permet d'estimer les émissions nettes de gaz à effet de serre des réservoirs hydroélectriques;
- Création d'un laboratoire de neurosciences éducationnelles (NeuroLab);
- Création du Carrefour de recherche, d'expertise et de transfert en agriculture urbaine (CRETAU).

#### 1.4.3. Le rayonnement de l'UQAM dans la société québécoise et dans le monde

Plusieurs membres du personnel enseignant se sont illustrés entre 2013 et 2018, tant au Québec qu'à l'international, lors de la remise d'honneurs ou de prix prestigieux. À titre d'exemples, ils ont notamment remporté :

- Découvertes de l'année selon le magazine *Québec Science* en 2014, 2016, 2017, 2018;

- 5 Prix du Québec;
- 8 Prix de l'Acfas;
- 3 Légions d'honneur;
- 1 distinction de l'ordre des Arts et des Lettres (République française);
- 2 Prix de la recherche de la Fondation Alexander von Humboldt;
- 7 Prix du gouverneur général;
- 2 Médailles de l'Ordre de Montréal;
- 3 nominations à l'Ordre national du Québec;
- 5 nominations à l'Ordre du Canada;
- 16 nominations à la Société royale du Canada;
- 1 Médaille du Centre Jacques-Cartier, octroyée au recteur Robert Proulx en 2014.

### 1.5. Les espaces et les infrastructures de l'Université

Depuis 2013, la Loi sur les infrastructures publiques incite les établissements et les organismes gouvernementaux à intégrer la planification du maintien d'actifs (PDMA) à leur planification immobilière, c'est-à-dire à planifier les projets et les travaux à réaliser pour maintenir ou remettre en bon état de fonctionnement les bâtiments et leurs systèmes par des travaux de rénovation majeurs. Les efforts de remise à niveau sont entre autres priorisés en fonction du taux élevé de vétusté de certains pavillons (pavillons Judith-Jasmin, de Danse, Sanguinet, etc.). Parmi les travaux réalisés par l'Université depuis la dernière comparution devant la Commission, mentionnons :

- En 2015, l'École supérieure de mode de l'UQAM, le seul établissement québécois à offrir un programme d'études universitaires en gestion et design de la mode, célèbre ses 20 ans dans un nouveau pavillon.



- L'UQAM a procédé à la mise à niveau de l'infrastructure électromécanique en soutien à un centre de données de recherche au pavillon Président-Kennedy.
- Le Programme d'inspection et de rénovation des façades de plusieurs pavillons et le Programme d'efficacité énergétique du campus ouest, phases 1 et 2, ont été réalisés.
- Dans le cadre du *Plan directeur immobilier (PDI) 2011-2016*, le réaménagement du pavillon Adrien-Pinard dans l'ouest a permis de loger adéquatement le Département de psychologie.
- L'Université a également poursuivi les rénovations du pavillon Saint-Denis où seront consolidés à terme tous les Services à la vie étudiante.
- L'Université a obtenu une subvention de 36 millions de dollars du MEES pour l'aménagement de l'ESG UQAM au pavillon Sanguinet.

Au cours de cette période, la qualité des dossiers déposés par l'Université auprès des divers paliers de gouvernements a permis d'obtenir un financement pour plusieurs **projets majeurs, dont 9 millions pour l'aménagement de l'École des médias, 7 millions pour le rehaussement de la capacité des infrastructures électromécaniques aux pavillons Judith-Jasmin et Président-Kennedy, et 13,9 millions pour la restauration du clocher de l'église Saint-Jacques.**

## 1.6. Les technologies numériques au service de l'Université

Depuis 2013, l'évolution technologique n'a fait que s'accélérer. Sensible à la réussite universitaire et aux comportements technologiques des étudiantes et étudiants millénariaux, l'UQAM a entamé, sous la gouverne de Robert Proulx lorsqu'il était vice-recteur à la Vie académique, la recherche d'une démarche alternative pour développer le prochain système d'information relatif au dossier académique. Cette approche a donné lieu au dépôt d'un rapport, en mars 2012, qui a permis d'amorcer une réflexion sur la refonte du dossier académique. Au cours de l'année 2017-2018, le système d'information de gestion des études (SIGÉ) a été autorisé par le CA de l'UQAM. La démarche est en cours de développement. Ce projet technologique à haute valeur stratégique fera partie intégrante des réalisations 2018-2023, compte tenu de son importance et de sa portée.

## 2. Orientation 2

### Instauration de pratiques de gestion plus efficaces

Les attentes formulées à l'endroit des universités n'ont cessé d'augmenter, notamment en ce qui a trait à la saine gouvernance, à la gestion rigoureuse des finances et à la reddition de comptes. Que les demandes émanent des milieux gouvernementaux, des médias, de la collectivité ou de la communauté universitaire elle-même, on attend désormais des universités qu'elles fassent la démonstration publique de la qualité de gestion et de leurs réalisations.

À l'interne, les questions liées à la gouvernance, à la décentralisation et à la gestion optimale des ressources constituent également une source de préoccupations. Ainsi, une part importante des actrices et acteurs de la vie universitaire souhaiterait voir s'établir un meilleur équilibre entre l'attachement aux principes liés à la gestion collégiale et participative, et la nécessité d'améliorer l'efficacité des processus décisionnels. La lourdeur des structures, la complexité administrative, la rigidité bureaucratique et les silos de gestion figurent aussi parmi les défis que l'Université doit relever pour être en mesure de poursuivre avec succès les divers volets de sa mission.

#### 2.1. La gouvernance et la reddition de comptes

Au cours des dernières années, plusieurs initiatives ont permis à l'Université d'améliorer sa gouvernance et de se conformer à différentes redditions de comptes. Parmi les plus importantes, mentionnons :

- L'adoption de la Politique sur la gestion des risques de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle (n° 56);
- L'entrée en vigueur d'une procédure visant à faciliter la divulgation d'actes répréhensibles;

- La mise en place de mécanismes de contrôle relatifs à la reddition de comptes requise en vertu de la Loi sur les contrats des organismes publics (LCOP);
- La mise en œuvre d'actions correctives relativement au rapport de contrôle des trois conseils subventionnaires fédéraux.

#### 2.1.1. Le *Plan stratégique 2015-2019* comme outil de saine gestion

Dans le but d'assurer une saine gouvernance ainsi qu'une cohérence institutionnelle dans les actions prioritaires portées collectivement par la communauté, la direction de l'Université s'est dotée d'une structure de suivi du *Plan stratégique 2015-2019*. Cette structure – Tableau de bord institutionnel – permet de mesurer annuellement les réalisations de l'Université à l'aide d'indicateurs et de comparer les actions achevées aux cibles initialement prévues.

#### 2.1.2. Le Bureau de l'audit interne

L'UQAM peut également compter sur l'apport du Bureau de l'audit interne qui fournit, à la demande du Comité d'audit du CA, des services d'assurances et de conseils dans un contexte d'objectivité et d'indépendance. Ces services comprennent entre autres :

- L'évaluation des processus de gestion des risques pour déterminer, évaluer et gérer les risques ayant un effet significatif sur la réalisation des objectifs de l'Université;
- L'évaluation des processus de gouvernance permettant au CA et au Comité d'audit d'obtenir une information adéquate afin d'exercer leur rôle de surveillance, notamment des processus de gestion des risques et du contrôle;
- L'examen de la fiabilité et de l'intégrité de l'information financière et opérationnelle et des moyens utilisés pour déterminer, mesurer, classer et rapporter cette information;
- L'évaluation de l'économie et de l'efficience dans l'utilisation des ressources;
- L'examen des mesures de contrôle visant la conservation et la protection des actifs;
- L'évaluation des processus visant à assurer la conformité aux lois, règlements, politiques, directives, procédures et règles d'éthique;
- La revue des opérations et des programmes pour s'assurer qu'ils sont gérés avec efficacité et efficience, dans le respect des règles établies.

### 3. Orientation 3

#### Mise en place d'un milieu de vie sain, dynamique et stimulant

Pour assurer avec succès sa mission, l'Université doit miser sur le plein potentiel de sa communauté. Cela exige de mieux reconnaître les expertises, les apports et les mérites des personnes qui, au quotidien, contribuent au bon déroulement des activités ponctuant la vie universitaire.

Cela signifie aussi de laisser place aux initiatives de la communauté, de créer des lieux d'échanges conviviaux, d'assurer la circulation des informations, d'être attentifs aux personnes et à leurs besoins, de veiller à leur santé et à leur sécurité et de voir à améliorer la qualité de leur environnement. Assurer le respect, le mieux-être, le développement et la reconnaissance des personnes est une condition *sine qua non* à la mise en place d'un milieu de vie propice à l'épanouissement des membres de la communauté universitaire.

- La période de 2013-2014 à 2017-2018 s'est inscrite sous le thème du parachèvement de la facultarisation. Plus précisément, le processus de facultarisation se traduit par une **décentralisation des responsabilités académiques vers les lieux de responsabilités et de décisions représentés par les facultés et l'École au sein de l'Université**. Ce processus, dont l'implantation s'est échelonnée sur plusieurs années, a entraîné à titre d'exemple une décentralisation vers les facultés et l'École des tâches de gestion du cheminement et d'encadrement des étudiantes et étudiants.
- Cette transformation de l'Université a donc nécessité la refonte de certains services ainsi que la révision des modes de fonctionnement de certaines instances. Ces changements organisationnels ont également suscité la remise en question de la pertinence et du fonctionnement de certains processus, afin d'optimiser leur utilisation.
- Finalement, soucieuse de la qualité de vie au travail, des formations offertes et de sa recherche, l'UQAM a procédé, dans **une perspective d'amélioration continue, à de nombreux sondages de satisfaction** auprès de ses diverses parties prenantes (étudiantes et étudiants, personnel de soutien, enseignantes et enseignants, diplômées et diplômés).

### 4. Orientation 4

#### Renforcement de l'ancrage de l'Université dans son milieu et ouverture sur le monde



L'UQAM a indéniablement fait œuvre de pionnière en matière d'ouverture sur les milieux et de démocratisation du savoir. Aujourd'hui plus que jamais, l'UQAM poursuit sa mission avec la volonté de favoriser le progrès scientifique, l'innovation sociale, la diffusion du savoir et de la culture ainsi que l'essor économique, dans une perspective de développement durable.

Assurer la présence citoyenne de l'UQAM dans son quartier, renforcer son rôle et son impact sur le territoire dans le cadre de grands projets visant la relance de Montréal comme ville de savoirs, de culture et d'innovations,

favoriser des partenariats de recherche et de formation porteurs à travers le monde, tant pour les milieux visés que pour les divers volets de la mission universitaire : voilà autant d'enjeux de développement majeurs pour l'Université.

#### 4.1. Favoriser le développement de partenariats structurants dans les milieux

##### Le Service aux collectivités

L'UQAM est reconnue pour l'importance accordée aux initiatives visant à répondre aux besoins des collectivités, soit les groupes communautaires, les groupes de femmes et les syndicats. Parmi les nombreux projets obtenus, il convient de mentionner la création de l'organisme de liaison et de transfert le TIESS (Territoire innovant en économie sociale et solidaire), dont l'Université, par le biais de son Service aux collectivités, est l'un des principaux membres fondateurs. Les protocoles de collaboration de recherche entre les centrales syndicales (CSN-CSQ-FTQ) et l'UQAM, de même qu'entre Relais femmes et l'UQAM, ont également été renouvelés.

##### Les lieux de diffusion et les événements grand public

En matière de production et de diffusion, l'UQAM se démarque par la qualité de ses installations et équipements et par la multiplicité des lieux de diffusion (**Galerie de l'UQAM, Cœur des sciences, Centre de design, Centre Pierre-Péladeau**, etc.).

Au cours des dernières années, l'UQAM a poursuivi le développement de ses collaborations avec des partenaires externes afin de mieux soutenir la diffusion de la recherche-crédation. C'est ainsi que plusieurs projets d'expositions (projet GAO), d'installations éphémères sur les places publiques (*La grande école*) ou de projections sur les murs des pavillons (*McLaren Mur à mur*) ont pu voir le jour, grâce à la collaboration de partenaires tels que le Partenariat du Quartier des spectacles et la Place des Arts.



Chaque année, l'Université accueille entre ses murs des événements scientifiques et culturels auxquels peuvent participer des membres du public. À titre d'exemples, mentionnons une causerie ouverte au public mettant en vedette le maestro Kent Nagano, les volets Exposition et Festival du congrès de l'Electronic Literature Organization (ELO) ou encore divers événements artistiques organisés dans le cadre d'un symposium sur l'art et le vieillissement.

##### Les cliniques ouvertes au public

L'Université compte plusieurs cliniques ouvertes qui offrent à la communauté des services en matière de sexologie, de psychologie, d'orientation, de fiscalité et de droit, tout en donnant aux étudiantes et étudiants de l'Université l'occasion de développer des compétences professionnelles, d'approfondir des notions théoriques vues en classe et d'élaborer des méthodes d'intervention.

Depuis la dernière comparution de l'Université devant la Commission, l'UQAM a mis sur pied le Centre de services orthopédagogiques (CSO) qui offre ses services, de septembre à avril, à des jeunes du primaire et du secondaire ainsi qu'à des adultes ayant des difficultés en lecture, écriture et mathématiques, et ce, à des prix modiques variables selon les revenus. Les services sont offerts principalement par des étudiantes et étudiants à la maîtrise en orthopédagogie.

#### Les écoles d'été

Offertes à Montréal comme à l'étranger, les écoles d'été permettent aux étudiantes et étudiants, aux professionnelles et professionnels ainsi qu'au grand public de profiter de l'expertise de professeures et professeurs reconnus internationalement, d'obtenir un diplôme plus rapidement, de reprendre un cours ou d'explorer de nouveaux horizons.

L'UQAM offre des écoles d'été à l'étranger, dont à Abidjan, Berlin, Bogota, Dalian, Florence, Molyvos et Prague, qui portent, entre autres, sur l'archéologie, le cinéma, l'histoire, les langues et cultures du monde, ainsi que les innovations sociales. De même, l'UQAM organise dans ses murs des écoles d'été ouvertes aux étudiantes et étudiants d'ici et d'ailleurs sur des thèmes variés allant de l'agriculture urbaine aux sciences cognitives.

#### Le Programme UQAM-MIDI

L'Université collabore aussi avec de nombreux partenaires afin de faciliter l'intégration professionnelle et culturelle des nouveaux arrivants et arrivantes au Québec. À titre d'exemple, l'UQAM et le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) sont partenaires depuis plusieurs années afin d'offrir aux étudiantes et étudiants immigrants des cours non crédités de francisation à temps complet ou partiel. Chaque année, plusieurs centaines de personnes reçoivent ainsi une formation linguistique en français, à laquelle se greffe la présentation de plusieurs aspects de la société québécoise.

#### Le projet « Adoptez une école »

L'Université s'investit également avec la communauté à travers différents projets tels que l'initiative « Adoptez une école », lancée en 2015, qui vise à rapprocher des écoles de la Commission scolaire de Montréal (CSDM), des universités et des cégeps, afin de favoriser la persévérance et la réussite scolaires.

### **4.2. S'ouvrir au monde, ici et ailleurs**

Au cours des dernières années, l'UQAM a fait preuve à maintes reprises de son engagement envers le développement socioéconomique et culturel de la région de Montréal en général, et du Quartier latin en particulier. Elle a également contribué à l'avancement de la recherche et de la formation, aux échelles régionale, nationale et internationale, notamment à travers l'établissement de partenariats, la mise en œuvre de programmes de mobilité ainsi que l'accueil ou l'organisation d'événements d'envergure mondiale.

## Un acteur incontournable du développement de Montréal de 2013 à 2018

L'UQAM s'est notamment démarquée par les projets présentés dans le cadre du mouvement Je fais Mtl, par son adhésion au Quartier de l'innovation et par son partenariat avec le Quartier des spectacles. Parmi d'autres exemples, mentionnons les engagements suivants :

- L'UQAM et Espace pour la vie ont présenté le projet conjoint d'exposition agricole, dans le cadre de l'événement Je vois Mtl.
- L'UQAM a participé aux Rencontres internationales du documentaire de Montréal (RIDM).
- De nombreux projets d'animation ont été réalisés en partenariat avec le Quartier des spectacles (projections, installations interactives, parcours, etc.).
- L'UQAM a de plus déposé des mémoires dans le cadre des consultations sur la Stratégie centre-ville et sur la Politique culturelle.
- En collaboration avec l'Université Concordia, l'UQAM a déposé un mémoire conjoint à la Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation de la Ville de Montréal dans le cadre de consultations visant à optimiser le potentiel de développement économique et d'innovation des établissements d'enseignement supérieur à Montréal.
- En collaboration avec les autres établissements d'enseignement supérieur et de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (CCMM), l'UQAM a participé à la réalisation et à la diffusion d'une étude sur la contribution socioéconomique des universités montréalaises.
- L'UQAM a participé activement aux rencontres SERI, des activités de maillage entre chercheuses et chercheurs et entreprises organisées par le Service de développement économique de la Ville de Montréal.
- L'UQAM a travaillé, à la fois comme participante et leader du milieu universitaire, à la mise sur pied d'un pôle en arts et créativité numériques (qui deviendra en 2018 Synthèse – Pôle Image Québec), un partenariat qui réunit, à Montréal et ailleurs au Québec, des actrices et acteurs des milieux gouvernementaux, éducatifs et de l'industrie autour des enjeux de recherche et de formation en jeux vidéo, environnements immersifs, animation 3D et réalité virtuelle.
- L'UQAM a également collaboré activement aux travaux entourant l'élaboration d'une entente quinquennale entre les universités et cégeps montréalais et la Ville de Montréal, visant notamment à favoriser les projets de collaboration grâce à la mise sur pied, au sein de l'administration municipale, d'un Bureau de l'enseignement supérieur.
- Parmi les autres initiatives résultant d'une synergie entre les milieux universitaire, entrepreneurial et municipal, mentionnons la création du MT Lab, un incubateur mis sur pied par l'UQAM, Tourisme Montréal et la Ville de Montréal en 2017. Le MT Lab a pour mission d'accueillir les jeunes pousses du Québec, du Canada et de l'international dans les secteurs du tourisme, du transport, des festivals et de la culture, de l'hôtellerie, de la restauration et du divertissement.

Au-delà de la ville de Montréal, l'UQAM s'est également consacrée au développement de la région métropolitaine, où elle est présente par le biais de ses quatre campus situés à Laval, Longueuil, Terrebonne et dans l'Ouest-de-l'Île. En outre, de nombreux nouveaux liens ont également été établis au cours des dernières années afin d'améliorer le positionnement de l'Université dans la région métropolitaine, entre autres avec le Comité de concertation régional sur la formation professionnelle, technique et universitaire de la Montérégie (CCRFPT), la Chambre de commerce et d'industrie de la Rive-Sud (CCIRS), la Chambre de commerce et d'industrie de Deux-Montagnes (CCI2M), la Chambre de commerce et d'industrie Thérèse-de Blainville (CCITB), le Pôle régional d'innovation de Laval (PRIL), ainsi qu'avec Culture Laval.

#### 4.2.1. Des partenaires sur les cinq continents

Poursuivant le développement de son réseau mondial, l'UQAM a reçu plusieurs délégations, représentantes et représentants de nombreux pays et universités, en plus de réaliser une cinquantaine de missions de relations internationales depuis la dernière comparution de l'Université devant la Commission. Parmi ces partenariats, l'UQAM a renforcé entre autres ses liens avec la Chine, à travers plusieurs collaborations, dont une entente avec le Shanghai Institute of Visual Arts et la Shanghai Normal University. Voici quelques exemples qui appuient ce développement :

- Sous l'initiative de l'UQAM et la Shanghai Normal University, la Maison de Montréal à Shanghai a été inaugurée en 2017-2018.
- Plusieurs missions et conférences ont eu lieu durant la période 2013-2014 à 2017-2018 dans les pays suivants : Brésil, Chine, Cuba, Danemark, Équateur, France, Italie et Japon.

#### 4.2.2. Le rayonnement international

La présence internationale de l'UQAM se traduit aussi par l'accueil et l'organisation de colloques et congrès d'envergure, parmi lesquels les suivants :

- La 5<sup>e</sup> édition du colloque EcoHealth;
- L'International Association for Media and Communication Research;
- La 6<sup>e</sup> Conférence internationale sur les technologies de l'Internet;
- La 6<sup>e</sup> Conférence internationale de Media Art History;
- Le 7<sup>e</sup> Congrès international des recherches féministes dans la francophonie;
- Le 84<sup>e</sup> Congrès de l'Association francophone pour le savoir;
- La prestigieuse International World Wide Web Conference;
- Une partie du Forum social mondial.

L'Université a en outre participé, avec d'autres partenaires, à l'organisation du Global Diplomacy Lab et du Congrès des Amériques sur l'éducation internationale (CAEI), qui a réuni à Montréal plus de 800 participantes et participants.

L'Université soutient également plusieurs unités de recherche à vocation internationale, dont cinq chaires UNESCO, le Réseau Orbicom et l'**IEIM, qui réunit plus de 20 unités de recherche distinctes** et abrite notamment la Clinique internationale de défense des droits humains, une organisation dont le rayonnement dépasse les frontières. L'Université héberge également l'organisme à but non lucratif New Cities Foundation (NCF).

## L'année 2018-2019 : 1 communauté, 10 actions, 100 jours

« Dix actions en 100 jours », tel était le leitmotiv de la nouvelle rectrice Magda Fusaro, lors de son entrée en fonction le 7 janvier 2018. Ce pari ambitieux, voire même risqué, a été réalisé avec brio lors de sa 1<sup>re</sup> année et demie à la direction de l'Université. Un tel défi ne peut se concrétiser en étant seule à la tête d'une si grande organisation. L'engagement de toutes et tous au sein de la communauté universitaire était essentiel pour que l'UQAM puisse se donner les moyens de ses ambitions.

À cet égard, la rectrice a tenu à mettre sur pied des tables de concertation qui allaient devenir un lieu privilégié d'échanges d'idées permettant aux différentes parties prenantes de l'Université de s'exprimer sur des enjeux clés de l'organisation : le recrutement, la persévérance aux études, la santé et la qualité de vie au travail, l'attribution des charges d'enseignement, le mode d'allocation des ressources financières et l'allègement des processus administratifs des Services financiers.

L'année 2018-2019 s'est également déroulée sous le signe de la transparence dans les modes d'échanges privilégiés par la rectrice. Une représentation accrue de cette dernière s'est ressentie, tant auprès de la communauté interne que des partenaires externes et des organismes gouvernementaux. Cette forte présence a permis à l'UQAM d'intensifier son rayonnement tout en prenant position et action sur des enjeux de société qui lui sont chers.



Le 9 avril 2019, comme mentionné en introduction, l'Université a tenu à marquer le coup d'envoi d'une année de célébrations sous le thème « 50 ans d'audace ». Fière de ses 50 ans d'existence, la communauté uqamienne, porteuse de projets et d'idées, a permis de mettre au point une programmation riche et diversifiée pour cette année de festivités, tout en affichant une identité visuelle propre au 50<sup>e</sup> anniversaire.

Les prochaines pages présenteront les réalisations de l'UQAM en lien avec le programme des 10 actions lancé par la rectrice en janvier 2018.

**Action 1 – Une université pour les étudiantes et les étudiants**

**Action 2 – Un nouvel essor pour la recherche et la création**

**Action 3 – Les ressources humaines : un enjeu phare**

**Action 4 – L'UQAM : un milieu de vie sain et écoresponsable**

**Action 5 – Une rectrice sur le terrain**

**Action 6 – Osons l'UQAM : positionnement et rayonnement**

**Action 7 – Campagne majeure de la Fondation de l'UQAM**

**Action 8 – À l'œuvre pour répondre aux besoins des unités de base**

**Action 9 – Transparence des budgets et des états financiers**

**Action 10 – Développement de l'internationalisation à l'UQAM**

## 1. ACTION 1 – Une université pour les étudiantes et les étudiants

Les étudiantes et étudiants sont au cœur de la mission de l'Université. Faciliter leur intégration à la communauté universitaire, les soutenir tout au long de leur cheminement et favoriser leur réussite constituent ainsi des objectifs incontournables pour l'Université. Grâce au travail soutenu de tous les vice-rectorats, des facultés et de l'École, des instances et des équipes de nombreux services, plusieurs mesures ont été mises en place afin de concrétiser cet engagement envers la communauté étudiante.

### 1.1. Le soutien financier aux études

La refonte des programmes institutionnels de bourses aux cycles supérieurs constitue une action structurante qui a permis d'améliorer le soutien financier aux études. Voici quelques réalisations en ce sens :

- Dorénavant, tous les étudiants et étudiantes inscrits à un programme de doctorat bénéficient d'un soutien financier. Ce nouveau **programme de bourses de soutien universel** au doctorat est désormais offert depuis janvier 2019. La valeur de la bourse est de 13 000 \$ pour 3 ans – soit une bourse d'entrée de 5 000 \$ à l'an 1 et des bourses de cheminement de 4 000 \$ aux années 2 et 3 (ajout d'une 4<sup>e</sup> année pour les doctorats de 120 crédits et plus, pour un montant total de 17 000 \$). Un montant supplémentaire unique de 2 000 \$ sera versé aux étudiantes et étudiants qui prennent un congé parental durant la période couverte par la bourse.
- Dans la foulée des réflexions du Groupe de travail sur le financement étudiant dans les programmes de maîtrise et de doctorat, **un nouveau programme de bourses à la maîtrise** a vu le jour, lors du trimestre d'automne 2019. L'attribution des bourses, d'un montant de 4 000 \$, avec possibilité de poser sa candidature pour une 2<sup>e</sup> année, est basée sur la qualité du dossier universitaire. Il est prévu d'augmenter de façon substantielle le nombre de bourses, qui passera de 150 en 2019-2020 à 275 en 2022-2023.
- Les étudiantes et étudiants ont désormais accès de manière plus conviviale à un site Web consacré aux bourses d'études. Ce site permet de simplifier leurs démarches de recherche de financement par le biais du Répertoire institutionnel des bourses d'études.

### 1.2. La persévérance et la réussite

- La Table de concertation sur la persévérance et la réussite aux études a été créée afin de documenter les facteurs qui influencent la persévérance et la réussite étudiantes, de déterminer des objectifs institutionnels et de proposer des mesures de soutien.
- Depuis 2018-2019, une nouvelle offre de soutien dans les campus en région métropolitaine est disponible pour les étudiantes et étudiants. Une conseillère à l'accueil et l'intégration des personnes en situation de handicap se déplace désormais dans trois des quatre campus en région métropolitaine de l'UQAM pour établir les plans d'intervention et effectuer les suivis en cours d'année. De plus, un service de passation des examens a été déployé au Campus de Lanaudière.

- Depuis l'automne 2018, l'Université peut compter sur l'ajout d'une psychoéducatrice qui s'est jointe à l'équipe du soutien à l'apprentissage, afin d'offrir davantage de consultations individuelles et de développer de nouveaux projets, notamment avec les étudiantes et étudiants parents (de 227 étudiantes et étudiants rencontrés individuellement en 2017-2018 à 342 en 2018-2019).

### 1.3. L'accessibilité au savoir, à la formation et aux services

- Un projet pilote d'élargissement des heures d'ouverture des bibliothèques a finalement été intégré à l'horaire régulier. Depuis septembre 2018, durant les semestres d'automne et d'hiver, toutes les bibliothèques sont ouvertes jusqu'à 18 h le samedi, tandis que la Bibliothèque centrale demeure ouverte le dimanche de 11 h à 18 h et jusqu'à minuit pendant les périodes les plus achalandées des semestres.
- **L'UQAM a conclu une entente avec la Société de transport de Montréal (STM)** afin que les étudiantes et étudiants puissent obtenir leur carte OPUS en ligne, par l'intermédiaire du Portail étudiant.
- **L'Université a également conclu une entente avec le Musée des beaux-arts de Montréal (MBAM)** afin d'offrir un accès privilégié au Musée aux étudiantes et étudiants de certains programmes de cycles supérieurs de la Faculté des arts.
- L'UQAM a adhéré au programme CHNGR MTL (Changer Montréal) visant la création d'emplois étudiants par des expériences de travail (économie sociale) dans des collectivités, programme auquel participent Le Chantier, la Ville de Montréal, l'organisme TIESS, le Conseil d'économie sociale de l'île de Montréal (CESIM), l'Université Concordia et l'Université McGill.
- Une nouvelle entente a été signée avec Microsoft concernant les licences dites « campus », qui permet aux étudiantes et étudiants de télécharger et d'installer Office 365 gratuitement et de bénéficier également de la suite dans l'infonuagique, sur leurs appareils informatiques personnels.
- La nouvelle Banque d'emplois de l'UQAM a été lancée en 2018. Durant le trimestre d'hiver, près de 3 000 nouvelles offres d'emplois ont été diffusées auprès de la population étudiante et diplômée. Durant la même période, plus de 7 200 usagères et usagers ont consulté la Banque d'emplois dont l'interface est conviviale et adaptative.

### 1.4. Les valeurs d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI)

- Dans le cadre du projet institutionnel Prénom choisi, les étudiantes et étudiants de l'UQAM peuvent, depuis janvier 2019, faire une demande afin d'utiliser un prénom choisi – plutôt que le prénom légal – dans plusieurs documents, ressources et communications institutionnels non officiels. Cette initiative vise à mieux refléter la réalité de certaines personnes et à faciliter leur parcours et leurs interactions au sein de la communauté universitaire. **Première université francophone au Québec à offrir un tel service, 133 étudiantes et étudiants avaient déjà eu recours à cette option en mai 2019, un chiffre en constante augmentation depuis.**

- L'UQAM héberge désormais le siège d'une nouvelle organisation internationale, Égides – l'Alliance internationale francophone pour l'égalité et les diversités, qui intervient en faveur des personnes LGBTQI (lesbiennes, gaies, bisexuelles, trans, queers et intersexes) dans l'ensemble de la Francophonie.
- L'UQAM a également participé pour la toute première fois en 2019 au défilé de la Fierté, organisé dans le cadre du festival Fierté Montréal et mis sur pied à l'initiative des communautés LGBTQ+ montréalaises.
- L'UQAM a amorcé des démarches visant la mise en place d'un Secrétariat EDI à l'automne 2019.

### **1.5. L'éducation inclusive (rapport, politique, pédagogie)**

- À la suite du rapport *Éducation inclusive : une responsabilité collective, une occasion socioéducative pour l'UQAM*, la Commission des études a approuvé la création du Comité-conseil sur l'éducation inclusive, le 15 mai 2018. Présidé par Alejandro Lorite, professeur au Département des sciences juridiques, ce comité a pour mandat de conseiller la Commission des études sur l'ensemble des questions relatives à l'éducation inclusive et sera notamment appelé à proposer une politique en matière d'éducation inclusive. Parmi les mesures déjà mises en place, mentionnons un tout nouveau module du programme d'autoformation en ligne Enseigner à l'université, lancé en 2017 par le Groupe d'intervention et d'innovation pédagogique (GRIIP) du Réseau de l'Université du Québec.
- Le 7 mai 2019, la Journée de la pédagogie universitaire a été organisée avec pour thème la diversité des profils étudiants. Organisée autour de trois pôles – innovation, inclusion et inspiration –, elle avait pour objectif de favoriser le partage de bonnes pratiques à l'aide d'exemples d'approches pédagogiques ayant fait leurs preuves.

### **1.6. Le soutien aux étudiantes et étudiants autochtones**

Grâce à l'obtention d'une subvention de 327 000 \$ du gouvernement du Québec, les Services à la vie étudiante ont été en mesure de procéder entre autres à l'embauche d'une conseillère autochtone, afin d'assurer la mise en œuvre de divers projets, dont les suivants :

- L'aménagement d'un local, le Niska, a permis aux étudiantes et étudiants autochtones de se regrouper, d'échanger et de se soutenir dans leurs études. Ce local a également facilité la tenue de plusieurs activités sociales et culturelles, qui ont eu lieu tout au long de l'année.
- Le français étant la langue seconde de nombreux étudiants et étudiantes autochtones, du perfectionnement précis en français est désormais offert sous forme d'activités de tutorat individuel. Deux tutrices ont été embauchées à cette fin.
- Des formations aux réalités autochtones ont été développées par la conseillère, et des ateliers ont été offerts au personnel des Services à la vie étudiante, des différentes facultés et de l'École. En outre, une formation consacrée au personnel enseignant est prévue à l'automne 2019.

- Une 2<sup>e</sup> édition de l'école d'été La gouvernance autochtone au féminin, conçue pour les femmes autochtones leaders en partenariat avec le Service aux collectivités et la Faculté de science politique et de droit, a été tenue à l'été 2018.
- Enfin, un projet pilote de deux ans est en cours à la Faculté de science politique et de droit afin de favoriser l'accessibilité des autochtones aux études supérieures. En vertu de cette initiative, quatre places au baccalauréat en droit seront désormais réservées chaque année pour des candidatures autochtones qui viennent du milieu professionnel ou qui ont des engagements sociaux probants.

### 1.7. Le soutien aux athlètes

- En 2018-2019, **la Fondation de la famille Molson a fait un don majeur d'un million de dollars à l'UQAM pour la mise en place d'une équipe de hockey.** Forte de cet appui et en collaboration avec plusieurs partenaires de l'Université, l'équipe du Centre sportif de l'UQAM travaille activement à la concrétisation du projet.
- Les étudiantes et étudiants athlètes de l'UQAM ont obtenu en 2018, **pour la 5<sup>e</sup> année consécutive, le plus haut taux de réussite académique au Québec et l'un des meilleurs au Canada.**
- Cinq Uqamiennes et Uqamiens ont aussi participé aux Jeux olympiques de PyeongChang en février 2018. Pascal Dion, étudiant au baccalauréat d'intervention en activité physique, a remporté la médaille de bronze en patinage de vitesse sur courte piste.

## 2. ACTION 2 – Un nouvel essor pour la recherche et la création

La recherche et la création menées à l'UQAM, dont les retombées concrètes ont fait la marque de l'Université, ont bénéficié d'actions structurantes pour assurer aux chercheuses et chercheurs les outils et les moyens nécessaires à leur plein essor. En mars 2018, un comité de révision a été formé pour mettre à jour la Politique de la recherche et de la création (n° 10) et ses annexes. Les grands objectifs étaient les suivants : simplifier et actualiser le contenu de la Politique; la rendre plus près des pratiques actuelles et plus inclusive; la rendre agile et ainsi permettre à l'UQAM de saisir les occasions. Une version amendée de la politique n° 10 devrait être présentée aux instances à l'hiver 2020, après consultation de la communauté universitaire.

La recherche à l'UQAM témoigne de son dynamisme et de son effervescence, entre autres par la création de plusieurs structures de recherche. L'UQAM se trouve en effet enrichie de 11 nouvelles chaires de recherche, soit :

Quatre chaires de recherche du Canada (CRC)

- CRC sur les communautés de joueurs et les données numériques (titulaire : Maude Bonenfant, Département de communication sociale et publique);
- CRC en génomique aquatique environnementale (titulaire : Cassandre Lazar, Département des sciences biologiques);
- CRC en événements hivernaux météorologiques extrêmes (titulaire : Julie Thériault, Département des sciences de la Terre et de l'atmosphère);

- CRC en transmission et connaissances de la langue inuite (titulaire : Richard Compton, Département de linguistique).

#### Trois chaires de recherche-innovation en partenariat

- La Chaire Co-operators en analyse des risques actuariels (titulaire : Jean-Philippe Boucher, professeur au Département de mathématiques);
- La Chaire de recherche sur les violences sexistes et sexuelles en milieu d'enseignement supérieur (titulaire : Manon Bergeron, professeure au Département de sexologie);
- La Chaire de recherche Fintech AMF-Finance Montréal (titulaire : Richard Guay, professeur au Département de finance).

#### Quatre chaires stratégiques de l'UQAM

- La Chaire de recherche UQAM en bioanalytique (titulaire : Lekha Sleno, professeure au Département de chimie);
- La Chaire de recherche UQAM sur l'impact local des firmes multinationales (titulaire : Julien Martin, professeur au Département des sciences économiques);
- La Chaire de recherche UQAM sur la réduction des inégalités sociales de santé (titulaire : Janie Houle, professeure au Département de psychologie);
- La Chaire de recherche UQAM en hydrogéologie urbaine (titulaire : Florent Barbecot, professeur au Département des sciences de la Terre et de l'atmosphère).

L'Université a également vu la mise sur pied de nouveaux centres de recherche :

- Le Groupe de recherche interdisciplinaire sur les affirmations autochtones contemporaines (GRIAAC), reconnu en tant que centre de recherche institutionnel à l'UQAM et antenne montréalaise du Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones (CIERA), un regroupement stratégique du FRQSC;
- Le Centre d'analyse politique sur la constitution et le fédéralisme, dirigé par Alain G. Gagnon, professeur au Département de science politique, et financé par le Secrétariat du Québec aux relations canadiennes;
- Le Centre de réflexion francophone sur les enjeux internationaux, développé par François Audet, professeur au Département de management et technologie et directeur de l'IEIM, qui a bénéficié, pour ce projet, d'un financement de 150 000 \$ du ministère des Relations internationales et de la Francophonie.

L'UQAM est aussi à l'origine de la création de deux initiatives intersectorielles et interuniversitaires :

- Le Réseau Inondations intersectoriel du Québec (RIISQ), dirigé par Philippe Gachon, professeur au Département de géographie et titulaire de la Chaire de recherche UQAM sur les risques hydrométéorologiques liés aux changements climatiques. **Financé par les Fonds de recherche du Québec, le RIISQ fédère 16 établissements et 120 chercheuses et chercheurs à l'échelle du Québec.**

- **HumanIA**, une grande collaboration intersectorielle qui regroupe des chercheuses et chercheurs de l'UQAM, de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) et de l'Université Concordia, qui s'intéressent aux impacts sociétaux de **l'intelligence artificielle**.

Enfin, de nouveaux partenariats ont vu le jour, dont les suivants :

- L'UQAM est devenue partenaire à part entière de MITACS, un organisme canadien sans but lucratif spécialisé dans l'établissement de partenariats entre les universités et l'industrie. L'Université siège désormais au CA de l'organisme, et le Service des partenariats et du soutien à l'innovation peut bénéficier d'une ressource qui se consacre à temps plein à la recherche et au développement de nouveaux partenariats.
- Dans le cadre de C2 Montréal 2018, le Quartier de l'innovation, dont l'UQAM est partenaire universitaire, a organisé le Sommet de Montréal sur l'innovation (SMI) sur le thème « Entrepreneuriat + Impact social : accroître le potentiel de collaboration dans la métropole ». Au terme de l'événement, l'UQAM a proposé une déclaration intitulée « L'ambition et la nécessité de soutenir, ensemble, l'innovation sociale ».
- Financé par Patrimoine Canada, un projet en partenariat mené par Daniel Chartier, titulaire de la Chaire de recherche sur l'imaginaire du Nord, de l'hiver et de l'Arctique, s'attelle à mettre en valeur le patrimoine culturel écrit de trois communautés inuites du Canada (Nunavik, Nunatsiavut et Nunavut).

## 2.1. La performance de la recherche à l'UQAM

- Selon Research Infosource, l'UQAM maintient année après année **sa 1<sup>re</sup> place au Québec et sa 6<sup>e</sup> place au Canada en matière de financement de la recherche**, dans la catégorie des universités à vocation générale (grandes universités sans faculté de médecine).
- Avec plus de 3,1 millions de dollars, l'UQAM s'est classée 1<sup>re</sup> au Canada au concours 2018 du programme de développement Savoir du CRSH.
- Lors du concours 2018-2019, les trois Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies (FRQNT), Santé (FRQS), Société et culture (FRQSC) – ont octroyé à une cinquantaine de chercheuses et chercheurs de l'UQAM des subventions de recherche totalisant 5,3 millions de dollars.
- Le Centre d'étude de la forêt (CEF) a par ailleurs obtenu un financement de 3,6 millions de dollars pour les six prochaines années de la part du FRQNT. Il s'agit du montant maximal octroyé à titre de subvention d'infrastructure pour les regroupements stratégiques.
- Le Réseau canadien de recherche partenariale sur la philanthropie (PhiLab), basé à l'UQAM et associé au Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES), a obtenu au printemps 2018 une subvention de partenariat du CRSH de 2,5 millions de dollars sur six ans.
- Marie Larocque, professeure au Département des sciences de la Terre et de l'atmosphère et directrice de l'ISE, a reçu près de 1,5 million de dollars du ministère du Développement durable, de l'Environnement

et de la Lutte contre les Changements climatiques (MDEELCC) ainsi que de partenaires régionaux pour coordonner un projet de recherche sur les eaux souterraines dans les régions des Laurentides et des Moulins.

- Le professeur du Département des sciences biologiques Jonathan Verreault a obtenu près d'un million de dollars de Pêches et Océans Canada et du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) du Canada afin de mener une étude sur la population de bélugas dans l'estuaire du Saint-Laurent.
- L'UQAM a reçu un financement majeur de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) pour la mise en place d'un réseau de parcelles et d'équipements de terrain et de laboratoire pour faire le suivi de processus écologiques et de la dynamique forestière. La subvention annoncée en janvier 2018 totalise un montant de 9,5 millions de dollars, dont quelque 3,3 millions ont été alloués à l'UQAM.
- Bell Cause pour la cause et la Fondation de la famille Rossy ont annoncé le 7 mai 2018 **un don conjoint de 500 000 \$ à la Fondation de l'UQAM et à la Fédération des cégeps pour le programme Zenétudes** créé par Diane Marcotte, professeure au Département de psychologie et directrice du Laboratoire de recherche sur la santé mentale des jeunes en contexte scolaire.
- En janvier 2019, Bell Cause pour la cause annonçait **un nouveau don de 500 000 \$, cette fois-ci pour le CRISE de l'UQAM.**
- Radio-Canada a désigné la professeure du Département de sexologie Manon Bergeron comme Scientifique de l'année 2018. Elle reçoit ce titre pour sa contribution à l'avancement des connaissances sur les violences à caractère sexuel.
- L'entreprise SPARK Microsystems, issue de travaux de deux chercheurs de l'UQAM visant à développer et commercialiser une technologie de communication sans fil ultra-basse puissance, a remporté la 6<sup>e</sup> édition du Nokia Open Innovation Challenge.

## 2.2. L'EDI en recherche

- Véronique Leduc de la Faculté de communication est devenue la 1<sup>re</sup> personne sourde à occuper un poste de professeure dans une université au Québec.
- L'UQAM a accueilli, en octobre 2018, une séance de consultation sur l'adaptation canadienne de l'initiative Athena SWAN (*Scientific Women's Academic Network*). En vertu de ce programme qui a vu le jour en Grande-Bretagne en 2005 et qui est aujourd'hui reconnu internationalement, une mention est accordée aux établissements d'enseignement supérieur qui adoptent des pratiques favorisant l'EDI dans le milieu de la recherche.

### 3. ACTION 3 – Les ressources humaines : un enjeu phare

Assurer le respect, le mieux-être, le développement et la reconnaissance des personnes contribue à la mise en place d'un milieu de vie propice à l'épanouissement des membres de la communauté universitaire.

#### 3.1. La création du Vice-rectorat au développement humain et organisationnel

La création du Vice-rectorat au développement humain et organisationnel (VRADHO), autorisée par le CA le 20 mars 2018, s'inscrit dans une volonté de mettre cet enjeu au cœur des priorités institutionnelles. Bien que cette unité administrative soit relativement standard dans la structure organisationnelle des universités, cette création visait la réorganisation de services existants et la mise sur pied d'un Service de développement organisationnel, dans le but d'offrir un milieu de vie favorisant la santé, la qualité de vie de l'ensemble de la communauté par le biais de programmes et de mesures liés à la planification, à la formation et à la reconnaissance du personnel, au cheminement professionnel et au développement de la carrière des employées et employés.

Parmi les nombreuses priorités de ce vice-rectorat, notons ces récentes activités :

- Le Comité de gestion stratégique des effectifs a été mis sur pied afin d'effectuer un portrait permettant d'établir une planification simulant l'évolution des effectifs. Cette planification documentera également les besoins de nouvelles compétences auprès du personnel pour améliorer les pratiques de gestion, notamment en matière de cheminement de carrière.
- L'UQAM a signé trois conventions collectives (SPUQ, IATSE et SEUQAM) et une entente avec ses employées et employés non syndiqués (AENSUQAM).
- La Politique visant à combattre et à prévenir le sexisme et les violences à caractère sexuel sur le campus (n° 16) a été adoptée par le CA le 10 avril 2019. Sa mise en application est prévue à l'automne 2019.
- La révision de la Politique contre le harcèlement psychologique (n° 42), de la Politique en matière d'environnement (n° 37) et la mise en œuvre de la 2<sup>e</sup> phase d'implantation du Programme d'accès à l'égalité en emploi sont également des projets portés par le VRADHO.

### 4. ACTION 4 – L'UQAM : un milieu de vie sain et écoresponsable

Faire de l'UQAM un milieu de vie, d'études et de travail plus vert, plus sain et exempt de violences sexuelles constitue un enjeu de 1<sup>re</sup> importance, dont la responsabilité a été confiée au VRADHO (voir action 3). L'Université a déjà posé des actions en vue d'assurer la sécurité et l'intégrité des personnes et de mettre en place un campus écoresponsable.

#### 4.1. Un milieu de vie, d'études et de travail

- Dans le cadre du programme Accès jardins, l'Université a conclu un partenariat avec l'arrondissement de Ville-Marie pour la mise en valeur des espaces verts du campus et du Quartier latin. En vertu de ce partenariat, l'arrondissement réaménage la place Pasteur ainsi que les rues Sainte-Catherine Est, Saint-

Denis, Sanguinet, Savignac et Christin, dans le but de faire plus de place à la végétation et d'améliorer l'expérience piétonne. Les principaux travaux ont été effectués au cours de l'été 2018.

- L'UQAM est devenue la **1<sup>re</sup> université québécoise dont le campus est entièrement sans fumée, en interdisant la consommation du cannabis**. Lors de sa réunion du 27 novembre 2018, le CA a adopté à l'unanimité la Politique encadrant le cannabis (n° 57) et les modifications au Règlement sur la protection des personnes et des biens (n° 10) ainsi que celles à la Politique pour un campus sans fumée (n° 55).
- Plusieurs projets immobiliers ont été réalisés ou sont en cours d'exécution pour améliorer les espaces de travail et d'études. Mentionnons, entre autres, les travaux effectués aux pavillons Judith-Jasmin et de Danse, au Campus de Laval, aux places publiques partagées avec la Ville ainsi qu'en matière de signalétique extérieure.
- **L'Université a pu compter sur une subvention de 36 millions de dollars du MEES pour l'aménagement de l'ESG UQAM au pavillon Sanguinet.**
- De nouveaux espaces individuels pour les étudiantes et étudiants, baignés d'une lumière naturelle, sont désormais accessibles aux bibliothèques du pavillon Hubert-Aquin.



#### 4.2. Un milieu écoresponsable

- Le Comité institutionnel d'application de la Politique en matière d'environnement (CIME) a poursuivi ses réflexions afin de permettre à l'Université de concrétiser sa vision en matière d'environnement et de développement durable et d'assurer un suivi rigoureux de ses actions pour y arriver. Le CIME est sur le point de terminer la révision de la Politique en matière d'environnement (n° 37) et travaille à la réalisation d'un plan d'action institutionnel, qui sera présenté à la communauté au cours de la prochaine année.
- Le CIME a récemment annoncé les résultats du concours du Fonds vert de l'UQAM, qui offre un soutien financier aux membres et aux groupes de la communauté qui désirent développer des projets écoresponsables. Treize initiatives ont reçu des bourses.
- En octobre 2018, le CIME a invité la communauté uqamienne à présenter des projets en matière d'écodéveloppement au Fonds vert de l'UQAM, à l'occasion du lancement de sa 8<sup>e</sup> campagne du fonds.
- **L'UQAM s'est hissée au 3<sup>e</sup> rang des universités québécoises les plus performantes en matière de collecte de petits appareils électroniques domestiques**, selon le classement établi par Electrobac, l'entreprise montréalaise à l'origine de la mise sur pied du système de bacs de récupération.

## 5. ACTION 5 – Une rectrice sur le terrain

Dès son entrée en fonction, la rectrice a manifesté le souhait de rencontrer les différents groupes à l'œuvre au sein de l'UQAM, afin de favoriser une communication ouverte avec la direction et d'assurer des prises de décisions transparentes qui prennent ancrage dans la communauté.

### 5.1. Une relation constante avec la communauté

- Des rencontres régulières avec les directions départementales et de programmes, les associations étudiantes, les cadres et les responsables des associations syndicales et des groupes d'employées et d'employés ont été organisées. Au total, plus d'une trentaine de rencontres ont eu lieu entre le 1<sup>er</sup> mai 2018 et le 31 avril 2019.
- La rectrice a également effectué de nombreuses présentations à l'ensemble de la communauté, ces moments d'échange constituant autant d'occasions privilégiées de discuter de préoccupations communes et de faire le point sur les grands dossiers institutionnels.
- **La rectrice a également participé au cours de l'année à plus d'une trentaine d'événements scientifiques et culturels organisés par les différents services et unités de l'Université.** Elle a par ailleurs organisé plusieurs événements de reconnaissance spécifiquement consacrés à la communauté afin de souligner l'excellence de toutes et tous au quotidien.

### 5.2. Les stages dans la formation universitaire

Bien que ce volet ne figurait pas dans les 10 actions annoncées par la rectrice, un traitement prioritaire a été accordé au dossier des stages dans la formation universitaire au cours de la dernière année. La rectrice et son équipe ont su prendre rapidement le leadership sur cet enjeu particulièrement important à l'UQAM, et plus largement dans l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur au Québec. L'UQAM s'est alors engagée dès les 1<sup>ers</sup> instants à établir des discussions avec les étudiantes et étudiants concernés, le Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) et le MEES. La rectrice a par ailleurs présidé le groupe de travail du BCI sur la question. La liste suivante témoigne des nombreuses actions menées dans ce dossier névralgique :

- 19 février 2018 : Rencontre de la direction de l'UQAM, de la directrice des Services à la vie étudiante et de la doyenne de la Faculté des sciences de l'éducation avec des représentantes et représentants étudiants des associations étudiantes facultaires.
- 20 mars 2018 : Invitation lancée à l'Association des étudiantes et étudiants de la Faculté des sciences de l'éducation (ADEESE) à présenter aux membres du CA le rapport *Enjeux et perspectives sur la rémunération des stages*, ce qui a été fait le 20 mars 2018 par les personnes représentantes de l'ADEESE.
- 20 mars 2018 : Dépôt du document institutionnel *Les stages en milieu universitaire* et adoption par le CA de la résolution appuyant la mise sur pied d'une table de concertation au CA du BCI.
- 21 septembre 2018 : Rencontre d'information entre la rectrice et les étudiantes et étudiants de l'UQAM.

- 5 octobre 2018 : **Création d'un groupe de travail sur la rémunération des stagiaires universitaires au sein du BCI**, à la demande de son CA (2018-VRAA-421-10). Présidé par la rectrice de l'UQAM Magda Fusaro, le groupe de travail, qui s'est rencontré à huit reprises entre octobre 2018 et mai 2019, avait pour mandat de coordonner les efforts des universités dans ce dossier.
- Novembre 2018 à juin 2019 : Poursuite des discussions avec le MEES.
- 13 novembre 2018 : Adoption par la Commission des études d'une résolution visant la création du Groupe de travail sur les stages dans la formation universitaire. Composé d'étudiantes et étudiants (sept sièges sont réservés à des représentants étudiants provenant de chacune des facultés et de l'École), de professeures et professeurs et de professionnelles et professionnels des services concernés, ce groupe a reçu pour mandat de conseiller la Commission des études dans ce dossier. Un rapport périodique a été déposé en avril 2019. À la suite de la prolongation de son mandat initial, le groupe prévoit déposer un rapport final de recommandations en décembre 2019.
- 1<sup>er</sup> février 2019 : Deuxième rencontre d'information entre la rectrice et les étudiantes et étudiants de l'UQAM.
- 4 février 2019 : Mise en ligne du site Web Info stages, qui a pour objectif de mieux partager l'information sur les stages et de répondre aux principales interrogations de la communauté universitaire. Le site comporte une foire aux questions (FAQ) couvrant les principales dimensions relatives aux stages, dont les assurances et les protections.

## 6. ACTION 6 – Osons l'UQAM : positionnement et rayonnement

Des efforts titanesques ont été déployés afin de mieux positionner et valoriser l'UQAM sur les scènes locale, nationale et internationale. La rectrice et les autres membres de la direction ont multiplié les rencontres avec les partenaires de l'UQAM, qu'il s'agisse des gouvernements, des regroupements interuniversitaires ou encore des organismes scientifiques et culturels montréalais.

**Au total, en 2018-2019, la rectrice a effectué plus de 300 activités de représentation** visant à assurer sa présence dans les médias et lors d'événements externes, en plus de tenir des rencontres de travail auprès des organismes gouvernementaux et des partenaires, dans le but d'établir de nouvelles ententes de collaboration aux échelles nationale et internationale.

### 6.1. Des événements d'intérêt général participant au rayonnement de l'UQAM

Soulignons entre autres :

- La rectrice a donné une conférence au Conseil des relations internationales de Montréal (CORIM) le 5 avril 2018. Dans un discours intitulé « L'UQAM, un acteur incontournable à l'international. Enjeux prospectifs du local vers le mondial », elle y a notamment abordé la question de la mobilité étudiante, du rôle de l'Université dans le rayonnement de Montréal comme cité universitaire et internationale, et de la contribution des universités à l'atteinte des objectifs de développement durable de l'UNESCO.

- La rectrice a également prononcé un discours à la CCMM le 16 novembre 2018. S'exprimant sur le thème de la 4<sup>e</sup> révolution industrielle, la rectrice a parlé du rôle des universités et des entreprises dans la réussite de cette révolution du numérique et de l'automatisation, en mettant en valeur la recherche qui se fait à l'UQAM sur le sujet.



- « Soixante-cinq pour cent des emplois qu'occuperont les élèves du primaire n'existent pas aujourd'hui. Il faut faire preuve de vision pour explorer, défricher, conquérir et encadrer ces nouveaux territoires. » Sous la rubrique « Innovation », **cet extrait de la conférence de la rectrice apparaît dans le florilège des citations marquantes de 2018 publiées sur le site de la CCMM.**
- La rectrice a également offert **une entrevue à RDI Économie, à la suite de sa conférence sur le thème des universités et du monde des affaires**, où elle a invité le milieu des affaires à appuyer la recherche, les chercheuses et chercheurs et les universités.
- La rectrice a également tenu une entrevue avec Isabelle Langlois au sujet du rôle de l'Université au sein de la Ville de Montréal et du Quartier de l'innovation.
- L'UQAM a accueilli au MT Lab la ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation et ministre responsable de la stratégie numérique, Dominique Anglade. Cette dernière a tenu une conférence de presse concernant la mesure Startup Québec issue du *Plan d'action en économie numérique*.

## 6.2. Des activités ayant contribué au positionnement de l'UQAM

- La rectrice siège désormais au sein des CA de la CCMM, du Partenariat du Quartier des spectacles et du Quartier de l'innovation, ainsi qu'au Conseil sur le numérique, mis en place par le gouvernement du Québec.
- **L'UQAM a déployé une démarche de positionnement de l'Université au sein du réseau de la santé et des services sociaux et auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux.**
- L'UQAM a mis en branle une série de représentations auprès de la Chambre de commerce de l'Est de Montréal, afin de participer activement au développement de ce secteur.
- **En 2018-2019, le Cœur des sciences, le Centre de design et la Galerie de l'UQAM ont collectivement organisé plus de 142 activités différentes**, allant d'activités scolaires à des événements publics d'envergure, en passant par des balades scientifiques. Il est à noter que la directrice de la Galerie de l'UQAM, Louise Déry, a reçu en 2017 le titre de chevalier de l'ordre des Arts et des Lettres, l'une des principales distinctions décernées par la République française.
- En 2018-2019, 45 conférences ou événements ont été diffusés sur UQAM.tv afin de les rendre accessibles à l'ensemble de la population. Parmi ceux-ci, mentionnons une conférence publique portant sur le domaine des arts du Programme de formation de l'école québécoise et une autre traitant du rôle des alliées et alliés dans le combat contre l'homophobie, la biphobie et la transphobie en milieu scolaire.

- L'Université priorise également ses relations avec les cégeps et collèges dans le cadre de ses représentations publiques, dans le but de développer des partenariats. Une stratégie de représentation a notamment été mise en œuvre dans le cadre du projet de Centre régional universitaire de Lanaudière.
- Des efforts appuyés ont permis de consolider les relations avec les partenaires de l'UQAM à Laval et sur la Rive-Nord afin d'assurer la réussite de l'installation du nouveau campus au collège Montmorency, région où l'UQAM offre des programmes depuis plus de 30 ans.

### 6.3. La communauté de l'UQAM et son rayonnement dans la société

La communauté universitaire et ses diplômées et diplômés ont également rayonné aux quatre coins du globe. La liste exhaustive des réussites, honneurs, prix d'excellence et de performance ne pouvant être produite dans le cadre de ce bilan, voici néanmoins quelques exemples qui parlent d'eux-mêmes :

- Les créations de Ying Gao, professeure à l'École supérieure de mode de l'ESG UQAM, ont été présentées à Paris, en Irlande, en Corée du Sud, en Chine et aux Pays-Bas.

La professeure du Département d'études littéraires Lori Saint-Martin ainsi que les diplômés Marianne Dubuc, Karoline Georges et Michaël Trahan figurent parmi les lauréats des Prix littéraires de langue française du Gouverneur général 2018.

- La Faculté de science politique et de droit est l'une des plus primées au Canada. À titre d'exemple, la délégation étudiante a de nouveau remporté en 2019 la plus haute distinction à la Simulation des Nations Unies de New York, pour une 12<sup>e</sup> fois en 14 ans.
- Douze diplômés de l'UQAM (Maxime Bernier, Marguerite Blais, Mathieu Bock-Côté, Vincent Guzzo, Guy A. Lepage, Martin Matte, Gabriel Nadeau-Dubois, Yves Ouellet, Pierre Karl Péladeau, Jean-François Roberge, Patrick Roy, Danielle Trotter) évoluant dans les sphères de la politique, des affaires, des communications et de la culture comptent parmi les 100 personnes les plus influentes du Québec, selon le palmarès 2018 du magazine *L'actualité*.
- Quatre diplômés de l'UQAM ont été nommés au Conseil des ministres du gouvernement de la Coalition avenir Québec (CAQ), le 18 octobre 2018 (Marguerite Blais, Nadine Girault, Jean-François Roberge et Éric Simard).
- La diplômée Catherine Loubier a été nommée déléguée générale du Québec à New York par le 1<sup>er</sup> ministre François Legault, en février 2019.
- Six diplômés ont été honorés à l'occasion du Gala Québec Cinéma, le 3 juin 2018 (Jean-Sébastien Beaudoin Gagnon, Nicole Bélanger, Anouk Deschênes, Marc-Antoine Lemire, François Messier-Rheault, Stéphanie Morissette). Cet événement célèbre annuellement le talent des artistes, artisans et artisans du cinéma québécois.
- Les diplômées Manon Barbeau et Nicole Brossard ont été décorées de l'Ordre des arts et des lettres du Québec, en mai 2018.

- La professeure associée au Département d'études urbaines et touristiques Florence Junca-Adenot et la chargée de cours au Département de danse Ginette Laurin ont figuré parmi les lauréats des Prix du Gouverneur général pour les arts du spectacle, en juin 2018.
- Les professeurs Paul-André Linteau, Michel Goulet et Benoit Huot ont fait partie des 34 personnes honorées de l'un des trois grades de l'Ordre national du Québec, en juin 2018.
- Le professeur Anderson Araújo-Oliveira et la chargée de cours Julie Roberge du Département de didactique ont été décorés en juin 2018 de l'Ordre de l'excellence en éducation du Québec.
- Le professeur associé Paul-André Linteau du Département d'histoire et l'ancienne présidente du CA de l'UQAM, Lise Bissonnette, ont été nommés en juin 2018 au sein de l'Ordre du Canada.
- Alain-G. Gagnon, professeur au Département de science politique, a été décoré en juillet 2018 du grade de Chevalier de l'Ordre de la Pléiade.
- Michel Jébrak, professeur au Département des sciences de la Terre et de l'atmosphère, a obtenu en novembre 2018 le prix Bancroft de la Société royale du Canada.
- Le professeur du Département d'histoire Martin Petitclerc a été colauréat du prix Gérard-Parizeau 2018 (catégorie histoire).
- L'avocat Jean-Pierre Ménard et la Clinique juridique itinérante, dont le directeur général est le diplômé Donald Tremblay, sont les lauréats 2018 de la Médaille de Saint-Yves qui reconnaît l'apport exceptionnel d'un avocat, d'un cabinet ou d'un organisme en matière de services juridiques pro bono.
- Le professeur du Département de psychologie Brian Mishara a remporté le prix Pierre-Dansereau 2018 pour l'engagement social, décerné par l'Acfas.
- Le professeur Yves Gingras du Département d'histoire a reçu en novembre 2018 le Prix du Québec Léon-Gérin, soit la plus haute distinction accordée à un chercheur en sciences humaines et sociales.
- En novembre 2018, Clarisse Émond-Larochelle, diplômée du baccalauréat en relations internationales et droit international, et étudiante au baccalauréat en droit, a obtenu la prestigieuse bourse de la Fondation Cecil-Rhodes afin de poursuivre des études de 2<sup>e</sup> cycle à l'Université d'Oxford, en Angleterre.
- Une délégation d'étudiants de l'ESG UQAM s'est illustrée en remportant sept des neuf prix lors de la Simulation de l'Organisation mondiale du commerce, qui avait lieu à Montréal du 14 au 17 mars 2019.
- La diplômée Céline Huyghebaert a reçu en avril 2019 la prestigieuse bourse de la Fondation de la famille Claudine et Stephen Bronfman, d'une valeur de 60 500 \$.
- Le diplômé et directeur général des 7 doigts de la main, Nassib El-Husseini, a reçu le titre de Chevalier de l'Ordre de Montréal, au printemps 2019.

## 7. ACTION 7 – Campagne majeure de la Fondation de l’UQAM



La Fondation de l’UQAM a lancé la campagne de financement la plus ambitieuse de l’histoire de l’Université, le 17 janvier 2018. Placée sous le thème « 100 millions d’idées », **cette campagne a pour objectif d’amasser 100 millions de dollars en cinq années**, afin de donner à l’Université les moyens de poursuivre sa mission et d’assurer son plein développement.

Les 100 millions de dollars visés par la campagne sont répartis en cinq grands axes d’intervention : relever les défis du 21<sup>e</sup> siècle; appuyer la réussite des étudiantes et étudiants; stimuler l’entrepreneuriat québécois; faire rayonner le savoir et la culture; et renforcer la présence de l’UQAM dans son quartier et dans la ville.

**L’objectif de la campagne est déjà atteint à 55 %, avec plus de 55 millions de dollars recueillis (55 083 108 \$ au 30 avril 2019), dont près de 5 millions de dollars proviennent de la communauté universitaire (55 000 000 \$).**

Outre le lancement public de la campagne, son déploiement auprès de la communauté universitaire a eu lieu le 17 janvier 2019. À cette occasion, la rectrice et le directeur général de la Fondation de l’UQAM, Pierre Bélanger, ont accueilli les étudiantes et étudiants et les membres du personnel de l’Université.

Voici quelques **exemples de dons majeurs** :

- Le 2<sup>e</sup> mandat de la Chaire de recherche sur l’homophobie, dont la titulaire est Line Chamberland, professeure au Département de sexologie, a été lancé le 7 mai 2018. En plus du financement obtenu de la part du gouvernement du Québec, 75 donatrices et donateurs ont contribué à ce projet depuis le début du 1<sup>er</sup> mandat de la chaire, pour un total de près de 200 000 \$.
- La Chaire Co-operators en analyse des risques actuariels, dont le titulaire est Jean-Philippe Boucher, professeur au Département de mathématiques, a été lancée le 30 mai 2018. Cette chaire a pu voir le jour grâce à une contribution de 500 000 \$ de la part de Co-operators.
- Le Centre d’excellence en recherche sur les maladies orphelines – Fondation Courtois (CERMO-FC), 1<sup>er</sup> centre d’envergure au Canada sur ce type de maladies, a été inauguré le 19 septembre 2018, en présence de la rectrice. Dirigé par le professeur du Département des sciences biologiques Nicolas Pilon, **le Centre a été créé grâce à un don de trois millions de dollars de la Fondation Courtois.**
- Jean-Marc Eustache, président et chef de la direction de Transat A.T. inc., a annoncé un don d’un million de dollars à la Chaire de tourisme Transat de l’ESG UQAM, qui vient de fêter son 25<sup>e</sup> anniversaire.
- Un don exceptionnel d’un million de dollars, offert par Robert Wares, géologue professionnel et cofondateur de la minière Osisko, a été annoncé publiquement. Ce don permettra notamment d’offrir des bourses d’excellence d’une valeur allant jusqu’à 5 000 \$ aux étudiantes et étudiants méritants en sciences de la Terre, de soutenir la tenue d’activités de formation et d’excursions sur le terrain se déroulant au Québec, au Canada ou ailleurs dans le monde, et d’assurer le développement d’un laboratoire innovant d’enseignement de la géologie économique.

- Fidèle partenaire de la Chaire Ivanhoé Cambridge d'immobilier de l'ESG UQAM depuis 1995, Ivanhoé Cambridge lui a réitéré son soutien par un don de 750 000 \$ dans le cadre de la campagne de financement (versé sur la période 2016-2020). Cet appui permet à la chaire d'atteindre de nouveaux objectifs en matière de recherche et de formation de la relève en immobilier.
- Une contribution de 500 000 \$ de la Fondation Familiale Trottier a été annoncée. Ce don permettra de soutenir par des bourses les étudiantes et étudiants de la Faculté des sciences de l'UQAM. Il s'agissait du 1<sup>er</sup> don de la Fondation Familiale Trottier à la Fondation de l'UQAM.

## 8. ACTION 8 – À l'œuvre pour répondre aux besoins des unités de base

Afin de mieux comprendre les besoins de la communauté universitaire et d'offrir un meilleur soutien aux unités de base, la rectrice a amorcé la mise en place de tables de concertation ainsi que d'autres actions bénéfiques pour la communauté.

### La mise sur pied de tables de concertation

Lors de son allocution inaugurale du 24 janvier 2018, la rectrice a annoncé son souhait de créer des tables de concertation, afin d'aborder les grands enjeux qui traversent l'UQAM. Après une série de rencontres avec des groupes composant la communauté de l'UQAM qui ont permis de déterminer les thèmes les plus porteurs, elle lançait en octobre 2018 un appel à participation à six tables de concertation.

En plus de la Table de concertation sur la persévérance et la réussite aux études (action 1), de la Table de concertation sur la santé globale et la qualité de vie au travail (action 3), de la Table de concertation sur le recrutement (action 6) et des deux tables consacrées aux processus budgétaires et financiers (action 9), la Table de concertation sur l'attribution des charges d'enseignement, avec pour mandat d'élaborer un modèle d'attribution des charges d'enseignement intégrant tous les cycles d'études, a également été créée.

**Depuis le lancement officiel des travaux en janvier 2019, plus de 30 rencontres ont été tenues, mobilisant plus de 155 personnes provenant de tous les secteurs et groupes de l'Université.** Les rapports finaux devraient être déposés à l'automne 2019, à l'exception de deux tables qui vont poursuivre leurs travaux, soit la Table sur l'attribution des charges d'enseignement et la Table sur le mode d'allocation des ressources financières.

### L'enseignement en ligne et à distance

Le *Plan d'action pour le développement de l'enseignement en ligne* a été déposé à la Commission des études du 6 février 2018. Dans la foulée, le Programme d'aide à l'enseignement en ligne (PAEL), offrant un soutien technique, technologique et financier aux enseignantes et enseignants qui souhaitent développer des cours en ligne, a vu le jour. À sa 2<sup>e</sup> année d'existence, ce programme a le vent dans les voiles et compte environ 70 initiatives de cours en ligne, proposées par le corps enseignant.

Le Centre de recherche sur le texte et l'imaginaire Figura Production a produit un 1<sup>er</sup> MOOC (*Massive Open Online Course*) en partenariat avec, entre autres, le Centre Pompidou, la région de l'Île-de-France et le Fonds européen de développement régional. Deux autres projets de MOOC sont également en cours de production.

## **L'actualisation des politiques et des règlements**

Au cours de son mandat, la rectrice s'est engagée à actualiser les règlements et politiques de l'UQAM, ce qui, dans certains cas, n'avait pas été fait en profondeur depuis la création de l'Université, le 9 avril 1960. Durant l'année 2018-2019, une dizaine de politiques ont fait l'objet d'une refonte ou sont en cours de révision. À cela s'ajoute l'adoption de nouvelles politiques, notamment celles sur le campus sans fumée. L'arrivée d'une nouvelle secrétaire générale, à l'automne 2019, contribuera au parachèvement de l'actualisation. Enfin, en accord avec les membres de la Commission des études d'une part et du CA d'autre part, la rectrice a entamé une réflexion sur les modes de gouvernance de l'Université, laquelle sera poursuivie dans le cadre des orientations stratégiques 2019-2024.

## **9. ACTION 9 – Transparence des budgets et des états financiers**

Une plus grande transparence des processus budgétaires et l'allègement des procédures administratives et financières ont fait partie des 1<sup>ers</sup> engagements de la rectrice afin d'établir une plus grande et une meilleure circulation des informations au sein de la communauté.

La situation financière de l'UQAM constituant un enjeu préoccupant, un site Web a été consacré à cette question. Les membres de la communauté peuvent y retrouver divers documents reliés au processus budgétaire ainsi qu'une FAQ qui permet de faire la lumière sur divers aspects de la gestion financière de l'UQAM. Parmi les nouveautés, la communauté a dorénavant accès à la présentation des états financiers et du budget aux membres du CA.

Enfin, à titre indicatif, plusieurs présentations ont été organisées :

- Le budget initial 2018-2019, expliqué à la communauté universitaire le 1<sup>er</sup> mai 2018;
- Les budgets initial et révisé 2019-2020, présentés le 1<sup>er</sup> mai 2019.

De même, d'autres rencontres ont permis d'informer la communauté de l'impact de la révision de la formule de financement utilisée par le MEES, ainsi que du financement obtenu pour divers projets d'infrastructure.

### **Des actions menées en matière d'allègement et d'optimisation des processus**

Comme mentionné à l'action 8, deux tables de concertation consacrées à la gestion financière ont été créées. La Table de concertation sur l'allègement des processus administratifs des Services financiers a pour mandat de proposer des améliorations aux processus administratifs de nature financière. La Table de concertation sur le mode d'allocation des ressources a pour mandat de proposer une méthode d'allocation des ressources financières en adéquation avec les orientations et les valeurs de l'UQAM. Les membres de cette table devront également améliorer les méthodes de calcul et d'estimation des hypothèses budgétaires.

## 10. ACTION 10 – Développement de l'internationalisation à l'UQAM

Alors que le développement des universités passe désormais par leur capacité à établir des partenariats internationaux, à s'insérer dans des réseaux de recherche mondiaux et à favoriser la mobilité de la population étudiante et du corps professoral, l'Université, dans sa présente démarche de planification stratégique, revisitera ses orientations en matière d'internationalisation, en cohérence avec sa mission et ses valeurs. Avec près de 800 ententes à l'international, en collaboration avec plus de 460 partenaires établis dans 68 pays, l'UQAM fait bonne figure en matière d'internationalisation.

À cet égard, afin d'amorcer l'analyse complète des activités liées à l'internationalisation de l'UQAM, le Service des relations internationales et le Service de planification académique et de recherche institutionnelle ont été mandatés pour réaliser un bilan quantitatif des données sur les effectifs étudiants internationaux, la mobilité, ainsi que les cotuelles et les ententes de collaboration et de coopération internationales. Par ailleurs, le Vice-rectorat à la vie académique procédera à la révision de la Politique internationale (n° 43) et à l'adoption d'un plan d'action institutionnel consacré à ce volet au cours de la prochaine année.

### 10.1. Des ententes de partenariats interuniversitaires, des missions à l'étranger et d'autres activités protocolaires

- **L'UQAM a pris part à plusieurs missions, dont les suivantes : au Mexique avec Universités Canada (mai 2018), au Japon avec la CCMM et la mairesse de Montréal (juin 2018), en Chine (2018), au Sénégal (2018), en Colombie avec l'Université du Québec (novembre 2018) et en Europe (mai 2019).** La mission en Europe consistait à séjourner dans plusieurs villes (Bruxelles, Genève, Strasbourg et Paris), afin de rencontrer divers partenaires institutionnels, ainsi que des représentantes et représentants du corps diplomatique et de l'UNESCO. Dans le cadre de cette mission, l'UQAM a eu l'occasion de célébrer son 50<sup>e</sup> anniversaire, lors de deux soirées organisées par la Délégation générale du Québec à Bruxelles et à Paris.
- En 2018-2019, plusieurs événements ont permis de resserrer les liens entre l'UQAM et ses partenaires chinois. Ainsi, des ententes de collaboration ont été signées avec deux établissements chinois, **l'Université du Sichuan et l'Université de Fuzhou**, afin qu'elles offrent à leurs étudiantes et étudiants des programmes intensifs de francisation de deux ans ainsi qu'une formation d'une année en sciences de la gestion. Les étudiantes et étudiants qui le souhaitent pourront ensuite intégrer le programme régulier en administration des affaires (B.A.A.) de l'ESG UQAM.
- Des ententes de coopération scientifique ont été conclues avec les universités de Liège et Saint-Louis, lors de la visite du roi Philippe et de la reine Mathilde de Belgique à Montréal (mars 2018).
- **La délégation de l'UQAM a également participé à la rencontre annuelle du Réseau international des chaires UNESCO en communication ORBICOM, qui célébrait son 25<sup>e</sup> anniversaire.**
- À l'occasion de son 50<sup>e</sup> anniversaire, **l'UQAM a conclu pour la 1<sup>re</sup> fois une entente de partenariat avec le Forum économique international des Amériques**, auquel ont participé plusieurs chercheuses et chercheurs de l'Université et au cours duquel la rectrice a remis au fondateur de l'événement Gil Rémillard la Médaille de l'UQAM.

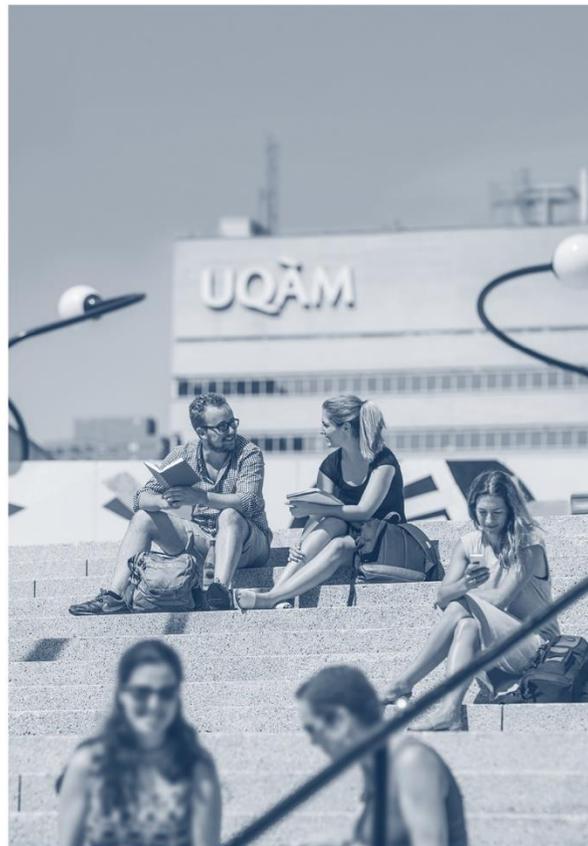
- Plusieurs délégations universitaires de l'étranger ont également été accueillies par la rectrice, les facultés, l'École et le Service des relations internationales. Notons parmi celles-ci la visite d'une délégation de l'Université du Luxembourg et celle du recteur de l'Université autonome de l'État de Mexico.
- L'UQAM a également reçu la visite de plusieurs membres du corps diplomatique, tels que les consuls généraux du Japon, d'Italie et du Mexique à Montréal, ainsi qu'une délégation du Gabon, en présence de l'ambassadeur du Gabon au Canada.

## 10.2. Les colloques et activités à l'international

- **L'Université a accueilli la 1<sup>re</sup> édition internationale du Forum Canada-Chine sur l'innovation en science, technologie et entrepreneuriat**, les 7 et 8 août 2018.
- L'UQAM a une fois de plus été l'hôte d'événements internationaux, dont le Global Legal Hackathon, un événement tenu simultanément dans plus de 40 villes issues d'une vingtaine de pays.
- L'événement **La France à l'UQAM**, une initiative du Rectorat et du Consulat général de France, qui a eu lieu du 20 au 22 novembre 2018, visait à renforcer les échanges et à favoriser l'émergence de nouveaux partenariats. Les chercheuses et chercheurs, les étudiantes et étudiants et le grand public ont été conviés à plusieurs activités telles que des tables rondes, des ateliers et des conférences sur des sujets d'actualité.
 
- **L'événement Wallonie-Bruxelles à l'UQAM, une initiative du Rectorat et de la Délégation générale Wallonie-Bruxelles au Québec**, visait à renforcer les partenariats et les échanges, tout en favorisant la mobilité professorale et étudiante. Les 25 et 26 mars 2019, le corps professoral, la population étudiante et le grand public ont été conviés à la table ronde Montréal-Bruxelles : des centres-villes en pleine mutation ainsi qu'à des ateliers thématiques.
- Le Consulat général d'Algérie à Montréal et l'IEIM ont organisé la Journée de l'Algérie à l'UQAM le 20 février 2019, pour notamment souligner les apports scientifique, économique et culturel de la communauté algérienne au Canada.
- La 8<sup>e</sup> édition de la Semaine hispanophone a eu lieu à l'UQAM du 15 au 18 octobre 2018. Organisée par l'École de langues et l'IEIM, celle-ci a eu pour thème « Dialogue et réconciliation ». Plusieurs tables rondes ont eu lieu de même que des kiosques d'information sur les programmes de mobilité internationale et sur les cours offerts en espagnol à l'UQAM.

## 02

### Redditions de comptes liées aux Règles budgétaires



## **Stratégie d'intervention pour prévenir et contrer les violences à caractère sexuel en enseignement supérieur (Règle budgétaire 2.1.16)**

Le tableau 1 fournit les renseignements demandés quant à l'utilisation des montants accordés dans le but de favoriser l'organisation des services de soutien et d'accompagnement des personnes en matière de violence à caractère sexuel (VCS) et l'accès à ces services. Plus précisément, il présente l'utilisation des sommes accordées pour l'année 2018-2019 relativement à :

1. L'embauche de personnel spécialisé dans le soutien et l'accompagnement des personnes;
2. L'organisation des services et des ressources disponibles en cette matière (ex. : les regrouper dans un endroit accessible);
3. La conclusion d'ententes avec des ressources spécialisées externes.

### **Embauche de personnel**

En ce qui concerne l'embauche de personnel, les montants dépensés correspondent aux honoraires d'une ressource en soutien à la rédaction de la Politique institutionnelle sur les violences à caractère sexuel et au salaire d'une conseillère spécialisée en matière de VCS au sein du Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH).

Le mandat de cette conseillère spécialisée est double. Dans un premier temps, il vise la prévention et la sensibilisation de la communauté de l'UQAM en matière de VCS. Ainsi, cette conseillère développe et met en place des activités et des outils de prévention. Elle prépare et offre de la formation sur des sujets relatifs aux VCS : consentement, attitudes aidantes, témoins actifs, etc.

Dans un second temps, le mandat de cette conseillère spécialisée est relatif à l'intervention. Son rôle est d'accueillir et de soutenir les membres de la communauté de l'UQAM qui vivent des situations relatives aux VCS, en plus de s'assurer d'une prise en charge rapide des personnes sollicitant les services du BIPH. Dans un cadre confidentiel, elle reçoit les divulgations, accompagne les personnes dans les démarches de plainte et les réfère selon les besoins vers les services partenaires qui peuvent offrir du soutien : Services à la vie étudiante, programme d'aide aux employés, Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS Trêve pour Elles), Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC), etc. De plus, dans le cadre de ses fonctions, elle voit à la mise en place de mesures provisoires et d'accommodements. Cette professionnelle est sexologue et membre d'un ordre dans le domaine de la relation d'aide.

### **Organisation des services et des ressources disponibles**

En ce qui concerne l'organisation des services et des ressources disponibles en cette matière, les montants indiqués correspondent au budget de fonctionnement du BIPH (salaires de la directrice et de l'assistante, fournitures et matériel, frais de représentation, etc.). Le BIPH a pour mandat la prévention et l'intervention en matière de violence à caractère sexuel et de harcèlement au sein de l'UQAM. À cet effet, il veille à :

- Accueillir, informer, soutenir et conseiller toute personne qui s'adresse au Bureau pour une situation de harcèlement ou de VCS.

- Assurer la mise en place des programmes et mesures de prévention adoptés par le Comité permanent pour prévenir et combattre les violences à caractère sexuel et par le Comité institutionnel de prévention en matière de harcèlement.
- Recevoir et traiter les demandes relatives aux situations de harcèlement et de VCS.
- Recommander aux autorités compétentes la mise en place de mesures d'accommodements et de mesures provisoires relatives aux situations traitées.
- Se rapporter annuellement à la vice-rectrice ou au vice-recteur au Développement humain et organisationnel, de même qu'au CA.

## Réalisations de l'année 2018-2019

Au cours de la dernière année, le BIPH a travaillé à :

- La finalisation de la Politique visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel;
- La mise en place d'une réponse institutionnelle conforme aux obligations imposées par la Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur;
- L'élaboration de la formation obligatoire sur les VCS à l'intention des membres de la communauté de l'UQAM en siégeant au Comité de pilotage du projet et au sous-comité d'élaboration de la formation mis en place par le réseau de l'Université du Québec;
- L'élaboration et la diffusion d'outils d'information à l'intention de la communauté de l'UQAM (associations étudiantes, comité de soutien des personnes plaignantes, etc.);
- La mise en place d'activités de formation à l'intention de la communauté de l'UQAM, auxquelles près de 1 080 personnes ont participé. Des formations ont été offertes aux associations étudiantes, aux personnes étudiantes, aux personnes intervenantes de 1<sup>re</sup> ligne, aux équipes sportives, aux différents services de l'Université, aux assemblées départementales, etc.;
- La révision de son image de marque (site Internet, outils promotionnels, etc.), en collaboration avec le Service des communications de l'UQAM.

## Ententes avec des ressources spécialisées externes

Finalement, en ce qui concerne la conclusion d'ententes avec des ressources spécialisées externes, les montants spécifiés correspondent à des honoraires versés à une équipe d'enquête externe, dans le cadre de plaintes de VCS déposées par des membres de la communauté universitaire et jugées recevables par le BIPH.

<b>Tableau 1</b>	
Dépenses associées à la Stratégie d'intervention pour prévenir et contrer les violences à caractère sexuel en enseignement supérieur pour l'année 2018-2019 (En milliers de dollars)	
	2018-2019
(1) Embauche de personnel spécialisé dans le soutien et l'accompagnement des personnes victimes d'une forme de VCS	112,2
(2) Organisation des services et des ressources disponibles en cette matière	262,9
(3) Conclusion d'ententes avec des ressources spécialisées externes	10,8
Total	385,9
Montant accordé	267,9

## **Pôle régional en enseignement supérieur dans le domaine de l'intelligence artificielle (Règle budgétaire 2.1.18)**

### **Projet**

- Collaboration entre les 12 cégeps et les 7 universités de l'île de Montréal (voir en annexe);
- Entente-cadre de collaboration formalisée.

### **Mise en contexte**

- La demande des 19 établissements d'enseignement supérieur de l'île de Montréal relative à la création d'un pôle régional en intelligence artificielle (IA) a été déposée le 28 mars 2018 au MEES.
- Le projet a été accepté par le MEES pour cinq ans à raison de 500 000 \$ par année, sous réserve de l'allocation des crédits.
- Le 1<sup>er</sup> versement de 500 000 \$ a été effectué en juin 2018 pour l'année 2017-2018.
- Le 2<sup>e</sup> versement, pour 2018-2019, a été effectué en juin 2019. La lettre d'accompagnement signée par le ministre accorde une aide financière annuelle de 500 000 \$ pour les trois années subséquentes (2019-2020 à 2021-2022), en fonction de l'analyse du rapport annuel d'activités et sous réserve des crédits appropriés.

### **Degré d'avancement du projet**

La phase de conception est réalisée et la mise en œuvre est en cours. Plus spécifiquement, l'équipe mise en place pour lancer et concevoir le pôle a choisi de se doter d'un mode de fonctionnement souple et d'accorder la priorité à la mise en œuvre d'actions précises en vue d'outiller les établissements et de créer cette idée d'un pôle comme lieu de convergence des énergies et des compétences, pour ensuite susciter des projets de collaboration émanant des établissements membres. En conséquence, les phases de conception et de mise en œuvre se sont superposées.

### **Réalisations**

Voici les opérations propres à la phase de conception du pôle :

- Création d'une structure transitoire : Les membres du pôle ont d'abord convenu de créer un comité d'orientation pour réaliser la phase de conception. Les universités ont créé un comité de concertation auquel participent les représentantes et représentants des sept établissements, et celui-ci a délégué trois de ses membres au comité d'orientation. Pour les cégeps, le suivi des activités du pôle s'est fait à la Table des directeurs généraux du Regroupement des collèges du Montréal métropolitain, qui a également délégué trois membres. Le comité d'orientation comprend également deux agentes et agents de liaison pour chacun des groupes. Il a rapidement procédé à l'embauche d'un coordonnateur de projet qui a commencé son mandat en septembre 2018.
- Définition d'une mission : Le comité a défini la mission du pôle et les orientations générales en vue de son atteinte.
- Rédaction d'une entente-cadre de collaboration : Cette entente-cadre lie les 19 établissements membres du pôle en précisant la nature, la mission, la structure de gouvernance et le fonctionnement du pôle, dont l'identification d'un établissement fiduciaire de la subvention.

- Identification visuelle et site Web : Dans le but d'officialiser l'existence du pôle et d'établir une certaine notoriété, un nom, « PIA », et une identification visuelle ont été adoptés, et un site Web a été créé. Ce dernier est également un outil de communication pour le pôle, dont l'adresse est : [poleia.quebec](http://poleia.quebec).
- Animation et lancement du pôle : En vue de faire connaître le pôle et ses activités auprès des communautés collégiales et universitaires ainsi qu'au sein de l'écosystème montréalais en IA, un événement de lancement autour d'un panel d'expertes et experts sur le thème « L'IA, un défi pour l'enseignement supérieur » a eu lieu le 22 août 2019.

Voici les opérations propres à la phase de mise en œuvre :

- Référentiels de compétences : Afin d'outiller les établissements du pôle, un mandat a été confié au Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie (CIRST) pour réaliser une revue de littérature afin d'inventorier les référentiels de compétences en IA, quels que soient les niveaux de compétences concernés (techniques ou scientifiques, pour la citoyenne et le citoyen, ou la professionnelle et le professionnel), et ce, tant dans des champs de conception et de développement de l'IA que dans ceux d'applications des technologies de l'IA. [Statut : Terminé]
- Un appel de projets de collaboration entre les établissements des deux ordres d'enseignement relativement aux compétences a été préparé. Un montant de 1,4 million de dollars est réservé à cette fin. [Statut : En cours]
- Composantes de formation en IA : Encore dans le but d'outiller les établissements membres du pôle et de favoriser la concertation, l'inventaire des programmes et cours ayant pour objet principal l'IA dans les programmes d'études des collèges et des universités situés à Montréal ainsi que l'inventaire des composantes de formation abordant l'IA dans les programmes d'études ayant trait soit à la formation des productrices et producteurs d'IA, soit à celle des usagères et usagers de l'IA, ont été effectués. [Statut : Outils de cueillette réalisés; enquête en cours]
- Adaptation de la formation : Un appel de projet visant à soutenir des initiatives innovantes et interordres d'enseignement relatif à l'IA a été préparé. [Statut : En cours]
- Autres activités en continu : Il y a eu un travail de représentation et de réseautage auprès des établissements membres et des organisations de l'écosystème montréalais en IA.

#### Gestion financière du projet

Les 19 établissements membres du pôle ont convenu de confier la gestion financière de la subvention à un fiduciaire, en l'occurrence le cégep du Vieux Montréal :

- Les sept établissements universitaires se sont partagé 60 % de la subvention (42 857 \$/établissement/année).
- Les 12 cégeps se sont partagé 40 % de la subvention (16 667 \$/établissement/année).

L'UQAM a versé les sommes reçues au Cégep du Vieux Montréal, qui rend compte de la gestion financière dans le cadre de son rapport financier annuel.

<b>Tableau 2</b>			
Rapport des revenus et dépenses du Pôle montréalais d'enseignement supérieur en intelligence artificielle (En milliers de dollars)			
	2017-2018	2018-2019	Total
Revenus – subvention	500	500	1 000
Dépenses			
Frais de réception		0,2	0,2
Frais de déplacement		1,5	1,5
Honoraires		64,5	64,5
Autres contrats		17,4	17,4
Total		83,7	83,7
Surplus <sup>1</sup>	500	416,3	916,3

<sup>1</sup> Le solde de 916 341,29 \$ a été reporté en 2019-2020.

## **Pôle de formation en création et arts numériques (Règle budgétaire 2.1.19)**

En 2018-2019, l'UQAM n'a reçu aucune enveloppe en lien avec ce projet.

## **Allocations précises dans le cadre du Plan d'action numérique en éducation et en enseignement supérieur (Règle budgétaire 2.1.23)**

Le tableau 2 décrit certaines des dépenses associées aux activités menées durant l'année 2018-2019 en soutien au Plan d'action numérique en éducation et en enseignement supérieur.

### **Volet 2 – Maximisation du rôle des conseillères et conseillers pédagogiques**

L'UQAM emploie quatre technopédagogues qui se consacrent entièrement à l'appui du Programme institutionnel de développement de l'enseignement en ligne.

Lors de la dernière année, plus de 23 projets ont été initiés, et ce nombre sera appelé à doubler au cours de la prochaine année. Cette activité représente un investissement en salaire de plus de 240 000 \$ en 2018-2019.

### **Volet 4 – Soutien aux usagères et usagers**

À l'UQAM, le soutien aux usagères et usagers se décline sous plusieurs formes :

> Dans un 1<sup>er</sup> temps, un soutien est offert au personnel enseignant pour la création et la mise à jour des cours en ligne. Cette activité, qui est un complément à l'accompagnement offert par les conseillères et conseillers pédagogiques, correspond à un investissement de 315 000 \$ pour l'Université.

- Dans un 2<sup>e</sup> temps, les étudiantes et étudiants ainsi que le personnel enseignant qui utilisent les différents environnements numériques d'apprentissage (Moodle, Panopto et Zoom) bénéficient également d'un soutien. Ce dernier représente un montant annuel de plus de 200 000 \$.
- Un soutien est également offert pour l'utilisation des environnements numériques d'apprentissage que l'on retrouve dans les quelque 190 salles de classe institutionnelles ainsi que dans plusieurs salles de classe facultaires. Le tout totalise un investissement de plus de 625 000 \$.
- Finalement, un soutien technique quant à l'utilisation des appareils informatiques est offert au personnel enseignant ainsi qu'aux étudiantes et étudiants fréquentant les six laboratoires informatiques de l'établissement. Ce service totalise plus de 205 000 sessions/connexions et 36 000 heures de formation donnée. Les usagères et usagers des six bibliothèques, qui génèrent plus d'un million d'entrées par année, bénéficient également de soutien technique. Ces deux offres de soutien totalisent l'équivalent d'un investissement de plus de 2,25 millions de dollars. Il est important de noter que l'investissement lié à la direction de ces équipes est de plus de 300 000 \$.

<b>Tableau 3</b>		
Dépenses associées au Plan d'action numérique en éducation et en enseignement supérieur pour l'année 2018-2019 (En milliers de dollars)		
		2018-2019
Volet 2 – Maximisation du rôle des technopédagogues	Emploi de 4 technopédagogues pour le développement de l'enseignement en ligne	240
Volet 4 – Soutien aux usagères et usagers	Soutien pour les cours en ligne	315
	Soutien aux environnements numériques d'apprentissage	200
	Soutien pour les salles de classe institutionnelles	625
	Soutien pour les appareils informatiques	2 550
Total		3 930

03

## Rapport sur les perspectives de développement



## **Orientations stratégiques 2019-2024 : enjeux et priorités**

L'automne 2019 marque le début de la nouvelle démarche de planification stratégique. En s'inscrivant à la fois dans la continuité des objectifs du précédent plan stratégique et du programme des 10 actions de la rectrice, la planification des orientations stratégiques 2019-2024 de l'UQAM constituera le socle d'une démarche mobilisant toutes les personnes qui ont à cœur l'avenir de l'établissement. À cet égard, la démarche de consultation se fera par le biais de discussions autour des quatre enjeux prioritaires suivants que sont le positionnement de l'UQAM, l'expérience étudiante, l'environnement au travail et la gouvernance.

Le secteur de l'enseignement supérieur évolue dans un environnement hautement concurrentiel, avec une compétitivité qui ne cesse de croître tant sur le plan local qu'international. La multiplication des campus et la baisse démographique et la situation de plein emploi sont autant de phénomènes qui concourent à la fragilisation de l'UQAM. En effet, au cœur du Quartier latin, au centre-ville de Montréal, l'UQAM est en concurrence avec 10 des 17 universités que compte le réseau québécois. À cette dynamique s'ajoutent l'internationalisation et la mobilité croissante des professeures et professeurs, et des étudiantes et étudiants, qui représentent à la fois une occasion de croissance, mais aussi un défi pour l'ensemble du système universitaire. Toutefois, l'Université n'est pas seulement confrontée à un problème de recrutement d'étudiantes et étudiants, mais également à celui de l'attraction et de la rétention des cadres supérieures et supérieurs, du personnel cadre et enseignant, et des employées et employés des secteurs administratif, technique, professionnel ou métiers et services.

La question du recrutement est centrale. La baisse démographique précédemment évoquée conduit l'Université à devoir faire preuve de créativité en matière d'attractivité et de soutien à la réussite des études. À cet effet, les tables de concertation, présentées dans la partie Rapport sur la performance du présent document et dont les rapports sont attendus pour la fin de l'automne 2019, apporteront des éléments concrets, à court et à moyen termes, pour alimenter les stratégies à mettre en œuvre au sein de l'établissement.

De même, l'enjeu du financement universitaire demeure toujours d'actualité. Nonobstant l'importance de l'impact de la variation de l'effectif étudiant sur le cadre financier des universités, il existe encore et toujours un écart important entre le financement global des universités québécoises et la moyenne canadienne. Cette situation exerce une pression majeure sur les établissements québécois, dont l'UQAM, que ce soit en matière de services aux étudiantes et étudiants, de capacité à attirer des expertes et experts de réputation internationale, de rétention du personnel hautement qualifié, d'entretien des infrastructures ou de renouvellement des équipements scientifiques ou artistiques.

De plus, la mission institutionnelle de l'UQAM exige en elle-même des ressources additionnelles. En plaçant l'accessibilité aux études au cœur de ses valeurs fondatrices, l'Université a mis en place un ensemble de politiques, de structures et de moyens facilitant les cheminements des étudiantes et étudiants aux parcours et aux profils diversifiés. Ceux-ci requièrent des services adaptés et spécialisés, intensifs et soutenus dans le temps, avec un accompagnement flexible et personnalisé.

Pour poursuivre avec succès sa mission, l'UQAM doit diversifier ses sources de financement. La philanthropie constitue à ce titre une avenue à privilégier. Si l'UQAM s'avère, à maintenant 50 ans, un établissement mature, elle reste encore une université jeune qui ne dispose pas du même bassin de diplômées et diplômés ni des mêmes liens historiques avec les grands donateurs et donatrices québécois que ses consœurs centenaires. De même, la culture philanthropique est moins bien ancrée au sein de la communauté francophone.

L'UQAM doit donc innover afin d'examiner de nouvelles avenues qui lui permettront d'obtenir la latitude financière nécessaire. Elle peut pour ce faire envisager d'activer et de développer davantage son réseau, de déterminer de nouveaux types de partenariats, de faire connaître davantage ses succès et réalisations, et de développer la culture philanthropique au sein de sa communauté et auprès de milieux externes.

Enfin, il y a lieu de noter qu'au fil du temps les exigences des ministères et organismes subventionnaires en matière de reddition de comptes n'ont cessé d'augmenter. La pression croissante exercée sur les universités requiert une très grande capacité d'adaptation des administrations en matière d'imputabilité, de conformité aux modifications réglementaires et de capacité à répondre aux multiples exigences et demandes de ses divers partenaires. Cette tendance génère une lourdeur administrative nécessitant des ressources déjà difficiles à obtenir, qui sont de moins en moins consacrées à la mission 1<sup>re</sup> : former les étudiantes et étudiants.

Prenant acte de ces enjeux, et sans présumer les résultats qui suivront les discussions lors des consultations, les orientations suivantes ont été déterminées lors des journées de réflexion stratégique de la Direction, organisées par la rectrice les 22 et 23 août 2019. Ces orientations seront ensuite soumises pour discussion auprès de la communauté interne et des partenaires externes de l'UQAM au cours des prochains mois.

## **Orientation 1**

### **Pour une UQAM rayonnante : positionner l'UQAM, de Montréal à l'international**

Que ce soit pour attirer de nouveaux effectifs étudiants, de nouveaux partenaires ou de nouveaux types de financement, l'UQAM souhaite rayonner autant au Québec et au Canada qu'à l'international. Articuler le positionnement de l'UQAM autour de la qualité de la formation offerte et de l'excellence de la recherche menée au sein de l'établissement lui permettra d'être reconnue pour son caractère innovant, pour son audace et pour l'ampleur de ses contributions au développement scientifique, social, économique et culturel de la société. En intensifiant ses efforts de communication, en multipliant ses représentations gouvernementales fédérales, provinciales et municipales, ainsi que ses activités de diplomatie universitaire, l'UQAM saura autant incarner l'ouverture sur le monde et aux idées, le rayonnement du savoir-faire québécois que le dynamisme propice à une formation enrichissante tournée vers l'avenir.

#### *Pistes d'actions*

- Mieux faire connaître les réalisations des chercheuses et chercheurs de l'UQAM.
- Diffuser largement les succès obtenus par les étudiantes et étudiants dans l'ensemble des disciplines et domaines d'études.
- Promouvoir la vie étudiante sur le campus.
- Renouveler les campagnes de promotion institutionnelle et l'image de marque de l'Université.
- Assurer un leadership au sein des organisations de coopération interuniversitaire aux échelles québécoise, canadienne et internationale.
- Tisser des liens plus étroits avec les diplômées et diplômés en les intégrant davantage aux activités de l'établissement et en promouvant leurs succès et réalisations.
- Valoriser l'innovation sociale par les recherches à fort impact social et communautaire menées à l'UQAM.
- Arrimer les actions stratégiques de l'UQAM aux grands partenariats de l'établissement : Place des Arts, MBAM, Partenariat du Quartier des spectacles, BAnQ, CCMM, etc.

- Engager activement l'Université dans les projets porteurs de zones d'innovation à Montréal et dans la région métropolitaine.
- Renforcer les liens de collaboration entre l'UQAM et les collèges par le biais de projets interordres.
- Assurer à l'UQAM un rôle de chef de file dans l'espace universitaire de la Francophonie, en misant notamment sur les liens privilégiés tissés avec l'UNESCO, l'Agence universitaire de la Francophonie et l'Organisation internationale de la Francophonie.

## Orientation 2

### **Pour une UQAM accueillante et vibrante : vivre l'expérience UQAM pour étudier, apprendre, se former et réussir autrement**

L'UQAM propose de placer la perspective étudiante au cœur de ses priorités, ce qui correspond à la mission fondamentale des universités. Vivre l'expérience UQAM, soit étudier, apprendre, se former et réussir autrement, signifie offrir un milieu d'études de qualité, de promouvoir la relation de proximité existant entre le personnel et les étudiantes et étudiants. Enfin, la diversification des cheminements académiques signifie pouvoir accompagner chaque personne dans l'atteinte des objectifs académiques qu'elle s'est fixés.

Conforme à ses valeurs, l'UQAM fait de la persévérance et de la réussite aux études, de l'accessibilité et de l'inclusion les piliers de sa mission depuis sa fondation. En conjuguant ses efforts pour répondre aux besoins des étudiantes et étudiants, et afin d'enrichir les activités d'accueil et d'intégration à la vie universitaire, l'UQAM souhaite mettre en œuvre la formation théorique, pratique et critique qui la caractérise.

#### *Pistes d'actions*

- Intensifier les révisions et mises à jour des programmes.
- Poursuivre la création de nouveaux programmes liés aux secteurs d'avenir.
- Enrichir les ressources offertes sur le Portail étudiant afin d'en faire un véritable outil d'accompagnement.
- Augmenter l'offre de formations à distance et de cours hybrides.
- Améliorer la préparation au marché du travail par le biais d'expériences permettant l'acquisition de compétences transversales et transférables.
- Intensifier les consultations avec les milieux d'emplois et d'accueil des stagiaires.
- Développer des programmes coopératifs et des approches de cohortes dans divers domaines d'expertise.
- Mettre en œuvre une stratégie d'éducation inclusive.
- Offrir un soutien accru aux activités parascolaires (concours, clubs, activités de simulation, bénévolat, etc.).
- Créer un guichet unique pour les services aux étudiantes et étudiants.
- Bonifier l'offre de mentorat auprès de la relève étudiante.
- Améliorer les espaces d'études et lieux de socialisation pour la communauté étudiante.

## Orientation 3

### Pour une UQAM humaine : devenir exemplaire en matière d'environnement, de santé et de qualité de vie au travail

Accroître la notoriété de l'UQAM en tant qu'établissement de haut niveau ne peut faire l'économie d'une excellente réputation en tant que milieu de vie et de travail. L'UQAM souhaite être reconnue pour offrir à sa communauté un milieu de travail sain, sécuritaire, épanouissant, respectueux, où il fait bon vivre et travailler. Cette volonté s'est récemment traduite par la création d'un tout nouveau Service du développement organisationnel, qui a pour mandat de doter l'UQAM des moyens et des outils de ressources humaines nécessaires au soutien du personnel et à l'accompagnement des carrières de tous les corps d'emploi. Cette nouvelle structure organisationnelle prendra également en charge une série d'actions visant à renforcer la réputation de notre université comme établissement à l'avant-garde en matière de protection de l'environnement, un enjeu d'une grande importance pour l'ensemble de notre communauté.

#### *Pistes d'actions*

- Mettre en œuvre les recommandations de la Table de concertation sur la santé et la qualité de vie au travail.
- Poursuivre les efforts de valorisation des compétences de l'ensemble du personnel.
- Accompagner de façon plus étroite les membres du personnel dans leur plan de carrière.
- Assurer l'amélioration continue des processus de travail.
- Créer un Secrétariat EDI, incluant l'embauche d'une personne professionnelle spécialisée, responsable de conseiller l'établissement dans l'élaboration et la mise en œuvre d'orientations, de stratégies et de pratiques afin de faire de l'UQAM un milieu de vie et de travail plus équitable, diversifié et inclusif.
- Bonifier le programme d'aide aux employées et employés afin que tout le personnel puisse bénéficier de services professionnels de counseling et d'orientation vers des ressources de soutien.
- Déterminer de nouvelles façons d'exprimer la reconnaissance institutionnelle envers le personnel.
- Offrir une meilleure prise en charge des personnes lors de situations de crise et en assurer les suivis.
- Réviser la Politique institutionnelle contre le harcèlement psychologique.
- Promouvoir une culture institutionnelle du « libre ensemble », prônant une éthique du débat raisonné, des échanges d'idées et du respect de l'autre.
- Réviser la Politique institutionnelle en matière d'environnement, adopter un plan d'action et le mettre en œuvre.
- Mobiliser l'expertise des chercheuses et chercheurs pour des solutions innovantes en matière de développement durable.
- Instaurer une collecte sélective des matières organiques dans l'ensemble des campus.
- Augmenter le nombre de partenariats favorisant l'économie locale.

## Orientation 4

### Pour une UQAM inspirante : viser une gouvernance améliorée

Dans la mesure où la pression exercée sur notre appareil administratif est constante, il devient prioritaire de déterminer des solutions pour répondre rapidement aux changements du système universitaire et saisir les occasions offertes tant par les nouveaux secteurs de formation que par la croissance économique remarquable que connaissent le Québec et la métropole. Faire de notre université un établissement capable de soutenir au mieux sa communauté dans ses activités de soutien à l'enseignement, de formation, de recherche et de service aux collectivités constitue en ce sens

une voie de développement privilégiée. Pour ce faire, il est possible, entre autres, de tirer profit des possibilités offertes par la transition numérique, de parfaire notre structure de gouvernance et d'alléger les différents processus administratifs.

#### *Pistes d'actions*

- Poursuivre la révision des règlements, politiques et directives.
- Mettre en œuvre les recommandations des tables de concertation sur l'allègement des processus administratifs des Services financiers, l'attribution des charges d'enseignement et le mode d'allocation des ressources.
- Doter l'Université de tableaux de bord des effectifs pour éclairer les décisions et assurer une meilleure planification des besoins futurs.
- Accélérer la transformation des systèmes d'information.

À l'aube d'une toute nouvelle démarche de planification stratégique, l'UQAM s'apprête à réfléchir, de concert avec sa communauté et ses partenaires, au chemin parcouru au cours des cinq dernières années, mais surtout aux fondements du prochain exercice stratégique 2019-2024. Notre université est déterminée plus que jamais à participer activement aux grands enjeux sociaux, économiques, environnementaux et culturels d'aujourd'hui et de demain, ainsi qu'à faire sa marque ici et ailleurs dans le monde. Les orientations et les pistes d'actions esquissées dans le présent document feront évidemment l'objet de discussions et d'échanges, avec pour objectif de déterminer collectivement les voies à privilégier pour permettre à l'UQAM de mieux saisir les occasions et de s'assurer des conditions de réussite de son plein développement.

## 04 Annexes



## Curriculum vitæ de Magda Fusaro, rectrice de l'UQAM

**Magda FUSARO**

[rectorat@uqam.ca](mailto:rectorat@uqam.ca)

Rectrice

Université du Québec à Montréal (UQAM)

Case postale 8888, succursale Centre-ville

Montréal (Québec) H3C 3P8 CANADA

Tél. : 514 987-3000, poste 8523

### ***EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES***

---

#### **Vice-rectrice aux Systèmes d'information**

Université du Québec à Montréal

Août 2016 – Décembre 2017

#### **Titulaire**

Chaire UNESCO en communication et technologies pour le développement

Université du Québec à Montréal

Décembre 2006 – Mars 2018

#### **Professeure**

Département de management et technologie

École des sciences de la gestion

Université du Québec à Montréal

Janvier 2006 – Juillet 2016

#### **Professeure invitée**

Collège Birkbeck – Université de Londres

Janvier 2016 – Juin 2016

#### **Directrice des programmes en technologies de l'information**

Département de management et technologie

École des sciences de la gestion

Université du Québec à Montréal

Juin 2008 – Mai 2015

#### **Adjointe au Vice-recteur**

Vice-rectorat aux Services académiques et au développement technologique

Université du Québec à Montréal

Février 2003 – Décembre 2005

**Chercheuse associée**

ORBICOM

Le réseau international des chaires UNESCO en communication

Université du Québec à Montréal

2001 – Décembre 2005

**ÉTUDES UNIVERSITAIRES**

---

**Doctorat en Sciences de l'Information et de la Communication – 1999**

Université Paris XIII, France

**Diplôme d'Études Approfondies Industries Culturelles et Politiques d'Information et de Communication**

– 1995

Université Paris XIII, France

**Maîtrise en Communication – 1994**

Université du Québec à Montréal, Canada

**Maîtrise des Sciences et Techniques de Communication – 1992**

Université Paris XIII, France

**CONSEILS D'ADMINISTRATION, INSTANCES ET COMITÉS INSTITUTIONNELS**

---

Conseil d'administration du Bureau de coopération interuniversitaire (2018 – En cours)

Assemblée des Gouverneurs et Commission de planification de l'Université du Québec (2018 – En cours)

Conseil d'administration du Quartier de l'innovation (2018 – En cours)

Conseil d'administration de la Chambre de commerce de Montréal (2018 – En cours)

Conseil d'administration du Partenariat du Quartier des Spectacles (2017 – En cours)

Conseil d'administration de l'Université du Québec à Montréal (2016 – En cours)

Conseil d'administration de Techno-MONTRÉAL (2017 – 2018)

Comité TI de l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal, Présidente (2014 – 2015)

Comité institutionnel sur les environnements numériques d'apprentissage de l'Université du Québec à Montréal, Présidente (2014 – 2015)

Commission des études de l'Université du Québec à Montréal, Commissaire (2013 – 2015)

Comité de stratégie du Département de management et technologie de l'Université du Québec à Montréal (2013 – 2015)

Comité SPUQ-UQAM sur les environnements numériques d'apprentissage de l'Université du Québec à Montréal (2013 – 2014)

Conseil académique de l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal (2012 – 2015)

Comité des usagers de l'informatique de l'Université du Québec à Montréal, Présidente (2008 – 2015)

Comité sur le statut des doyens de l'Université du Québec à Montréal (2010)

Comité institutionnel sur les plates-formes d'apprentissage en ligne de l'Université du Québec à Montréal (2006 – 2011)

Comité institutionnel sur l'accès libre de l'Université du Québec à Montréal, Présidente (2005 – 2008)

ORBICOM, Le réseau international des chaires UNESCO en communication  
Université du Québec à Montréal (1999 – En cours)

### ***COMITÉS RELATIONS GOUVERNEMENTALES ET PARTENARIALES***

---

Réseau de leadership des femmes universitaires, Université Canada (2019 – En cours)

Comité des affaires internationales, Université Canada (2018 – En cours)

Comité de gouvernance du E-Campus, ministère Éducation et Enseignement Supérieur (2018 – En cours)

Comité de gouvernance du Pôle Synthèse, MEES (2018 – En cours)

Conseil du numérique, Gouvernement du Québec (2018 – 2019)

Comité de suivi de l'Université du Québec (2016 – 2017)

Réseau des Chaires UNESCO du Canada, Présidente (2016 – 2018)

Comité des adhésions de la Commission canadienne pour l'UNESCO (2015 – 2017)

Comité scientifique de SmartCities (2014 – 2015)

Chantier Innovation de Techno-Montréal (2013 – 2015)

Sous-comité de la pédagogie et des technologies de l'information et de la communication de la CRÉPUQ (2009 – 2014)

Groupe de travail sur les TIC et l'enseignement, Sous-comité de la pédagogie et des technologies de l'information et de la communication de la CRÉPUQ, Présidente (2008 – 2014)

Groupe de travail sur la propriété intellectuelle de la CRÉPUQ, Présidente (2007 – 2009)

Sous-comité de la pédagogie et des technologies de l'information et de la communication de la CRÉPUQ, Présidente (2006 – 2009)

#### ***PARTICIPATION AUX COMITÉS « ENSEIGNEMENT – RECHERCHE »***

---

Comité de direction de la Chaire de recherche sur le vieillissement et la diversité citoyenne de l'Université du Québec à Montréal (2014 – 2017)

Comité scientifique de la Chaire UNESCO Dialogues pour la durabilité de l'Université McGill (2014 – 2016)

Comité de programmes en technologies de l'information de l'Université du Québec à Montréal, Présidente (2008 – 2015)

Groupe de recherche HomoLudens, groupe de recherche sur la socialisation et la communication dans les jeux vidéo de l'Université du Québec à Montréal (2008 – 2014)

Comité de direction de la Chaire UNESCO en communication et technologies pour le développement de l'Université du Québec à Montréal (2007 – 2018)

#### ***RECHERCHES SUBVENTIONNÉES ET PARTENARIALES***

---

##### **L'usage d'Internet par les communautés immigrantes du Canada**

Autorité canadienne pour les enregistrements Internet (ACEI)

2016 – 2017 – Statut cochercheure

<https://integration.uqam.ca/>

**Étude sur les déterminants de l'exclusion numérique, « Digital exclusion for organization (DEFO) »**

Fonds des nouveaux médias de Bell

2015 – 2016 – Statut cochercheure

**Naviguons Ensemble**

En collaboration avec la Chaire de recherche sur le vieillissement et la diversité citoyenne de l'Université du Québec à Montréal ainsi que l'organisme Les Petits-Frères de Montréal

2014 – 2015 – Statut chercheure principale

<http://www.petitsfreres.ca/programmes/naviguons-ensemble/#.VfFbvXuQ6yu>

**Étude sur les modalités d'apprentissage et les technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement**

Conférence des Recteurs du Québec

Sous-comité de la Pédagogie et les technologies de l'information et de la communication

2009 – 2008 – Statut cochercheure

<https://unesco.com.ugam.ca/recherches/etude-sur-les-modalites-dapprentissage-et-les-technologies-de-linformation-et-de-la-communication-dans-lenseignement/>

**Projet C – Étude des besoins et des fonctionnalités d'un CRM pour l'ESG**

École des sciences de la gestion

Université du Québec à Montréal

2012 – 2013 – Statut chercheure principale

**Projet d'innovation en canal mobile et libre-service**

Fonds des nouveaux médias de Bell Canada

2008 – 2011 – Statut chercheure principale

<https://unesco.com.ugam.ca/recherches/projet-d-innovation-en-paiement-canal-mobile-et-libre-service/>

**Génération@ du CEFRIO**

CEFRIO, ministère des Services gouvernementaux, Programme « Appui au passage à la société de l'information »

2009 – 2010 – Statut chercheure principale

**Homo Ludens : Les processus de communication et de socialisation dans les jeux vidéo en ligne**

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada

2008 – 2010 – Statut cochercheure\* (\* Statut de cochercheure à la suite du départ à la retraite du chercheur principal)

<http://www.homoludens.ca/>

**Renouveau du financement du Laboratoire de recherche en Ingénierie sociale des télécommunications (LARIS)**

Fonds des nouveaux médias de Bell

Chaire UNESCO-Bell en communication et développement international

2007 – 2012 – Statut chercheure principale

**Mise en place de banque de ressources d'apprentissage REA-UQ**

**Volet propriété intellectuelle sous la responsabilité de Gilles Gauthier**

Fonds de développement académique du réseau de l'Université du Québec (FODAR)

2006 – Statut chercheure principale

**Intertic – Le rôle des aînés dans le transfert intergénérationnel des technologies de l'information et de la communication au sein de la cellule familiale**

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada

Programme des subventions ordinaires de recherche

2005 – 2010 – Statut chercheure principale

<http://www.intertic.uqam.ca/>

---

La liste complète des publications, colloques, allocutions, conférences socio-économiques est disponible sur le site Web du Rectorat [www.rectorat.uqam.ca](http://www.rectorat.uqam.ca) ainsi que sur le site Web de la Chaire :

<https://unesco.com.uqam.ca>

## Équipe de direction (2019-2020)



### Magda Fusaro, rectrice (janvier 2018)

Titulaire d'un doctorat en communication et sciences de l'information de l'Université Paris XIII, Magda Fusaro a été professeure au Département de management et technologie de l'École des sciences de la gestion de l'UQAM (ESG UQAM) de 2006 à 2016 et titulaire de la Chaire UNESCO en communication et technologies pour le développement à partir de 2007. À l'ESG UQAM, Magda Fusaro a notamment assumé la direction des programmes en technologies de l'information aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles, de 2008 à 2015. Au début de l'année 2016, elle a été nommée présidente du Réseau des chaires UNESCO au Canada pour un mandat de deux ans. Professeure invitée à l'Université de Londres de janvier à juin 2016, elle est devenue vice-rectrice aux Systèmes d'information le 1<sup>er</sup> août 2016, puis rectrice à partir du 7 janvier 2018.



### Louis Baron, vice-recteur au Développement humain et organisationnel (juillet 2018)

Titulaire d'un doctorat en psychologie du travail et des organisations de l'UQAM, Louis Baron est psychologue organisationnel et conseiller en ressources humaines agréé (CRHA). Il a amorcé sa carrière à l'ESG UQAM en 2008, à titre de professeur au Département d'organisation et ressources humaines. En 2009, il a été nommé directeur du MBA en conseil en management, poste qu'il a occupé jusqu'en 2014. Membre du Comité de la recherche de l'ESG UQAM de 2015 à 2018, il a produit 25 publications portant sur le développement des compétences, le leadership et le coaching professionnel, pour lesquelles il a remporté près d'une dizaine de prix nationaux et internationaux. Il est vice-recteur au Développement humain et organisationnel de l'UQAM depuis juillet 2018.



### Marylène Drouin, secrétaire générale (novembre 2019)

Membre du Barreau du Québec depuis 1996, Marylène Drouin est titulaire d'un baccalauréat en droit de l'Université Laval et d'un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en administration publique de l'École nationale d'administration publique (ENAP). Travaillant au sein du réseau de l'éducation depuis 1998, Mme Drouin a occupé diverses fonctions qui lui ont permis d'acquérir une expérience riche et diversifiée. Elle a exercé les fonctions de secrétaire générale de l'Université du Québec à Trois-Rivières à partir de 2016. De 2006 à 2016, elle a occupé le poste de secrétaire générale et directrice des communications à la Commission scolaire Marie-Victorin et, de 1999 à 2006, celui de secrétaire générale adjointe à la Commission scolaire de Montréal. Marylène Drouin entrera en fonction à l'UQAM le 4 novembre 2019, succédant ainsi à Normand Petitclerc, secrétaire général de l'Université de 2008 à 2019.



### Louis-Sébastien Guimond, vice-recteur aux Systèmes d'information (juin 2018)

Titulaire d'un doctorat en mathématiques, avec une cotutelle de l'Université de Bourgogne et de l'Université de Montréal, Louis-Sébastien Guimond possède plus de 20 ans d'expérience dans le domaine des technologies de l'information. De 2008 à 2015, il a exercé différentes fonctions de gestion et de direction au sein de l'entreprise Radialpoint, qui a été acquise par AppDirect, une plateforme de commerce électronique et de gestion de services infonuagiques, qui compte plus de quatre millions d'abonnés et abonnés. De 2016 à 2018, au sein d'AppDirect, il a occupé le poste de vice-président, ingénierie et opérations techniques. Il est vice-recteur aux Systèmes d'information de l'UQAM depuis juin 2018.



### Catherine Mounier, vice-rectrice à la Recherche, à la création et à la diffusion (juillet 2015)

Catherine Mounier est titulaire d'un doctorat en biologie cellulaire et moléculaire de l'Université de Rennes 1 en France. Par la suite, elle a effectué des stages postdoctoraux à l'Université de l'Iowa et à l'Université McGill. Professeure au Département des sciences biologiques de l'UQAM depuis 2003, elle en devient la directrice de 2012 à 2015. Ses travaux de recherche portent principalement sur le métabolisme lipidique et la sensibilité à l'insuline, en lien avec le cancer et les maladies neurodégénératives. Elle occupe la fonction de vice-rectrice à la Recherche, à la création et à la diffusion (anciennement vice-rectrice à la Recherche et à la création) depuis le 6 juillet 2015.



### Jean-Christian Pleau, vice-recteur à la Vie académique (avril 2019)

Titulaire d'un doctorat en littérature française de l'Université Yale, Jean-Christian Pleau est professeur au Département d'études littéraires de l'UQAM depuis 2004. Auparavant, il a enseigné pendant huit ans à l'Université d'Auckland, en Nouvelle-Zélande. Il a aussi donné des cours aux universités d'Helsinki, Hankuk (Corée du Sud) et de Genève. Ses travaux concernent principalement la littérature québécoise et française au XXe siècle, notamment les écrits d'Hubert Aquin, de Gaston Miron et de Georges Bernanos. Depuis 2015, il occupait le poste de doyen de la Faculté des arts. Il a également été vice-doyen aux études de cette même faculté de 2011 à 2015, ainsi que directeur des programmes de 1er cycle en études littéraires de 2006 à 2009. Jean-Christian Pleau a été nommé vice-recteur à la Vie académique le 30 avril 2019.



### Sylvia Thompson, vice-rectrice à l'Administration et aux finances par intérim (septembre 2018)

Membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPA), Sylvia Thompson compte plus de 15 années d'expérience dans le domaine de la gestion, dont 10 acquises en milieu universitaire. Elle a exercé différentes fonctions liées à l'administration des fonds de recherche à l'Université de Sherbrooke ainsi qu'à Polytechnique Montréal. Elle a occupé auparavant divers postes au sein du Mouvement Desjardins, où elle a travaillé pendant près de 10 ans. À son entrée à l'UQAM en 2011, elle a été directrice des budgets aux Services financiers (2011 à 2014) et, par la suite, directrice des Services financiers jusqu'en août 2018. Elle a été nommée vice-rectrice à l'Administration et aux finances par intérim en septembre 2018, remplaçant alors André Dorion, ancien vice-recteur aux Ressources humaines, à l'administration et aux finances.

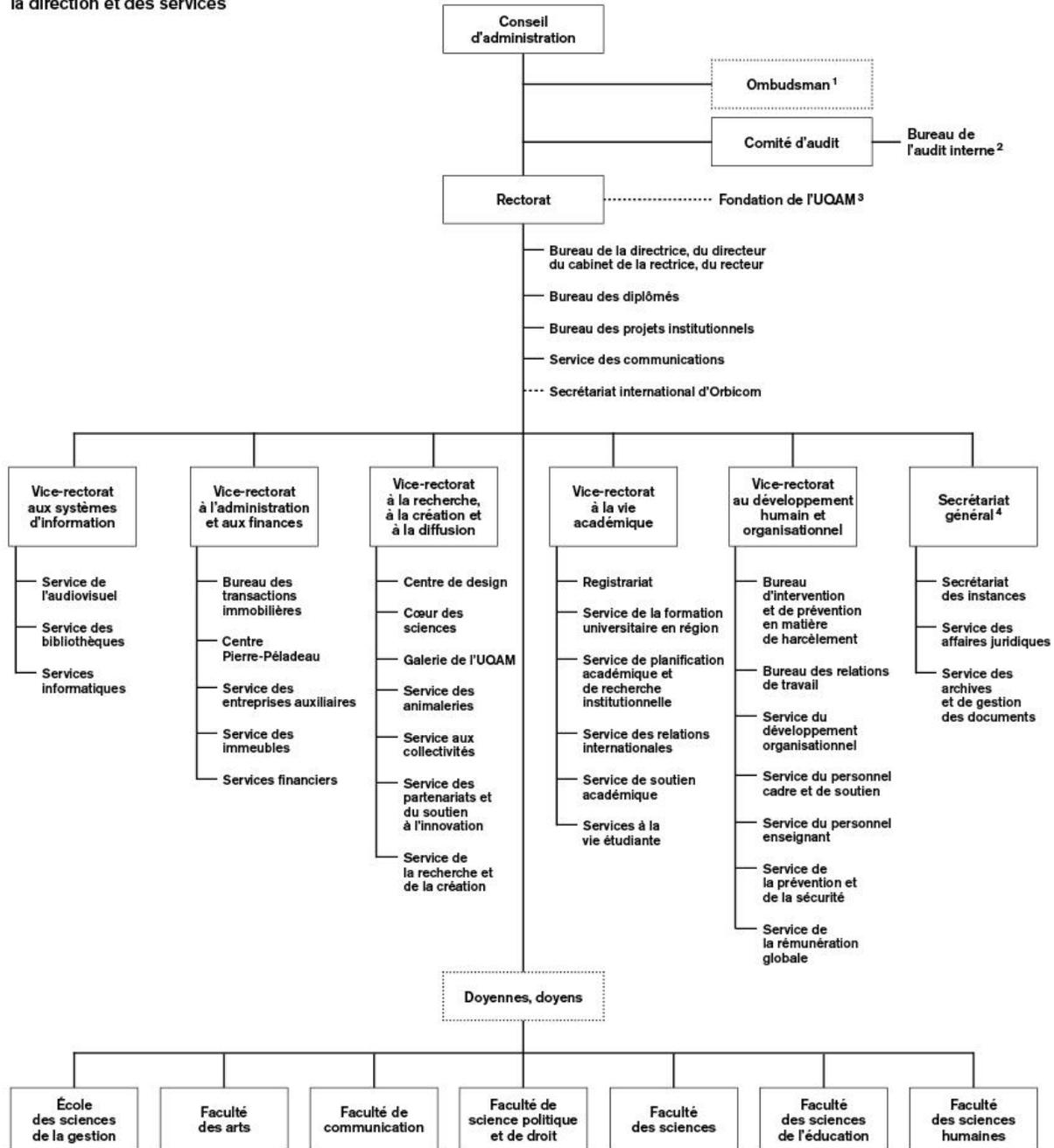
### Doyennes et doyens des facultés et de l'École

- Jean Bélanger, doyen de la Faculté des sciences de l'éducation (depuis 2019)
- Hugo Cyr, doyen de la Faculté de science politique et de droit (depuis 2015)
- Annie Gérin, doyenne par intérim de la Faculté des arts (depuis 2019)
- Gaby Hsab, doyen de la Faculté de communication (depuis 2017)
- Josée S. Lafond, doyenne de la Faculté des sciences humaines (depuis 2013)
- Komlan Sedzro, doyen de l'École des sciences de la gestion (depuis 2018)
- Normand Séguin, doyen de la Faculté des sciences (depuis 2018)

# Organigramme de la direction et des services de l'UQAM (2019)



Organigramme de la direction et des services



1 Rattachée, rattaché au plan opérationnel à la rectrice, au recteur  
 2 Rattaché au plan opérationnel à la secrétaire générale, au secrétaire général  
 3 Interface avec l'Université assurée par la rectrice, le recteur  
 4 Rattachée, rattaché également au Conseil d'administration

## Membres du Conseil d'administration (2019-2020)

En fonction le 17 octobre 2019. Membres votants seulement (excluant les observatrices et observateurs).

### > Rectorat

Magda Fusaro, rectrice

### > Exerçant une fonction de direction

Louis Baron, vice-recteur au Développement humain et organisationnel

Jean-Christian Pleau, vice-recteur à la Vie académique

### > Professeures et professeurs

Corinne Gendron, Département de stratégie, responsabilité sociale et environnementale

Yves Gingras, Département d'histoire

Louis-Claude Paquin, École des médias

### > Étudiantes et étudiants

Stéphanie Thibodeau, maîtrise en éducation

Maxine Visotzky-Charlebois, maîtrise en droit

### > Chargées et chargés de cours

Alain Gerbier, École des médias

### > Provenant des cégeps

Richard Filion, directeur général, collège Dawson

### > Provenant des milieux sociaux, culturels, des affaires et du travail

Amina Gerba, vice-présidente et associée, Geram communications inc.

Nathalie Maillé, directrice générale et secrétaire, Conseil des arts de Montréal

François de Paul Nkombou, dirigeant d'entreprise

Dr Alain Poirier, vice-président, Valorisation scientifique et communication, Institut national de santé publique du Québec

Un poste vacant

### > Diplômées et diplômés

Natalie St-Pierre, fiscaliste en pratique privée – Entrepreneuriat social et services d'expertise

## Tableau synoptique du Plan stratégique 2015-2019 de l'UQAM

### VISION D'AVENIR

> D'ici 2019, l'UQAM sera reconnue comme une université d'excellence socialement responsable, un milieu d'études et de travail sain, dynamique et stimulant, et une organisation efficiente sur le plan de la gestion des ressources.

### PRINCIPES

> Liberté académique  
> Autonomie universitaire  
> Interrelation enseignement-recherche-crédation

### VALEURS

> Engagement  
> Excellence  
> Imagination  
> Reconnaissance

ORIENTATION 1 : ACTUALISATION DES MODES DE DÉVELOPPEMENT	ORIENTATION 2 : INSTAURATION DE PRATIQUES DE GESTION PLUS EFFICIENTES	ORIENTATION 3 : MISE EN PLACE D'UN MILIEU DE VIE SAIN, DYNAMIQUE ET STIMULANT	ORIENTATION 4 : RENFORCEMENT DE L'ANCRAGE DE L'UNIVERSITÉ DANS SON MILIEU ET OUVERTURE SUR LE MONDE
<p>1.1 OBTENIR UN FINANCEMENT ADÉQUAT POUR L'UQAM</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Budget de fonctionnement</li> <li>Recrutement</li> <li>Financement de la recherche et création</li> <li>Philanthropie</li> </ul>	<p>2.1 OPTIMISER LA GOUVERNANCE ET LA REDDITION DE COMPTES</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Gouvernance</li> <li>Redditiion de comptes</li> </ul>	<p>3.1 AMÉLIORER L'ORGANISATION DU TRAVAIL ET LA GESTION DES CARRIÈRES</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Organisation du travail</li> <li>Gestion des carrières</li> </ul>	<p>4.1 FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE PARTENARIATS STRUCTURANTS AVEC LES MILIEUX ÉDUCATIFS, CULTURELS, SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Partenariats de formation, recherche et création</li> <li>Mobilisation et transfert des connaissances</li> </ul>
<p>1.2 MAXIMISER LE POTENTIEL DES TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES DANS TOUS LES SECTEURS DE L'UNIVERSITÉ</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Environnements numériques</li> <li>Systèmes d'information et de gestion</li> </ul>	<p>2.2 ACCROÎTRE LA COLLABORATION ET LE PARTAGE DES RESSOURCES</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Modes de gestion</li> <li>Accès aux ressources</li> </ul>	<p>3.2 RECONNAÎTRE LES EXPERTISES, LES MÉRITES ET LES CONTRIBUTIONS DES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mise à profit des expertises</li> <li>Reconnaissance des personnes</li> </ul>	<p>4.2 RAFFERMIR LES LIENS AVEC LES PERSONNES DIPLOMÉES</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Sentiment d'appartenance</li> <li>Activités et services offerts</li> <li>Contributions à la mission universitaire</li> </ul>
<p>1.3 ADAPTER LES ACTIVITÉS DE FORMATION, DE RECHERCHE ET DE CRÉATION AUX NOUVELLES RÉALITÉS DE LA POPULATION ÉTUDIANTE</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Programmes</li> <li>Accessibilité et réussite</li> <li>Pédagogie universitaire</li> </ul>	<p>2.3 SIMPLIFIER LES PROCESSUS ADMINISTRATIFS ET DÉCISIONNELS</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Processus administratifs</li> <li>Processus décisionnels</li> </ul>	<p>3.3 AMÉLIORER LES ÉCHANGES ET LA CIRCULATION DE L'INFORMATION</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Qualité des échanges</li> <li>Circulation de l'information</li> </ul>	<p>4.3 METTRE EN ŒUVRE UNE STRATÉGIE D'INTERNATIONALISATION</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Internationalisation des activités de formation, de recherche et de création</li> <li>Positionnement sur la scène internationale</li> </ul>
<p>1.4 FAVORISER UNE APPROCHE INTÉGRÉE ET TRANSVERSALE DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE, DE CRÉATION ET DE FORMATION</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Arrimage formation-recherche-crédation</li> <li>Interdisciplinarité et intersectorialité</li> </ul>	<p>2.4 FAVORISER LES SUIVIS ET L'AMÉLIORATION CONTINUE</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Suivis</li> <li>Amélioration continue</li> </ul>	<p>3.4 SOUTENIR LES INITIATIVES VISANT LA PROMOTION DE LA SANTÉ, LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET LA QUALITÉ DE VIE SUR LE CAMPUS</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Santé et sécurité</li> <li>Environnement</li> <li>Qualité de vie</li> </ul>	<p>4.4 FAIRE DE L'UQAM UNE ACTRICE DE 1<sup>ER</sup> PLAN DANS LE DÉVELOPPEMENT DE MONTRÉAL</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Développement socioéconomique</li> <li>Arts, sciences et technologies</li> </ul>

# Indicateurs de suivi universitaires

Nom de l'établissement : Université du Québec à Montréal

Date : 31 octobre 2019

Page 1 de 8

## I. Éléments d'information

## II. Observations

## III. Remarques

### INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS

Année universitaire (effectif au trimestre d'automne)

Étudiant	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019 <sup>P</sup>
1 Effectif étudiant équivalent à temps plein (EEETP) total	EEETP	24 729	25 977	27 096	26 523	28 429	29 079	28 353	27 899	27 115	26 086
2 EEETP au 1er cycle	EEETP	21 344	22 431	23 262	22 735	24 401	24 893	24 181	23 786	22 933	21 937
3 EEETP au 2e cycle	EEETP	2 518	2 695	2 960	2 914	3 141	3 281	3 229	3 130	3 097	3 061
4 EEETP au 3e cycle	EEETP	867	851	873	874	886	905	943	983	1 085	1 088
5 Effectif étudiant total	n	37 611	39 004	40 246	40 005	41 661	42 624	41 764	41 223	40 219	39 316
6 Effectif étudiant au 1er cycle à temps plein	n	18 054	18 788	19 624	19 790	20 576	21 326	20 823	20 604	19 958	19 332
7 Effectif étudiant au 1er cycle à temps partiel	n	12 867	13 283	13 258	12 712	13 358	13 342	12 823	12 580	12 173	11 945
8 Effectif étudiant au 1er cycle	%	82,2	82,2	81,7	81,2	81,5	81,3	80,6	80,5	79,9	79,6
9 Effectif étudiant au 2e cycle	n	5 133	5 342	5 756	5 882	6 066	6 368	6 476	6 363	6 294	6 229
10 Effectif étudiant au 2e cycle	%	13,6	13,7	14,3	14,7	14,6	14,9	15,5	15,4	15,6	15,8
11 Effectif étudiant au 3e cycle	n	1 557	1 591	1 608	1 621	1 661	1 588	1 642	1 676	1 794	1 810
12 Effectif étudiant au 3e cycle	%	4,1	4,1	4,0	4,1	4,0	3,7	3,9	4,1	4,5	4,6
13 Effectif étudiant international	n	2 473	2 403	2 744	3 051	3 165	3 540	3 659	3 521	3 687	3 859
14 Effectif étudiant international	%	6,6	6,2	6,8	7,6	7,6	8,3	8,8	8,5	9,2	9,8
15 Étudiants d'universités québécoises à l'étranger	n	146	157	208	160	227	202	154	205	229	157
16 Stagiaires postdoctoraux	n	150	140	151	176	191	164	164	148	68	100
17 Résidents en médecine	n										

Les données rapportées pour les « effectifs étudiants » sont en mode « intra-établissement ».

### Enseignants-chercheurs

18 Nombre de professeurs récemment embauchés	n	n.d.	n.d.	n.d.	81	61	61	38	53	47	51
19 Hommes	n	n.d.	n.d.	n.d.	34	30	32	23	24	26	24
20 Femmes	n	n.d.	n.d.	n.d.	47	31	29	15	29	21	27
21 Nombre de professeurs au 1er octobre (total)	n	n.d.	n.d.	n.d.	1 086	1 093	1 114	1 117	1 093	1 100	1 115
22 Nombre de professeurs réguliers	n	n.d.	n.d.	n.d.	1 070	1 072	1 092	1 092	1 071	1 078	1 084
23 Hommes	n	n.d.	n.d.	n.d.	636	621	620	612	597	599	590
24 Femmes	n	n.d.	n.d.	n.d.	434	451	472	480	474	479	494
25 Nombre de professeurs non réguliers	n	n.d.	n.d.	n.d.	16	21	22	25	22	22	31
26 Hommes	n	n.d.	n.d.	n.d.	8	12	14	17	10	11	14
27 Femmes	n	n.d.	n.d.	n.d.	8	9	8	8	12	11	17
28 Nombre de chargés de cours au 1er octobre	n	n.d.	n.d.	n.d.	1 152	1 208	1 249	1 222	1 236	1 186	1 120
29 Hommes	n	n.d.	n.d.	n.d.	664	697	711	685	697	659	627
30 Femmes	n	n.d.	n.d.	n.d.	488	511	538	537	539	527	493
31 Nombre moyen de cours par professeurs	n	n.d.	n.d.	n.d.	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4
32 Nombre moyen de cours par chargés de cours	n	n.d.	n.d.	n.d.	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6
33 Ratio étudiants au 1er cycle/professeurs	n	n.d.	n.d.	n.d.	29,9	31,0	31,1	30,1	30,4	29,2	28,1
34 Ratio étudiants aux 2e et 3e cycles/professeurs	n	n.d.	n.d.	n.d.	6,9	7,1	7,1	7,3	7,4	7,4	7,2
35 Ratio EETP/professeurs	EETP	n.d.	n.d.	n.d.	24,4	26,0	26,1	25,4	25,5	24,7	23,4
36 Cours donnés par les professeurs	%	n.d.	n.d.	n.d.	45,0	43,6	42,6	43,3	43,3	44,9	45,3
37 Cours donnés par les chargés de cours	%	n.d.	n.d.	n.d.	53,1	54,7	56,0	55,1	55,2	53,7	53,2
38 Cours donnés par d'autres catégories d'enseignants	%	n.d.	n.d.	n.d.	1,9	1,6	1,4	1,6	1,6	1,4	1,6

Au trimestre d'automne.  
Au trimestre d'automne.

Au trimestre d'automne.  
Au trimestre d'automne.  
Au trimestre d'automne.

<sup>P</sup> Les données sur le personnel pour l'année 2018-2019 sont provisoires, n'ayant fait l'objet d'aucune reddition de compte et donc d'aucune approbation de diffusion par l'établissement.

## I. Éléments d'information

## II. Observations

## III. Remarques

## Année universitaire (effectif par secteur disciplinaire et sexe au 1er octobre de l'année universitaire)

Professeurs selon le secteur disciplinaire	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019 <sup>p</sup>
39 <b>Hommes</b>	n	n.d.	n.d.	n.d.	644	633	634	629	607	610	604
40 Sciences de la santé	n	n.d.	n.d.	n.d.							
41 Sciences pures	n	n.d.	n.d.	n.d.	107	105	104	102	102	100	99
42 Sciences appliquées	n	n.d.	n.d.	n.d.	68	64	63	64	64	60	61
43 Arts	n	n.d.	n.d.	n.d.	43	41	42	44	37	37	37
44 Lettres	n	n.d.	n.d.	n.d.	24	22	23	23	22	23	24
45 Sciences humaines	n	n.d.	n.d.	n.d.	222	223	224	220	216	216	215
46 Éducation	n	n.d.	n.d.	n.d.	40	37	38	37	33	37	36
47 Droit	n	n.d.	n.d.	n.d.	15	14	15	14	15	15	15
48 Administration	n	n.d.	n.d.	n.d.	125	127	125	125	117	122	117
49 Autres	n	n.d.	n.d.	n.d.					1		
50 <b>Femmes</b>	n	n.d.	n.d.	n.d.	442	460	480	487	486	490	511
51 Sciences de la santé	n	n.d.	n.d.	n.d.							
52 Sciences pures	n	n.d.	n.d.	n.d.	32	31	32	31	30	26	25
53 Sciences appliquées	n	n.d.	n.d.	n.d.	24	23	24	25	25	26	24
54 Arts	n	n.d.	n.d.	n.d.	57	59	60	59	61	60	62
55 Lettres	n	n.d.	n.d.	n.d.	28	27	27	28	25	24	25
56 Sciences humaines	n	n.d.	n.d.	n.d.	153	164	166	164	167	166	172
57 Éducation	n	n.d.	n.d.	n.d.	60	63	67	74	74	81	88
58 Droit	n	n.d.	n.d.	n.d.	13	15	16	16	14	14	14
59 Administration	n	n.d.	n.d.	n.d.	75	78	88	90	90	92	100
60 Autres	n	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	1	0	1	1
61 <b>Total</b>	n	n.d.	n.d.	n.d.	1 086	1 093	1 114	1 117	1 093	1 100	1 115
62 Sciences de la santé	n	n.d.	n.d.	n.d.							
63 Sciences pures	n	n.d.	n.d.	n.d.	139	136	136	133	132	126	124
64 Sciences appliquées	n	n.d.	n.d.	n.d.	92	87	87	89	89	86	85
65 Arts	n	n.d.	n.d.	n.d.	100	100	102	103	98	97	99
66 Lettres	n	n.d.	n.d.	n.d.	52	49	50	51	47	47	49
67 Sciences humaines	n	n.d.	n.d.	n.d.	375	387	390	384	383	382	387
68 Éducation	n	n.d.	n.d.	n.d.	100	100	105	111	107	118	124
69 Droit	n	n.d.	n.d.	n.d.	28	29	31	30	29	29	29
70 Administration	n	n.d.	n.d.	n.d.	200	205	213	215	207	214	217
71 Autres	n	n.d.	n.d.	n.d.				1	1	1	1

<sup>p</sup> Les données sur le personnel pour l'année 2018-2019 sont provisoires, n'ayant fait l'objet d'aucune reddition de compte et donc d'aucune approbation de diffusion par l'établissement.

## I. Éléments d'information

## II. Observations

## III. Remarques

Année universitaire (effectif par secteur disciplinaire et sexe au 1er octobre de l'année universitaire)

Chargés de cours selon le secteur disciplinaire	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019 <sup>P</sup>
<b>72 Hommes</b>	<b>n</b>	<b>n.d.</b>	<b>n.d.</b>	<b>n.d.</b>	<b>664</b>	<b>697</b>	<b>711</b>	<b>685</b>	<b>697</b>	<b>659</b>	<b>627</b>
73 Sciences de la santé	n	n.d.	n.d.	n.d.	8	5	6	6	7	9	10
74 Sciences pures	n	n.d.	n.d.	n.d.	62	70	75	75	77	74	58
75 Sciences appliquées	n	n.d.	n.d.	n.d.	50	48	54	65	63	57	70
76 Arts	n	n.d.	n.d.	n.d.	105	96	106	90	97	82	74
77 Lettres	n	n.d.	n.d.	n.d.	30	30	32	24	27	20	22
78 Sciences humaines	n	n.d.	n.d.	n.d.	163	170	165	159	164	165	143
79 Éducation	n	n.d.	n.d.	n.d.	66	85	69	61	64	62	59
80 Droit	n	n.d.	n.d.	n.d.	25	26	30	27	26	28	32
81 Administration	n	n.d.	n.d.	n.d.	147	160	165	167	160	154	148
82 Autres	n	n.d.	n.d.	n.d.	8	7	9	11	12	8	11
<b>83 Femmes</b>	<b>n</b>	<b>n.d.</b>	<b>n.d.</b>	<b>n.d.</b>	<b>488</b>	<b>511</b>	<b>538</b>	<b>537</b>	<b>539</b>	<b>527</b>	<b>493</b>
84 Sciences de la santé	n	n.d.	n.d.	n.d.	8	5	3	7	7	9	8
85 Sciences pures	n	n.d.	n.d.	n.d.	12	15	14	18	13	18	15
86 Sciences appliquées	n	n.d.	n.d.	n.d.	18	20	20	21	15	17	18
87 Arts	n	n.d.	n.d.	n.d.	79	70	72	72	71	66	67
88 Lettres	n	n.d.	n.d.	n.d.	53	50	52	48	48	49	47
89 Sciences humaines	n	n.d.	n.d.	n.d.	125	142	147	149	164	161	137
90 Éducation	n	n.d.	n.d.	n.d.	119	134	132	126	124	107	106
91 Droit	n	n.d.	n.d.	n.d.	18	17	17	16	20	20	19
92 Administration	n	n.d.	n.d.	n.d.	54	57	76	74	71	77	68
93 Autres	n	n.d.	n.d.	n.d.	2	1	5	6	6	3	8
<b>94 Total</b>	<b>n</b>	<b>n.d.</b>	<b>n.d.</b>	<b>n.d.</b>	<b>1 152</b>	<b>1 208</b>	<b>1 249</b>	<b>1 222</b>	<b>1 236</b>	<b>1 186</b>	<b>1 120</b>
95 Sciences de la santé	n	n.d.	n.d.	n.d.	16	10	9	13	14	18	18
96 Sciences pures	n	n.d.	n.d.	n.d.	74	85	89	93	90	92	73
97 Sciences appliquées	n	n.d.	n.d.	n.d.	68	68	74	86	78	74	88
98 Arts	n	n.d.	n.d.	n.d.	184	166	178	162	168	148	141
99 Lettres	n	n.d.	n.d.	n.d.	83	80	84	72	75	69	69
100 Sciences humaines	n	n.d.	n.d.	n.d.	288	312	312	308	328	326	280
101 Éducation	n	n.d.	n.d.	n.d.	185	219	201	187	188	169	165
102 Droit	n	n.d.	n.d.	n.d.	43	43	47	43	46	48	51
103 Administration	n	n.d.	n.d.	n.d.	201	217	241	241	231	231	216
104 Autres	n	n.d.	n.d.	n.d.	10	8	14	17	18	11	19

<sup>P</sup> Les données sur le personnel pour l'année 2018-2019 sont provisoires, n'ayant fait l'objet d'aucune reddition de compte et donc d'aucune approbation de diffusion par l'établissement.

## Étudiants :

### **1. Sources de données**

Extraction du système GDEU en ligne au 11 septembre 2019.

\* *EEETP 2018-2019 : données définitives provenant du système PRISME (UQ).*

## Enseignants-chercheurs, professeurs et chargés de cours :

### **1. Sources de données**

Enquête SYSPER, fichiers de déclaration finaux, 2012-2013 à 2017-2018, septembre 2019.

Enquête SYSPER, fichiers de déclaration provisoires, 2018-2019, septembre 2019.

### **2. Sélection de la population des enseignants-chercheurs**

Conformément aux définitions exprimées par la Commission parlementaire à l'onglet « Définitions et informations », nous avons retenu les « professeurs et chercheurs avec rang académique au 1er octobre, incluant ceux qui exercent des fonctions administratives telles que direction de département ou de module. Les professeurs occupant des postes de direction académique, tels que doyens ou vice-doyens, ne sont pas comptabilisés ici. [...] Les professeurs en congé (sans solde, maladie, parental, de perfectionnement ou sabbatique) font partie des effectifs. Les professeurs invités sont également comptabilisés. Uniquement les professeurs avec une rémunération de base au 1er octobre sont dénombrés ». Ceci inclut autant les professeurs à temps plein et à temps partiel, ainsi que les professeurs réguliers, contractuels et substitués au 1er octobre de chaque année.

### **3. Nombre de professeurs récemment embauchés**

Afin d'éviter les biais liés à la date d'embauche dans l'établissement sur un poste autre que celui de professeur, c'est une recherche par matricule qui a été utilisée aux fins de comptabilisation des nouveaux professeurs embauchés. Si le matricule d'un professeur n'est pas retrouvé dans l'année financière précédente comme professeur, directeur académique ou cadre supérieur, il est alors comptabilisé comme professeur récemment embauché. Si le professeur occupait un emploi de directeur académique ou de cadre supérieur pendant l'année financière précédente, il ne compte pas comme un professeur récemment embauché, puisqu'il y a de fortes chances qu'il ait été professeur avant d'obtenir ces fonctions. Si un professeur était plutôt stagiaire postdoctoral l'année précédente, il sera comptabilisé comme un professeur récemment embauché. Les professeurs invités sont retirés du calcul, comme stipulé dans la définition fournie dans l'onglet « Définitions et informations ».

### **4. Sélection de la population des chargés de cours**

Conformément aux définitions exprimées par la Commission parlementaire à l'onglet « Définitions et informations », nous avons retenu uniquement les chargés de cours qui, au 1er octobre, recevaient une rémunération de base autre qu'une rétroactivité, pour une activité d'enseignement listée dans le système GDEU.

### **5. Nombre moyen de cours par chargé de cours**

Cette moyenne a été calculée uniquement à partir de la population des chargés de cours identifiée précédemment et du nombre d'heures liées aux activités qui leur étaient attribuées au trimestre d'automne, dans la perspective où une charge d'enseignement équivaut à 45 heures.

### **6. Attribution des secteurs disciplinaires**

La répartition des professeurs par famille disciplinaire a été réalisée à partir des unités d'enseignement (départements ou instituts), puis vers le secteur disciplinaire établi par la Commission à l'onglet « Table de conversion ». Les professeurs apparaissant dans la discipline « Autres » sont ceux dont l'unité d'enseignement est plurisectorielle.

La répartition des chargés de cours par famille disciplinaire, pour sa part, est déterminée sur la base du nombre d'heures liées aux activités GDEU qui leur étaient attribuées au 1er octobre. Un CLARDER étant associé à chaque cours, il a été converti vers un CLASS et ensuite vers le secteur disciplinaire établi par la Commission dans l'onglet « Table de conversion ». Le secteur disciplinaire retenu est celui cumulant le plus grand nombre d'heures d'enseignement pour les activités GDEU identifiées au 1er octobre. Si un même nombre d'heures était cumulé dans plus d'un secteur disciplinaire, la priorité a été accordée selon la hiérarchie présentée dans la grille.

### **7. Déclinaison selon le genre et total**

Les individus non genrés ou pour lesquels le genre n'est pas documenté au système sont exclus des répartitions hommes/femmes, mais font partie des totaux.

I. Éléments d'information

II. Observations

III. Remarques

INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS

		Année universitaire (effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe au trimestre d'automne)										
1er cycle - baccalauréat		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
105	<b>Hommes</b>	n	6 448	6 628	6 768	7 447	7 891	8 090	7 790	7 601	7 618	7 477
106	Sciences de la santé	n										
107	Sciences pures	n	563	597	661	674	698	695	644	589	589	558
108	Sciences appliquées	n	799	800	852	960	1 022	1 004	1 010	997	1 053	1 103
109	Arts	n	385	409	413	380	391	380	363	371	363	394
110	Lettres	n	133	150	155	178	189	203	175	145	154	153
111	Sciences humaines	n	1 986	2 043	1 966	1 989	2 161	2 242	2 139	2 067	2 016	1 866
112	Éducation	n	943	985	1 028	1 052	1 094	1 102	1 032	1 014	1 037	994
113	Droit	n	171	170	177	167	158	157	151	170	179	164
114	Administration	n	1 463	1 471	1 515	1 984	2 104	2 238	2 188	2 149	2 129	2 130
115	Autres	n	5	3	1	63	74	69	88	99	98	115
116	<b>Femmes</b>	n	11 514	11 737	12 115	13 004	13 560	13 996	13 678	13 587	13 264	13 120
117	Sciences de la santé	n										
118	Sciences pures	n	478	511	543	599	612	646	607	596	600	558
119	Sciences appliquées	n	463	471	509	505	531	550	549	567	617	652
120	Arts	n	1 118	1 157	1 156	1 168	1 246	1 217	1 134	1 110	975	1 032
121	Lettres	n	379	388	415	448	479	505	446	423	404	431
122	Sciences humaines	n	3 901	3 943	4 053	4 100	4 233	4 476	4 378	4 391	4 195	4 023
123	Éducation	n	2 697	2 850	2 892	3 017	3 184	3 267	3 236	3 084	3 055	3 012
124	Droit	n	358	321	352	362	354	330	341	363	357	355
125	Administration	n	2 116	2 095	2 195	2 719	2 827	2 902	2 889	2 929	2 908	2 870
126	Autres	n	4	1		86	94	103	98	124	153	187
127	<b>Total</b>	n	17 962	18 365	18 883	20 451	21 451	22 086	21 468	21 188	20 882	20 597
128	Sciences de la santé	n										
129	Sciences pures	n	1 041	1 108	1 204	1 273	1 310	1 341	1 251	1 185	1 189	1 116
130	Sciences appliquées	n	1 262	1 271	1 361	1 465	1 553	1 554	1 559	1 564	1 670	1 755
131	Arts	n	1 503	1 566	1 569	1 548	1 637	1 597	1 497	1 481	1 338	1 426
132	Lettres	n	512	538	570	626	668	708	621	568	558	584
133	Sciences humaines	n	5 887	5 986	6 019	6 089	6 394	6 718	6 517	6 458	6 211	5 889
134	Éducation	n	3 640	3 835	3 920	4 069	4 278	4 369	4 268	4 098	4 092	4 006
135	Droit	n	529	491	529	529	512	487	492	533	536	519
136	Administration	n	3 579	3 566	3 710	4 703	4 931	5 140	5 077	5 078	5 037	5 000
137	Autres	n	9	4	1	149	168	172	186	223	251	302

Les données rapportées pour les « effectifs étudiants » sont en mode « intra-établissement ».

La catégorie « Autres » comprend les études plurisectorielles, les données sans objet et les valeurs indéterminées.

## I. Éléments d'information

## II. Observations

## III. Remarques

		Année universitaire (effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe au trimestre d'automne)										
1er cycle - autres sanctions		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
138	<b>Hommes</b>	n	4 876	5 146	5 280	4 570	4 733	4 751	4 619	4 670	4 472	4 177
139	Sciences de la santé	n										
140	Sciences pures	n	76	95	117	97	105	127	73	80	78	73
141	Sciences appliquées	n	198	217	255	213	239	260	252	243	258	236
142	Arts	n	64	61	68	55	70	65	60	63	69	63
143	Lettres	n	462	550	518	379	394	374	370	357	333	336
144	Sciences humaines	n	285	285	292	269	286	308	288	294	273	266
145	Éducation	n	62	63	91	52	55	72	71	56	60	54
146	Droit	n	33	34	42	33	50	35	32	29	29	32
147	Administration	n	2 367	2 418	2 560	2 302	2 340	2 344	2 246	2 200	2 029	1 770
148	Autres	n	1 329	1 423	1 337	1 170	1 194	1 166	1 227	1 348	1 343	1 347
149	<b>Femmes</b>	n	8 083	8 560	8 719	7 481	7 750	7 831	7 559	7 326	6 777	6 503
150	Sciences de la santé	n										
151	Sciences pures	n	94	102	110	99	115	120	91	107	87	101
152	Sciences appliquées	n	28	33	53	42	43	44	58	73	69	70
153	Arts	n	290	297	299	225	279	265	206	252	244	265
154	Lettres	n	1 189	1 294	1 404	1 033	904	814	813	758	722	628
155	Sciences humaines	n	722	814	842	725	754	761	707	720	657	659
156	Éducation	n	622	736	764	653	779	786	635	490	377	309
157	Droit	n	114	88	81	80	79	79	80	88	71	68
158	Administration	n	3 255	3 361	3 503	3 219	3 181	3 335	3 220	2 989	2 762	2 536
159	Autres	n	1 769	1 835	1 663	1 405	1 616	1 627	1 749	1 849	1 788	1 867
160	<b>Total</b>	n	12 959	13 706	13 999	12 051	12 483	12 582	12 178	11 996	11 249	10 680
161	Sciences de la santé	n										
162	Sciences pures	n	170	197	227	196	220	247	164	187	165	174
163	Sciences appliquées	n	226	250	308	255	282	304	310	316	327	306
164	Arts	n	354	358	367	280	349	330	266	315	313	328
165	Lettres	n	1 651	1 844	1 922	1 412	1 298	1 188	1 183	1 115	1 055	964
166	Sciences humaines	n	1 007	1 099	1 134	994	1 040	1 069	995	1 014	930	925
167	Éducation	n	684	799	855	705	834	858	706	546	437	363
168	Droit	n	147	122	123	113	129	114	112	117	100	100
169	Administration	n	5 622	5 779	6 063	5 521	5 521	5 679	5 466	5 189	4 791	4 306
170	Autres	n	3 098	3 258	3 000	2 575	2 810	2 793	2 976	3 197	3 131	3 214

Les données rapportées pour les « effectifs étudiants » sont en mode « intra-établissement ».

La catégorie « Autres » comprend les études plurisectorielles, les données sans objet et les valeurs indéterminées.

## I. Éléments d'information

## II. Observations

## III. Remarques

2e cycle - maîtrise		Année universitaire (effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe au trimestre d'automne)										
	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	
171	<b>Hommes</b>	<b>n</b>	<b>1 740</b>	<b>1 693</b>	<b>1 911</b>	<b>2 008</b>	<b>1 978</b>	<b>2 036</b>	<b>2 068</b>	<b>2 080</b>	<b>2 096</b>	<b>1 975</b>
172	Sciences de la santé	n										
173	Sciences pures	n	141	116	119	115	131	123	109	107	117	100
174	Sciences appliquées	n	149	161	155	148	165	178	173	155	155	159
175	Arts	n	46	65	70	67	64	66	67	69	62	55
176	Lettres	n	80	66	59	63	67	81	81	84	93	82
177	Sciences humaines	n	512	526	551	550	561	532	523	524	496	483
178	Éducation	n	57	73	109	117	146	180	169	171	161	162
179	Droit	n	32	30	32	24	29	22	20	22	29	26
180	Administration	n	673	601	759	870	764	810	882	898	935	867
181	Autres	n	50	55	57	54	51	44	44	50	48	41
182	<b>Femmes</b>	<b>n</b>	<b>1 926</b>	<b>2 102</b>	<b>2 273</b>	<b>2 302</b>	<b>2 477</b>	<b>2 588</b>	<b>2 703</b>	<b>2 619</b>	<b>2 610</b>	<b>2 662</b>
183	Sciences de la santé	n										
184	Sciences pures	n	106	90	106	102	108	110	105	105	103	113
185	Sciences appliquées	n	50	59	73	71	97	82	93	89	85	91
186	Arts	n	157	180	172	175	197	201	190	167	188	171
187	Lettres	n	181	151	135	141	141	137	146	165	176	167
188	Sciences humaines	n	658	692	732	686	755	760	746	737	718	704
189	Éducation	n	192	336	416	407	492	510	513	501	480	487
190	Droit	n	64	54	51	44	46	53	58	56	63	71
191	Administration	n	417	433	483	582	536	638	757	712	712	766
192	Autres	n	101	107	105	94	105	97	95	87	85	92
193	<b>Total</b>	<b>n</b>	<b>3 666</b>	<b>3 795</b>	<b>4 184</b>	<b>4 310</b>	<b>4 455</b>	<b>4 624</b>	<b>4 771</b>	<b>4 699</b>	<b>4 706</b>	<b>4 637</b>
194	Sciences de la santé	n										
195	Sciences pures	n	247	206	225	217	239	233	214	212	220	213
196	Sciences appliquées	n	199	220	228	219	262	260	266	244	240	250
197	Arts	n	203	245	242	242	261	267	257	236	250	226
198	Lettres	n	261	217	194	204	208	218	227	249	269	249
199	Sciences humaines	n	1 170	1 218	1 283	1 236	1 316	1 292	1 269	1 261	1 214	1 187
200	Éducation	n	249	409	525	524	638	690	682	672	641	649
201	Droit	n	96	84	83	68	75	75	78	78	92	97
202	Administration	n	1 090	1 034	1 242	1 452	1 300	1 448	1 639	1 610	1 647	1 633
203	Autres	n	151	162	162	148	156	141	139	137	133	133

Les données rapportées pour les « effectifs étudiants » sont en mode « intra-établissement ».

La catégorie « Autres » comprend les études plurisectorielles, les données sans objet et les valeurs indéterminées.

## I. Éléments d'information

## II. Observations

## III. Remarques

2e cycle - autres sanctions		Unité	Année universitaire (effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe au trimestre d'automne)									
			2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
204	<b>Hommes</b>	n	573	656	625	662	681	739	660	627	572	592
205	Sciences de la santé	n	4	8	1	1	1	1	1	1	1	
206	Sciences pures	n		3		2	1		1	2		
207	Sciences appliquées	n	51	54	42	58	58	91	90	69	87	82
208	Arts	n	6	26	27	24	13	21	16	16	14	14
209	Lettres	n										
210	Sciences humaines	n	36	36	42	48	46	52	43	49	27	32
211	Éducation	n	80	76	62	69	77	83	60	71	65	72
212	Droit	n									4	3
213	Administration	n	330	345	362	365	403	398	363	329	283	303
214	Autres	n	66	108	89	95	82	93	86	90	91	86
215	<b>Femmes</b>	n	894	891	947	910	930	1005	1045	1037	1016	1000
216	Sciences de la santé	n	12	6	10	4	4	7	4	3	4	2
217	Sciences pures	n	1			2	1	1				
218	Sciences appliquées	n	30	27	30	27	34	33	47	43	31	40
219	Arts	n	31	40	42	51	36	34	37	35	42	41
220	Lettres	n										
221	Sciences humaines	n	104	106	105	100	134	154	165	165	138	139
222	Éducation	n	285	220	201	207	187	175	167	214	179	193
223	Droit	n								4	12	9
224	Administration	n	324	347	388	388	397	464	477	417	426	404
225	Autres	n	107	145	171	131	137	137	148	156	184	172
226	<b>Total</b>	n	1467	1547	1572	1572	1611	1744	1705	1664	1588	1592
227	Sciences de la santé	n	16	14	11	5	5	8	5	4	5	2
228	Sciences pures	n	1	3		4	2	1	1	2		
229	Sciences appliquées	n	81	81	72	85	92	124	137	112	118	122
230	Arts	n	37	66	69	75	49	55	53	51	56	55
231	Lettres	n										
232	Sciences humaines	n	140	142	147	148	180	206	208	214	165	171
233	Éducation	n	365	296	263	276	264	258	227	285	244	265
234	Droit	n								4	16	12
235	Administration	n	654	692	750	753	800	862	840	746	709	707
236	Autres	n	173	253	260	226	219	230	234	246	275	258

Les données rapportées pour les « effectifs étudiants » sont en mode « intra-établissement ».

La catégorie « Autres » comprend les études plurisectorielles, les données sans objet et les valeurs indéterminées.

## I. Éléments d'information

## II. Observations

## III. Remarques

3e cycle - doctorat		Unité	Année universitaire (effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe au trimestre d'automne)									
			2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
237	<b>Hommes</b>	n	<b>615</b>	<b>649</b>	<b>650</b>	<b>669</b>	<b>656</b>	<b>638</b>	<b>638</b>	<b>630</b>	<b>646</b>	<b>646</b>
238	Sciences de la santé	n										
239	Sciences pures	n	78	88	90	94	92	99	98	95	100	94
240	Sciences appliquées	n	36	42	38	39	42	40	39	32	37	30
241	Arts	n	36	41	42	35	37	36	39	42	37	39
242	Lettres	n	49	51	59	61	54	46	45	47	45	42
243	Sciences humaines	n	292	298	308	325	325	306	318	317	331	341
244	Éducation	n	23	25	20	26	26	29	30	31	35	29
245	Droit	n	6	7	13	16	17	15	13	13	11	13
246	Administration	n	58	58	48	35	28	27	21	16	16	18
247	Autres	n	37	39	32	38	35	40	35	37	34	40
248	<b>Femmes</b>	n	<b>911</b>	<b>919</b>	<b>919</b>	<b>910</b>	<b>942</b>	<b>929</b>	<b>972</b>	<b>1 003</b>	<b>1 027</b>	<b>1 070</b>
249	Sciences de la santé	n										
250	Sciences pures	n	60	56	64	61	61	56	58	63	68	70
251	Sciences appliquées	n	11	10	10	10	11	8	9	10	11	9
252	Arts	n	58	70	78	86	90	95	93	106	102	103
253	Lettres	n	67	84	72	68	70	75	78	80	74	73
254	Sciences humaines	n	586	568	566	564	587	586	624	628	650	680
255	Éducation	n	49	47	49	42	49	47	51	61	61	67
256	Droit	n	6	10	12	12	11	9	11	11	17	20
257	Administration	n	52	50	44	45	38	29	27	23	25	25
258	Autres	n	22	24	24	22	25	24	21	21	19	23
259	<b>Total</b>	n	<b>1 526</b>	<b>1 568</b>	<b>1 569</b>	<b>1 579</b>	<b>1 598</b>	<b>1 567</b>	<b>1 610</b>	<b>1 633</b>	<b>1 673</b>	<b>1 716</b>
260	Sciences de la santé	n										
261	Sciences pures	n	138	144	154	155	153	155	156	158	168	164
262	Sciences appliquées	n	47	52	48	49	53	48	48	42	48	39
263	Arts	n	94	111	120	121	127	131	132	148	139	142
264	Lettres	n	116	135	131	129	124	121	123	127	119	115
265	Sciences humaines	n	878	866	874	889	912	892	942	945	981	1 021
266	Éducation	n	72	72	69	68	75	76	81	92	96	96
267	Droit	n	12	17	25	28	28	24	24	24	28	33
268	Administration	n	110	108	92	80	66	56	48	39	41	43
269	Autres	n	59	63	56	60	64	64	56	58	53	63

Les données rapportées pour les « effectifs étudiants » sont en mode « intra-établissement ».

La catégorie « Autres » comprend les études plurisectorielles, les données sans objet et les valeurs indéterminées.

## I. Éléments d'information

## II. Observations

## III. Remarques

3e cycle - autres sanctions		Unité	Année universitaire (effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe au trimestre d'automne)									2018-2019
			2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	
270	<b>Hommes</b>	n	7	7	17	12	18	6	10	13	44	37
271	Sciences de la santé	n										
272	Sciences pures	n										
273	Sciences appliquées	n										
274	Arts	n										
275	Lettres	n										
276	Sciences humaines	n										
277	Éducation	n							3	3	4	
278	Droit	n										
279	Administration	n										
280	Autres	n	7	7	17	12	18	6	10	10	41	33
281	<b>Femmes</b>	n	24	16	22	30	45	15	22	30	77	57
282	Sciences de la santé	n										
283	Sciences pures	n										
284	Sciences appliquées	n										
285	Arts	n										
286	Lettres	n										
287	Sciences humaines	n										
288	Éducation	n							4	3	5	
289	Droit	n										
290	Administration	n										
291	Autres	n	24	16	22	30	45	15	22	26	74	52
292	<b>Total</b>	n	31	23	39	42	63	21	32	43	121	94
293	Sciences de la santé	n										
294	Sciences pures	n										
295	Sciences appliquées	n										
296	Arts	n										
297	Lettres	n										
298	Sciences humaines	n										
299	Éducation	n							7	6	9	
300	Droit	n										
301	Administration	n										
302	Autres	n	31	23	39	42	63	21	32	36	115	85

Les données rapportées pour les « effectifs étudiants » sont en mode « intra-établissement ».

La catégorie « Autres » comprend les études plurisectorielles, les données sans objet et les valeurs indéterminées.

## I. Éléments d'information

## II. Observations

## III. Remarques

		Année universitaire (effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe au trimestre d'automne)										
Total (grades)		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
303	<b>Hommes</b>	n	8 803	8 970	9 329	10 124	10 525	10 764	10 496	10 311	10 360	10 098
304	Sciences de la santé	n										
305	Sciences pures	n	782	801	870	883	921	917	851	791	806	752
306	Sciences appliquées	n	984	1 003	1 045	1 147	1 229	1 222	1 222	1 184	1 245	1 292
307	Arts	n	467	515	525	482	492	482	469	482	462	488
308	Lettres	n	262	267	273	302	310	330	301	276	292	277
309	Sciences humaines	n	2 790	2 867	2 825	2 864	3 047	3 080	2 980	2 908	2 843	2 690
310	Éducation	n	1 023	1 083	1 157	1 195	1 266	1 311	1 231	1 216	1 233	1 185
311	Droit	n	209	207	222	207	204	194	184	205	219	203
312	Administration	n	2 194	2 130	2 322	2 889	2 896	3 075	3 091	3 063	3 080	3 015
313	Autres	n	92	97	90	155	160	153	167	186	180	196
314	<b>Femmes</b>	n	14 351	14 758	15 307	16 216	16 979	17 513	17 353	17 209	16 901	16 852
315	Sciences de la santé	n										
316	Sciences pures	n	644	657	713	762	781	812	770	764	771	741
317	Sciences appliquées	n	524	540	592	586	639	640	651	666	713	752
318	Arts	n	1 333	1 407	1 406	1 429	1 533	1 513	1 417	1 383	1 265	1 306
319	Lettres	n	627	623	622	657	690	717	670	668	654	671
320	Sciences humaines	n	5 145	5 203	5 351	5 350	5 575	5 822	5 748	5 756	5 563	5 407
321	Éducation	n	2 938	3 233	3 357	3 466	3 725	3 824	3 800	3 646	3 596	3 566
322	Droit	n	428	385	415	418	411	392	410	430	437	446
323	Administration	n	2 585	2 578	2 722	3 346	3 401	3 569	3 673	3 664	3 645	3 661
324	Autres	n	127	132	129	202	224	224	214	232	257	302
325	<b>Total</b>	n	23 154	23 728	24 636	26 340	27 504	28 277	27 849	27 520	27 261	26 950
326	Sciences de la santé	n										
327	Sciences pures	n	1 426	1 458	1 583	1 645	1 702	1 729	1 621	1 555	1 577	1 493
328	Sciences appliquées	n	1 508	1 543	1 637	1 733	1 868	1 862	1 873	1 850	1 958	2 044
329	Arts	n	1 800	1 922	1 931	1 911	2 025	1 995	1 886	1 865	1 727	1 794
330	Lettres	n	889	890	895	959	1 000	1 047	971	944	946	948
331	Sciences humaines	n	7 935	8 070	8 176	8 214	8 622	8 902	8 728	8 664	8 406	8 097
332	Éducation	n	3 961	4 316	4 514	4 661	4 991	5 135	5 031	4 862	4 829	4 751
333	Droit	n	637	592	637	625	615	586	594	635	656	649
334	Administration	n	4 779	4 708	5 044	6 235	6 297	6 644	6 764	6 727	6 725	6 676
335	Autres	n	219	229	219	357	384	377	381	418	437	498

Les données rapportées pour les « effectifs étudiants » sont en mode « intra-établissement ».

La catégorie « Autres » comprend les études plurisectorielles, les données sans objet et les valeurs indéterminées.

## I. Éléments d'information

## II. Observations

## III. Remarques

		Année universitaire (effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe au trimestre d'automne)										
Total (autres sanctions)		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
336	<b>Hommes</b>	n	5 456	5 809	5 922	5 244	5 432	5 496	5 289	5 310	5 088	4 806
337	Sciences de la santé	n	4	8	1	1	1	1	1	1	1	
338	Sciences pures	n	76	98	117	99	106	127	74	82	78	73
339	Sciences appliquées	n	249	271	297	271	297	351	342	312	345	318
340	Arts	n	70	87	95	79	83	86	76	79	83	77
341	Lettres	n	462	550	518	379	394	374	370	357	333	336
342	Sciences humaines	n	321	321	334	317	332	360	331	343	300	298
343	Éducation	n	142	139	153	121	132	155	131	130	128	130
344	Droit	n	33	34	42	33	50	35	32	29	33	35
345	Administration	n	2 697	2 763	2 922	2 667	2 743	2 742	2 609	2 529	2 312	2 073
346	Autres	n	1 402	1 538	1 443	1 277	1 294	1 265	1 323	1 448	1 475	1 466
347	<b>Femmes</b>	n	9 001	9 467	9 688	8 421	8 725	8 851	8 626	8 393	7 870	7 560
348	Sciences de la santé	n	12	6	10	4	4	7	4	3	4	2
349	Sciences pures	n	95	102	110	101	116	121	91	107	87	101
350	Sciences appliquées	n	58	60	83	69	77	77	105	116	100	110
351	Arts	n	321	337	341	276	315	299	243	287	286	306
352	Lettres	n	1 189	1 294	1 404	1 033	904	814	813	758	722	628
353	Sciences humaines	n	826	920	947	825	888	915	872	885	795	798
354	Éducation	n	907	956	965	860	966	961	802	708	559	507
355	Droit	n	114	88	81	80	79	79	80	92	83	77
356	Administration	n	3 579	3 708	3 891	3 607	3 578	3 799	3 697	3 406	3 188	2 940
357	Autres	n	1 900	1 996	1 856	1 566	1 798	1 779	1 919	2 031	2 046	2 091
358	<b>Total</b>	n	14 457	15 276	15 610	13 665	14 157	14 347	13 915	13 703	12 958	12 366
359	Sciences de la santé	n	16	14	11	5	5	8	5	4	5	2
360	Sciences pures	n	171	200	227	200	222	248	165	189	165	174
361	Sciences appliquées	n	307	331	380	340	374	428	447	428	445	428
362	Arts	n	391	424	436	355	398	385	319	366	369	383
363	Lettres	n	1 651	1 844	1 922	1 412	1 298	1 188	1 183	1 115	1 055	964
364	Sciences humaines	n	1 147	1 241	1 281	1 142	1 220	1 275	1 203	1 228	1 095	1 096
365	Éducation	n	1 049	1 095	1 118	981	1 098	1 116	933	838	687	637
366	Droit	n	147	122	123	113	129	114	112	121	116	112
367	Administration	n	6 276	6 471	6 813	6 274	6 321	6 541	6 306	5 935	5 500	5 013
368	Autres	n	3 302	3 534	3 299	2 843	3 092	3 044	3 242	3 479	3 521	3 557

Les données rapportées pour les « effectifs étudiants » sont en mode « intra-établissement ».

La catégorie Autres comprend les études plurisectorielles, les données sans objet et les valeurs indéterminées.

## I. Éléments d'information

## II. Observations

## III. Remarques

		Année universitaire (effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe au trimestre d'automne)											
Total (toutes les sanctions)		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	
369	<b>Hommes</b>	n	14 259	14 779	15 251	15 368	15 957	16 260	15 785	15 621	15 448	14 904	Les données rapportées pour les « effectifs étudiants » sont en mode « intra-établissement ».
370	Sciences de la santé	n	4	8	1	1	1	1	1	1	1		
371	Sciences pures	n	858	899	987	982	1 027	1 044	925	873	884	825	
372	Sciences appliquées	n	1 233	1 274	1 342	1 418	1 526	1 573	1 564	1 496	1 590	1 610	
373	Arts	n	537	602	620	561	575	568	545	561	545	565	
374	Lettres	n	724	817	791	681	704	704	671	633	625	613	
375	Sciences humaines	n	3 111	3 188	3 159	3 181	3 379	3 440	3 311	3 251	3 143	2 988	
376	Éducation	n	1 165	1 222	1 310	1 316	1 398	1 466	1 362	1 346	1 361	1 315	
377	Droit	n	242	241	264	240	254	229	216	234	252	238	
378	Administration	n	4 891	4 893	5 244	5 556	5 639	5 817	5 700	5 592	5 392	5 088	
379	Autres	n	1 494	1 635	1 533	1 432	1 454	1 418	1 490	1 634	1 655	1 662	
380	<b>Femmes</b>	n	23 352	24 225	24 995	24 637	25 704	26 364	25 979	25 602	24 771	24 412	
381	Sciences de la santé	n	12	6	10	4	4	7	4	3	4	2	
382	Sciences pures	n	739	759	823	863	897	933	861	871	858	842	
383	Sciences appliquées	n	582	600	675	655	716	717	756	782	813	862	
384	Arts	n	1 654	1 744	1 747	1 705	1 848	1 812	1 660	1 670	1 551	1 612	
385	Lettres	n	1 816	1 917	2 026	1 690	1 594	1 531	1 483	1 426	1 376	1 299	
386	Sciences humaines	n	5 971	6 123	6 298	6 175	6 463	6 737	6 620	6 641	6 358	6 205	
387	Éducation	n	3 845	4 189	4 322	4 326	4 691	4 785	4 602	4 354	4 155	4 073	
388	Droit	n	542	473	496	498	490	471	490	522	520	523	
389	Administration	n	6 164	6 286	6 613	6 953	6 979	7 368	7 370	7 070	6 833	6 601	
390	Autres	n	2 027	2 128	1 985	1 768	2 022	2 003	2 133	2 263	2 303	2 393	
391	<b>Total</b>	n	37 611	39 004	40 246	40 005	41 661	42 624	41 764	41 223	40 219	39 316	
392	Sciences de la santé	n	16	14	11	5	5	8	5	4	5	2	
393	Sciences pures	n	1 597	1 658	1 810	1 845	1 924	1 977	1 786	1 744	1 742	1 667	
394	Sciences appliquées	n	1 815	1 874	2 017	2 073	2 242	2 290	2 320	2 278	2 403	2 472	
395	Arts	n	2 191	2 346	2 367	2 266	2 423	2 380	2 205	2 231	2 096	2 177	
396	Lettres	n	2 540	2 734	2 817	2 371	2 298	2 235	2 154	2 059	2 001	1 912	
397	Sciences humaines	n	9 082	9 311	9 457	9 356	9 842	10 177	9 931	9 892	9 501	9 193	
398	Éducation	n	5 010	5 411	5 632	5 642	6 089	6 251	5 964	5 700	5 516	5 388	
399	Droit	n	784	714	760	738	744	700	706	756	772	761	
400	Administration	n	11 055	11 179	11 857	12 509	12 618	13 185	13 070	12 662	12 225	11 689	
401	Autres	n	3 521	3 763	3 518	3 200	3 476	3 421	3 623	3 897	3 958	4 055	

La catégorie « Autres » comprend les études plurisectorielles, les données sans objet et les valeurs indéterminées.

## Source de données

Extraction du système GDEU en ligne au 11 septembre 2019.

I. Éléments d'information

II. Observations

III. Remarques

INDICATEURS - RÉUSSITE ACADÉMIQUE

Formation de la cohorte des personnes nouvellement inscrites à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade

Taux de réussite des études de baccalauréat		Unité	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
402	Persévérance après 1 an	%	85,9	84,3	84,5	84,5	85,4	86,4	84,4	85,6	84,8	86,0	85,6	83,3	85,5	85,1
403	Diplomation après 6 ans	%	74,2	71,9	72,4	72,9	74,6	74,0	73,3	73,7	73,7	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

Taux de réussite après 6 ans au baccalauréat, par domaine CLASS dominant

404	Sciences de la santé	%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
405	Sciences pures	%	71,5	68,8	69,6	69,3	65,2	61,8	59,1	61,9	63,5	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
406	Sciences appliquées	%	68,3	70,3	72,0	74,1	73,5	69,5	69,2	73,8	72,3	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
407	Arts	%	73,3	62,8	67,2	68,6	68,4	72,4	63,1	66,2	69,0	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
408	Lettres	%	69,6	64,4	67,8	62,8	67,1	64,2	64,5	62,4	53,5	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
409	Sciences humaines	%	74,5	73,2	73,8	72,8	74,4	73,9	73,9	72,9	72,3	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
410	Éducation	%	78,5	75,3	78,0	77,5	78,2	74,9	78,3	76,5	75,2	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
411	Droit	%	83,0	84,1	84,8	85,6	85,7	95,1	92,2	87,4	87,5	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
412	Administration	%	73,5	77,0	71,3	75,4	78,2	81,0	77,9	82,2	84,4	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
413	Autres	%	46,3	41,7	25,6	40,0	75,0	57,1	-	-	-	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

Taux de réussite des études de 2e et de 3e cycles

414	Diplomation à la maîtrise après 4 ans	%	66,8	63,3	66,2	67,6	65,8	66,7	63,8	64,2	61,0	67,0	59,9	n.d.	n.d.	n.d.
415	Diplomation à la maîtrise après 6 ans	%	72,9	69,8	72,9	72,9	72,0	72,9	70,3	70,6	68,0	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
416	Diplomation au doctorat après 8 ans	%	41,1	39,9	41,1	47,6	46,4	61,8	44,5	n.d.						

Formation de la cohorte des personnes nouvellement inscrites à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade (total de la cohorte en nombre absolu)

Cohorte		Unité	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Baccalauréat		n	4 359	4 635	4 544	4 358	4 469	4 314	4 284	4 724	4 932	4 686	4 956	5 287	4 718	4 727
Maîtrise		n	671	724	654	602	611	583	552	674	728	690	728	n.d.	n.d.	n.d.
Doctorat		n	209	208	207	210	207	186	164	n.d.						

Réussite des études de baccalauréat

417	Persévérance après 1 an	n	3 745	3 909	3 838	3 682	3 815	3 729	3 615	4 045	4 182	4 030	4 243	4 404	4 036	4 023
418	Diplomation après 6 ans	n	3 234	3 333	3 290	3 175	3 336	3 194	3 142	3 483	3 634	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

Réussite après 6 ans au baccalauréat, par domaine CLASS dominant

419	Sciences de la santé	n	-	-	-	-	-	-	-	-	-	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
420	Sciences pures	n	208	227	211	194	159	168	123	174	221	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
421	Sciences appliquées	n	215	222	213	206	222	216	216	245	277	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
422	Arts	n	352	300	274	288	297	330	256	304	325	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
423	Lettres	n	103	132	120	98	102	86	89	106	91	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
424	Sciences humaines	n	1 143	1 203	1 211	1 176	1 218	1 161	1 238	1 247	1 217	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
425	Éducation	n	719	675	676	642	647	595	593	711	695	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
426	Droit	n	83	69	84	77	108	78	83	76	119	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
427	Administration	n	392	480	481	464	580	556	544	620	689	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
428	Autres	n	19	25	20	30	3	4	-	-	-	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

Réussite des études de 2e et de 3e cycles

429	Diplomation à la maîtrise après 4 ans	n	448	458	433	407	402	389	352	433	444	462	436	n.d.	n.d.	n.d.
430	Diplomation à la maîtrise après 6 ans	n	489	505	477	439	440	425	388	476	495	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
431	Diplomation au doctorat après 8 ans	n	86	83	85	100	96	115	73	n.d.						

## I. Éléments d'information

## II. Observations

## III. Remarques

## Formation de la cohorte des personnes nouvellement inscrites à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade

Durée moyenne des études au baccalauréat		Unité	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
432	Sciences de la santé	an										n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
433	Sciences pures	an	3,45	3,58	3,57	3,52	3,52	3,66	3,79	3,68	3,70	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
434	Sciences appliquées	an	3,44	3,43	3,37	3,48	3,33	3,41	3,43	3,39	3,57	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
435	Arts	an	3,32	3,47	3,31	3,33	3,51	3,39	3,37	3,46	3,40	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
436	Lettres	an	3,58	3,42	3,50	3,37	3,58	3,64	3,68	3,63	3,47	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
437	Sciences humaines	an	3,29	3,28	3,23	3,31	3,30	3,28	3,33	3,30	3,35	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
438	Éducation	an	3,79	3,87	3,85	3,82	3,89	3,97	3,94	3,92	4,00	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
439	Droit	an	3,46	3,50	3,42	3,38	3,29	3,36	3,26	3,14	3,10	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
440	Administration	an	3,33	3,41	3,47	3,43	3,39	3,17	3,17	3,21	3,14	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
441	Autres	an	4,19	4,07	4,25	4,44	2,67	3,75	-	-	-	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
442	Ensemble des secteurs	an	3,45	3,48	3,45	3,47	3,47	3,44	3,45	3,46	3,47	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Durée moyenne des études de maîtrise																
443	Sciences de la santé	an										n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
444	Sciences pures	an	2,75	2,93	2,64	2,68	2,53	2,61	2,82	2,38	2,55	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
445	Sciences appliquées	an	2,54	2,68	2,52	2,56	2,62	2,71	2,51	2,56	2,67	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
446	Arts	an	2,95	2,91	3,10	2,63	3,02	2,90	2,70	3,05	2,80	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
447	Lettres	an	2,74	3,23	2,96	2,88	2,82	2,71	2,90	2,99	3,07	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
448	Sciences humaines	an	3,15	3,04	2,96	3,05	3,20	2,99	3,05	3,05	3,14	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
449	Éducation	an	2,33	2,82	2,25	2,75	2,32	2,79	3,43	3,27	2,78	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
450	Droit	an	3,00	3,25	2,40	3,44	2,61	3,22	4,17	2,33	2,07	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
451	Administration	an	1,96	2,25	2,16	2,05	1,92	1,88	2,28	2,00	1,98	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
452	Autres	an	2,46	2,63	2,47	2,32	2,52	2,30	2,41	2,70	2,79	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
453	Ensemble des secteurs	an	2,66	2,82	2,70	2,68	2,70	2,61	2,78	2,71	2,70	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Durée moyenne des études de doctorat																
454	Sciences de la santé	an	-	-	-	-	-	-	-	n.d.						
455	Sciences pures	an	5,73	4,40	5,46	5,36	4,87	4,58	4,40	n.d.						
456	Sciences appliquées	an	6,11	6,33	7,00	4,67	4,33	6,27	5,50	n.d.						
457	Arts	an	5,17	6,14	5,22	-	7,00	7,00	5,75	n.d.						
458	Lettres	an	6,50	6,22	5,86	6,33	5,44	4,07	5,67	n.d.						
459	Sciences humaines	an	5,88	5,85	5,94	5,63	5,78	6,21	5,87	n.d.						
460	Éducation	an	5,78	7,67	5,80	5,92	5,40	5,38	5,53	n.d.						
461	Droit	an	-	-	-	-	5,17	-	6,33	n.d.						
462	Administration	an	7,00	6,43	4,89	5,79	6,67	5,44	6,33	n.d.						
463	Autres	an	5,14	5,53	5,42	4,67	4,67	5,33	-	n.d.						
464	Ensemble des secteurs	an	5,88	5,90	5,80	5,59	5,64	5,83	5,66	n.d.						

I. Éléments d'information

II. Observations

III. Remarques

INDICATEURS - EFFECTIF DU PERSONNEL

Année universitaire (effectif au 1er octobre de l'année universitaire)

Effectif régulier selon la catégorie de personnel	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019 <sup>P</sup>
<b>465 Hommes</b>	<b>n</b>	<b>n.d.</b>	<b>n.d.</b>	<b>n.d.</b>	<b>1 202</b>	<b>1 200</b>	<b>1 195</b>	<b>1 162</b>	<b>1 159</b>	<b>1 168</b>	<b>1 181</b>
466 Direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	72	70	68	68	70	70	72
467 Professeurs	n	n.d.	n.d.	n.d.	636	621	620	612	597	599	590
468 Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	32	31	33	31	31	31	31
469 Personnel périphérique d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.							
470 Gérance	n	n.d.	n.d.	n.d.							
471 Personnel professionnel	n	n.d.	n.d.	n.d.	138	148	154	148	149	155	165
472 Personnel technique	n	n.d.	n.d.	n.d.	172	175	162	155	166	169	173
473 Personnel de bureau	n	n.d.	n.d.	n.d.	57	58	59	54	54	56	60
474 Personnel de métiers et services	n	n.d.	n.d.	n.d.	95	97	99	94	92	88	90
475 Personnel périphérique de soutien	n	n.d.	n.d.	n.d.							
<b>476 Femmes</b>	<b>n</b>	<b>n.d.</b>	<b>n.d.</b>	<b>n.d.</b>	<b>1 262</b>	<b>1 308</b>	<b>1 321</b>	<b>1 282</b>	<b>1 300</b>	<b>1 323</b>	<b>1 353</b>
477 Direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	77	74	73	65	62	61	60
478 Professeures	n	n.d.	n.d.	n.d.	434	451	472	480	474	479	494
479 Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	61	60	60	57	61	63	64
480 Personnel périphérique d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.							
481 Gérance	n	n.d.	n.d.	n.d.							
482 Personnel professionnel	n	n.d.	n.d.	n.d.	176	186	192	191	199	211	214
483 Personnel technique	n	n.d.	n.d.	n.d.	128	125	125	127	135	134	140
484 Personnel de bureau	n	n.d.	n.d.	n.d.	359	385	369	336	342	349	354
485 Personnel de métiers et services	n	n.d.	n.d.	n.d.	27	27	30	26	27	26	27
486 Personnel périphérique de soutien	n	n.d.	n.d.	n.d.							
<b>487 Total</b>	<b>n</b>	<b>n.d.</b>	<b>n.d.</b>	<b>n.d.</b>	<b>2 464</b>	<b>2 508</b>	<b>2 516</b>	<b>2 444</b>	<b>2 459</b>	<b>2 491</b>	<b>2 534</b>
488 Direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	149	144	141	133	132	131	132
489 Professeurs	n	n.d.	n.d.	n.d.	1 070	1 072	1 092	1 092	1 071	1 078	1 084
490 Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	93	91	93	88	92	94	95
491 Personnel périphérique d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.							
492 Gérance	n	n.d.	n.d.	n.d.							
493 Personnel professionnel	n	n.d.	n.d.	n.d.	314	334	346	339	348	366	379
494 Personnel technique	n	n.d.	n.d.	n.d.	300	300	287	282	301	303	313
495 Personnel de bureau	n	n.d.	n.d.	n.d.	416	443	428	390	396	405	414
496 Personnel de métiers et services	n	n.d.	n.d.	n.d.	122	124	129	120	119	114	117
497 Personnel périphérique de soutien	n	n.d.	n.d.	n.d.							

<sup>P</sup> Les données sur le personnel pour l'année 2018-2019 sont provisoires, n'ayant fait l'objet d'aucune reddition de compte et donc d'aucune approbation de diffusion par l'établissement.

## I. Éléments d'information

## II. Observations

## III. Remarques

Année universitaire (effectif au 1er octobre de l'année universitaire)

Effectif non régulier selon la catégorie de personnel	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019 <sup>P</sup>
<b>Hommes</b>	<b>n</b>	<b>n.d.</b>	<b>n.d.</b>	<b>n.d.</b>	<b>828</b>	<b>1 043</b>	<b>1 148</b>	<b>1 016</b>	<b>883</b>	<b>929</b>	<b>1 025</b>
498 Direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	5	3	3	5	3	2	2
500 Professeurs	n	n.d.	n.d.	n.d.	8	12	14	17	10	11	14
501 Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	136	121	181	147	142	133	147
502 Personnel périphérique d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	396	613	628	563	535	583	659
503 Gérance	n	n.d.	n.d.	n.d.							
504 Personnel professionnel	n	n.d.	n.d.	n.d.	35	37	42	39	32	32	17
505 Personnel technique	n	n.d.	n.d.	n.d.	76	74	75	59	35	38	39
506 Personnel de bureau	n	n.d.	n.d.	n.d.	43	33	41	27	18	21	25
507 Personnel de métiers et services	n	n.d.	n.d.	n.d.	27	24	24	24	16	13	20
508 Personnel périphérique de soutien	n	n.d.	n.d.	n.d.	102	126	140	135	92	96	102
<b>Femmes</b>	<b>n</b>	<b>n.d.</b>	<b>n.d.</b>	<b>n.d.</b>	<b>1 321</b>	<b>1 582</b>	<b>1 636</b>	<b>1 554</b>	<b>1 396</b>	<b>1 456</b>	<b>1 659</b>
510 Direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	3	3	6	6	7	9	9
511 Professeuses	n	n.d.	n.d.	n.d.	8	9	8	8	12	11	17
512 Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	230	248	277	250	225	209	240
513 Personnel périphérique d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	571	864	886	833	859	940	1 126
514 Gérance	n	n.d.	n.d.	n.d.							
515 Personnel professionnel	n	n.d.	n.d.	n.d.	49	45	46	52	39	38	41
516 Personnel technique	n	n.d.	n.d.	n.d.	50	62	66	48	31	35	32
517 Personnel de bureau	n	n.d.	n.d.	n.d.	192	142	152	143	98	82	72
518 Personnel de métiers et services	n	n.d.	n.d.	n.d.	18	20	24	18	15	13	16
519 Personnel périphérique de soutien	n	n.d.	n.d.	n.d.	200	189	171	196	110	119	106
<b>Total</b>	<b>n</b>	<b>n.d.</b>	<b>n.d.</b>	<b>n.d.</b>	<b>2 153</b>	<b>2 627</b>	<b>2 789</b>	<b>2 570</b>	<b>2 281</b>	<b>2 386</b>	<b>2 689</b>
520 Direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	8	6	9	11	10	11	11
522 Professeurs	n	n.d.	n.d.	n.d.	16	21	22	25	22	22	31
523 Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	366	369	458	397	367	342	388
524 Personnel périphérique d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	970	1 479	1 519	1 396	1 396	1 524	1 789
525 Gérance	n	n.d.	n.d.	n.d.							
526 Personnel professionnel	n	n.d.	n.d.	n.d.	84	82	88	91	71	70	58
527 Personnel technique	n	n.d.	n.d.	n.d.	126	136	141	107	66	73	71
528 Personnel de bureau	n	n.d.	n.d.	n.d.	235	175	193	170	116	103	97
529 Personnel de métiers et services	n	n.d.	n.d.	n.d.	45	44	48	42	31	26	36
530 Personnel périphérique de soutien	n	n.d.	n.d.	n.d.	303	315	311	331	202	215	208
<b>Effectif de chargés de cours</b>											
531 <b>Total</b>	<b>n</b>	<b>n.d.</b>	<b>n.d.</b>	<b>n.d.</b>	<b>1 152</b>	<b>1 208</b>	<b>1 249</b>	<b>1 222</b>	<b>1 236</b>	<b>1 186</b>	<b>1 120</b>
532 Hommes	n	n.d.	n.d.	n.d.	664	697	711	685	697	659	627
533 Femmes	n	n.d.	n.d.	n.d.	488	511	538	537	539	527	493

<sup>P</sup> Les données sur le personnel pour l'année 2018-2019 sont provisoires, n'ayant fait l'objet d'aucune reddition de compte et donc d'aucune approbation de diffusion par l'établissement.

## 1. Sources de données

Enquête SYSPER, fichiers de déclaration finaux, 2012-2013 à 2017-2018, septembre 2019.

Enquête SYSPER, fichiers de déclaration provisoires, 2018-2019, septembre 2019.

## 2. Sélection du personnel

Conformément aux définitions exprimées par la Commission parlementaire à l'onglet « Définitions et informations », nous avons retenu tous les employés qui recevaient une rémunération de base au 1er octobre. Ceci inclut autant les

Statut de poste (A)	Régime d'emploi (B)	Groupe d'emploi (C)
1. Régulier	1. Temps plein	1. Direction
		2. Professeurs
		3. Gérance
		4. Professionnel
		5. Technique
		6. Bureau
		7. Métiers et services
		8. Autre personnel E et R
		9. Personnel périphérique E et R
		10. Personnel périphérique de soutien
	2. Temps partiel	1. Direction
		2. Professeurs
		3. Gérance
		4. Professionnel
		5. Technique
		6. Bureau
		7. Métiers et services
		8. Autre personnel E et R
		9. Personnel périphérique E et R
		10. Personnel périphérique de soutien
2. Non régulier	1. Temps plein	1. Direction
		2. Professeurs
		3. Gérance
		4. Professionnel
		5. Technique
		6. Bureau
		7. Métiers et services
		8. Autre personnel E et R
		9. Personnel périphérique E et R
		10. Personnel périphérique de soutien
	2. Temps partiel	1. Direction
		2. Professeurs
		3. Gérance
		4. Professionnel
		5. Technique
		6. Bureau
		7. Métiers et services
		8. Autre personnel E et R
		9. Personnel périphérique E et R
		10. Personnel périphérique de soutien

## 4. Sélection des chargés de cours

Conformément aux définitions exprimées par la Commission parlementaire à l'onglet « Définitions et informations », nous avons retenu uniquement les chargés de cours qui, au 1er octobre, recevaient une rémunération de base autre qu'une

## 5. Déclinaison selon le genre et total

Les individus non genrés ou pour lesquels le genre n'est pas documenté au système sont exclus des répartitions hommes/femmes, mais font partie des totaux.

I. Éléments d'information

II. Observations

III. Remarques

DONNÉES FINANCIÈRES - FONDS DE FONCTIONNEMENT

Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)

Fonds de fonctionnement - A. Produits		Unité	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
534	<b>Subventions</b>	k\$	246 798	276 692	278 839	297 281	298 216	291 647	300 077	306 899	316 875
535	Subvention du MEES (515)	k\$	241 731	271 702	273 422	292 045	292 954	286 813	295 043	301 944	311 351
536	Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	k\$	481	0	25	1	0	0	0	0	4
537	Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	k\$	3 995	4 187	4 113	4 119	4 243	4 325	4 573	4 609	4 952
538	Autres produits et aides des gouvernements autres que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427)	k\$	591	803	1 280	1 116	1 019	510	462	346	567
539	<b>Produits provenant des étudiants</b>	k\$	81 884	83 277	88 080	92 867	96 081	97 153	97 608	99 433	101 624
540	Droits de scolarité (401)	k\$	53 751	54 572	60 427	62 489	64 965	63 935	63 845	63 723	63 647
541	Montants forfaitaires réglementés des étudiants étrangers (402)	k\$	7 113	7 001	6 852	6 392	7 027	6 794	6 578	7 510	8 982
542	Montants forfaitaires des étudiants canadiens non résidents du Québec (403)	k\$	209	273	185	207	182	2 010	2 633	3 766	4 225
543	Montants forfaitaires supplémentaires des étudiants étrangers (404)	k\$	0	0	0	618	0	0	0	0	0
544	Cotisations des étudiants (455)	k\$	5 592	6 310	6 262	6 822	7 016	6 987	6 977	6 963	6 958
545	Admissions, inscriptions, amendes, frais de stage ou de supervision, etc. (450)	k\$	13 802	14 843	14 102	15 864	16 072	16 971	17 121	16 731	17 055
546	Locations et ventes de biens et services aux étudiants (461)	k\$	1 417	279	252	475	819	455	454	741	757
547	<b>Autres produits</b>	k\$	28 985	30 683	33 246	33 759	33 265	34 460	31 936	31 727	31 603
548	Intérêts et dividendes (435)	k\$	146	79	235	330	170	24	369	211	122
549	Intérêts sur les avances interfonds (440)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0
550	Produits provenant du fonds de dotation (445)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0
551	Produits provenant d'une fondation (446)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0
552	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	k\$	6	0	17	0	0	0	0	4	0
553	Gains sur vente de placements (526)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0
554	Recouvrement des coûts indirects (465)	k\$	1 239	2 691	3 161	3 372	3 926	3 441	3 948	2 862	2 825
555	Ventes externes (460)	k\$	24 103	26 651	26 999	27 733	27 541	29 586	26 181	26 670	27 207
556	Autres produits (466, 470)	k\$	3 490	1 261	2 834	2 324	1 628	1 409	1 437	1 981	1 449
557	<b>Total des produits</b>	k\$	357 666	390 652	400 165	423 906	427 562	423 260	429 622	438 059	450 102

## I. Éléments d'information

## II. Observations

## III. Remarques

		Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)									
Fonds de fonctionnement - B. Charges		Unité	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
558	Masse salariale	k\$	226 509	259 909	278 900	283 630	301 643	287 107	289 112	295 351	302 983
559	Direction	k\$	15 462	16 855	17 577	18 120	19 112	16 991	16 031	17 913	17 406
560	Gérance	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0
561	Enseignants-chercheurs	k\$	97 659	110 700	119 940	122 587	129 110	126 578	128 553	128 564	134 066
562	Chargés de cours	k\$	31 842	37 689	42 720	41 727	44 781	43 888	44 184	45 502	45 435
563	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	k\$	2 340	2 273	2 586	2 444	2 593	2 423	2 400	2 325	2 597
564	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	k\$	7 035	7 890	8 110	8 969	8 924	5 377	8 062	8 202	8 409
565	Personnel professionnel non enseignant	k\$	27 588	32 286	34 426	36 352	40 270	39 535	39 258	41 214	42 257
566	Personnel de soutien technique	k\$	16 345	19 452	20 714	20 328	21 512	20 036	20 869	23 227	24 203
567	Personnel de soutien de bureau	k\$	22 165	25 867	25 864	26 177	27 840	25 186	22 943	21 477	21 155
568	Personnel de métiers et ouvrier	k\$	6 073	6 897	6 961	6 926	7 501	7 093	6 812	6 925	7 455
569	Avantages sociaux (700)	k\$	42 804	49 559	53 881	54 706	58 617	58 936	60 087	61 342	63 405
570	Autres charges	k\$	59 423	67 735	73 537	73 476	69 824	69 878	71 850	69 478	75 944
571	Avantages sociaux futurs (704)	k\$	147	1 753	1 047	1 035	1 032	(301)	1 646	493	2 334
	Variation de la provision pour heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	k\$	1 262	552	253	(244)	(117)	(816)	1 167	129	(174)
572	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	k\$	74	300	107	95	305	92	247	72	145
573	Stagiaires postdoctoraux (706)	k\$	85	82	166	87	113	98	86	59	151
574	Formation et perfectionnement (710)	k\$	1 409	1 831	1 731	1 413	1 359	1 249	1 291	1 209	1 095
575	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	k\$	2 826	3 520	3 817	4 727	4 746	5 513	4 848	5 373	5 354
576	Bourses (735)	k\$	2 909	3 585	3 501	3 675	3 321	3 515	3 779	4 732	5 433
577	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	k\$	5 051	5 616	5 775	3 628	6 069	5 864	6 977	6 406	6 277
578	Fournitures et matériel (745)	k\$	8 249	9 484	9 137	9 010	9 152	8 742	8 809	8 856	10 954
579	Coûts des marchandises vendues (755)	k\$	3 264	2 867	3 077	2 991	2 520	3 330	3 041	3 697	3 746
580	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	k\$	18 290	21 215	21 724	20 986	23 012	24 230	22 759	21 563	22 973
581	Volumes et périodiques (750)	k\$	3 202	3 816	3 550	2 585	3 255	3 046	3 086	2 973	3 164
582	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	k\$	11 804	12 301	14 340	14 845	11 084	9 788	9 527	10 701	10 854
583	Locations de locaux et de bâtiments (840, 845)	k\$	2 056	2 180	3 664	3 676	3 559	3 533	3 223	2 787	2 910
584	Location-exploitation (830)	k\$	61	166	395	418	427	265	29	25	30
585	Pertes sur la vente de placements (886)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0
586	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	15
587	Biens de nature non capitalisable (893)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0
588	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	k\$	1 301	814	1 100	1 336	1 511	1 071	809	856	1 232
589	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0
590	Autres charges (860, 870)	k\$	(2 566)	(2 347)	153	3 213	(1 524)	657	528	(453)	(548)
591	Virements interfonctions (877)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0
592	Ventes internes (878)	k\$	0	(8 771)	(7 868)	(7 188)	(6 724)	(6 985)	(6 347)	(5 649)	(5 855)
593	Gains et pertes latents (879)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0
594	Total avant éléments extraordinaires	k\$	328 736	368 431	398 450	404 624	423 360	408 936	414 703	420 522	436 477
595	Éléments extraordinaires (880)	k\$	(27 411)	0	0	0	0	0	0	0	0
596	Total des charges	k\$	301 325	368 431	398 450	404 624	423 360	408 936	414 703	420 522	436 477
597											
598	Résultat de l'exercice	k\$	56 342	22 221	1 715	19 283	4 202	14 324	14 919	17 537	13 625

I. Éléments d'information

II. Observations

III. Remarques

DONNÉES FINANCIÈRES - FONDS AVEC RESTRICTIONS

		Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)									
Fonds avec restrictions - A. Produits		Unité	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
599	<b>Subventions</b>	<b>k\$</b>	<b>37 820</b>	<b>42 964</b>	<b>42 968</b>	<b>45 931</b>	<b>50 165</b>	<b>44 949</b>	<b>45 232</b>	<b>49 142</b>	<b>52 486</b>
600	Subvention du ministère (515)	k\$	2 975	0	0	3 020	4 074	(2 115)	271	3 783	5 832
601	Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	k\$	10 883	14 868	16 958	15 242	14 100	18 646	16 586	14 886	13 708
602	Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	k\$	23 962	28 096	26 009	27 469	26 950	26 444	25 169	27 166	28 607
603	Autres produits et aides des gouvernements que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427)	k\$	(0)	(0)	0	200	5 040	1 974	3 206	3 307	4 338
604	<b>Autres produits</b>	<b>k\$</b>	<b>17 835</b>	<b>16 864</b>	<b>15 967</b>	<b>14 109</b>	<b>12 367</b>	<b>14 661</b>	<b>12 485</b>	<b>12 498</b>	<b>14 971</b>
605	Intérêts et dividendes (435)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0
606	Intérêts sur les avances interfonds (440)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0
607	Produits provenant du fonds de dotation (445)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0
608	Produits provenant d'une fondation (446)	k\$	(0)	3 573	4 910	5 039	5 032	5 447	5 341	4 780	6 071
609	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	k\$	0	12 226	10 363	8 424	6 412	8 129	5 801	5 880	6 693
610	Gains sur vente de placements (526)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0
611	Ventes externes (460)	k\$	220	1 065	684	641	798	931	1 221	1 666	2 051
612	Autres produits (466, 470)	k\$	17 616	0	10	4	124	153	121	172	156
613	<b>Total des produits</b>	<b>k\$</b>	<b>55 656</b>	<b>59 828</b>	<b>58 935</b>	<b>60 040</b>	<b>62 532</b>	<b>59 610</b>	<b>57 717</b>	<b>61 640</b>	<b>67 457</b>

## I. Éléments d'information

## II. Observations

## III. Remarques

		Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)									
Fonds avec restrictions - B. Charges		Unité	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
614	<b>Masses salariales</b>	k\$	17 202	19 029	17 512	18 118	18 546	16 000	17 685	21 282	22 022
615	Direction	k\$	56	105	112	143	273	282	265	262	182
616	Gérance	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0
617	Enseignants-chercheurs	k\$	420	445	45	21	30	34	33	3 711	2 588
618	Chargés de cours	k\$	840	985	1 079	1 052	995	1 029	918	770	943
619	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	k\$	574	682	681	667	532	502	468	566	872
620	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	k\$	5 517	5 800	5 269	5 637	5 739	3 893	5 729	6 048	7 116
621	Personnel professionnel non enseignant	k\$	7 807	8 946	8 612	9 059	9 392	8 786	8 826	8 439	8 883
622	Personnel de soutien technique	k\$	1 596	1 645	1 403	1 212	1 233	1 166	1 133	1 181	1 147
623	Personnel de soutien de bureau	k\$	391	420	309	327	351	309	314	302	283
624	Personnel de métiers et ouvrier	k\$	1	2	1	1	0	0	0	3	7
625	<b>Avantages sociaux</b>	k\$	2 571	2 851	2 678	2 789	3 228	2 921	3 136	3 085	3 811
626	<b>Autres charges</b>	k\$	32 784	38 717	38 165	38 611	37 416	37 424	37 221	36 668	39 585
627	Variation de la provision pour heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	k\$	0	0	0	0	35	33	35	0	0
628	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	k\$	35	(3)	1	2	0	0	2	1	1
629	Stagiaires postdoctoraux (706)	k\$	2 033	2 357	2 480	2 480	2 234	2 354	2 276	2 251	2 274
630	Formation et perfectionnement (710)	k\$	2 008	1 855	1 387	391	362	265	156	65	67
631	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	k\$	2 364	4 203	4 116	4 515	4 311	4 499	4 384	4 304	5 064
632	Bourses (735)	k\$	13 180	15 180	15 270	16 498	15 927	15 507	15 207	14 774	17 232
633	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	k\$	4 665	5 578	5 783	4 512	4 178	4 595	3 641	4 708	4 874
634	Fournitures et matériel (745)	k\$	3 252	3 795	3 085	3 112	3 504	3 301	3 648	3 471	3 611
635	Coûts des marchandises vendues (755)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0
636	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	k\$	2 373	2 848	2 769	3 140	2 666	3 157	3 512	3 876	3 100
637	Volumes et périodiques (750)	k\$	248	232	184	156	146	119	101	85	84
638	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	k\$	(130)	(198)	97	189	165	72	156	232	331
639	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	k\$	41	52	48	36	64	59	49	120	96
640	Location exploitation (830)	k\$	36	24	25	10	13	23	106	46	24
641	Transfert de coûts indirects (865)	k\$	2 887	2 691	3 161	3 372	3 926	3 441	3 948	2 862	2 825
642	Pertes sur vente de placements (886)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0
643	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0
644	Biens de nature non capitalisable (893)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0
645	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	k\$	0	1	0	0	0	0	0	0	0
646	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0
647	Autres charges (860, 870)	k\$	(207)	101	(243)	199	(115)	0	0	(126)	0
648	Virements interfonctions (877)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0
649	Ventes internes (878)	k\$	0	(548)	(473)	(401)	(398)	(363)	(401)	(215)	(284)
650	Gains et pertes latents (879)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0
651	<b>Total avant éléments extraordinaires</b>	k\$	52 556	60 049	57 881	59 117	58 793	55 983	57 641	60 820	65 133
652	Éléments extraordinaires (880)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0
653	<b>Total des charges</b>	k\$	52 556	60 049	57 881	59 117	58 793	55 983	57 641	60 820	65 133
654	<b>Résultat de l'exercice</b>	k\$	3 100	(222)	1 053	923	3 739	3 627	75	820	2 324

I. Éléments d'information

II. Observations

III. Remarques

DONNÉES FINANCIÈRES - FONDS DES IMMOBILISATIONS

Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)

Sources de financement des acquisitions d'immobilisations (annexe 16)		Unité	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
655	Gouvernement du Québec (Fonds des immobilisations)	k\$	8 470	14 376	13 958	13 559	13 192	15 433	12 802	17 922	17 580
656	Fonds de fonctionnement	k\$	9 148	11 499	3 967	4 338	3 709	3 817	4 112	4 858	6 346
657	Fonds avec restrictions	k\$	5 727	3 429	1 252	2 180	4 132	1 549	1 511	1 467	2 139
658	Fonds de dotation	k\$	0	0	46	0	0	0	0	0	0
659	Autres fonds, fondations et dons	k\$	861	340	2 625	18	232	90	5	0	148
660	Autres sources	k\$	13 325	5 857	12 503	9 777	8 741	6 745	6 829	6 513	27 834
661	<b>Total</b>	<b>k\$</b>	<b>37 531</b>	<b>35 500</b>	<b>34 351</b>	<b>29 871</b>	<b>30 007</b>	<b>27 634</b>	<b>25 258</b>	<b>30 759</b>	<b>54 048</b>

Acquisitions d'immobilisations (annexe 16)

662	Projets en cours	k\$	1 185	244	1 922	1 252	3 861	3 931	5 321	5 214	8 876
663	Terrains	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	3 239
664	Aménagement de terrains	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0
665	Bâtiments	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	1 704
666	Bâtiments - construction prestigieuse	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0
667	Améliorations majeures aux bâtiments	k\$	12 641	11 982	11 262	12 843	11 476	10 371	9 269	11 304	17 713
668	Améliorations locatives	k\$	0	0	656	1 313	201	24	0	61	69
669	Équipements informatiques	k\$	5 999	4 604	5 608	4 241	3 348	3 126	3 406	3 877	5 551
670	Équipements de communication multimédia	k\$	1 540	3 851	1 409	1 810	2 076	1 883	1 500	1 454	2 058
671	Mobilier et équipement de bureau	k\$	588	365	442	306	209	216	55	110	120
672	Autres équipements	k\$	239	443	965	193	209	1 171	260	435	354
673	Équipements spécialisés liés à l'enseignement et à la recherche	k\$	6 102	6 115	5 086	4 055	3 981	2 166	1 012	1 490	3 059
674	Documents de bibliothèques	k\$	1 348	1 534	884	1 958	2 005	2 488	2 554	2 466	2 240
675	Manuels pédagogiques	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0
676	Matériels roulants	k\$	40	83	31	86	69	6	84	70	121
677	Réseaux de télécommunications	k\$	1 124	835	3 040	646	1 210	1 062	426	425	5 746
678	Biens loués en vertu d'un contrat de location-acquisition	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0
679	Autres actifs corporels (note A)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0
680	Actifs non amortissables	k\$	162	256	173	0	73	0	42	0	148
681	Logiciels (note B)	k\$	1 585	903	1 508	79	274	135	155	295	210
682	Développements informatiques (note B)	k\$	4 977	4 284	1 366	1 088	1 016	1 055	1 174	3 558	2 839
683	Autres actifs incorporels	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0
684	<b>Total</b>	<b>k\$</b>	<b>37 531</b>	<b>35 500</b>	<b>34 351</b>	<b>29 871</b>	<b>30 007</b>	<b>27 634</b>	<b>25 258</b>	<b>30 759</b>	<b>54 048</b>

I. Éléments d'information

II. Observations

III. Remarques

INDICATEURS - INTENSITÉ DE RECHERCHE

Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)

Fonds de recherche par source de financement		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
685	Fonds de recherche (total)	k\$	n.d.	n.d.	n.d.	44 595	43 928	41 441	37 247	40 820	41 828	49 971
686	Subventions d'infrastructure de la FCI	k\$	n.d.	n.d.	n.d.	2 553	2 618	1 927	300	4 012	2 901	4 131
687	Fonds d'exploitation des infrastructures (FEI) de la FCI	k\$	n.d.	n.d.	n.d.	643	543	343	683	425	707	330
688	Subventions de recherche du Canada (excluant les revenus de la FCI)	k\$	n.d.	n.d.	n.d.	19 247	17 916	18 196	18 456	17 485	19 183	20 506
689	Chaires de recherche du Canada	k\$	n.d.	n.d.	n.d.	3 629	3 330	3 118	3 200	3 200	3 300	3 572
690	Organismes subventionnaires canadiens	k\$	n.d.	n.d.	n.d.	13 554	13 482	14 190	14 302	13 612	15 366	15 794
691	Gouvernement du Canada	k\$	n.d.	n.d.	n.d.	2 064	1 104	887	954	674	516	1 140
692	Subventions de recherche du Québec	k\$	n.d.	n.d.	n.d.	10 828	11 522	11 564	9 067	8 884	9 688	11 892
693	Fonds de recherche du Québec	k\$	n.d.	n.d.	n.d.	8 707	9 135	9 438	7 732	8 054	8 743	10 149
694	Gouvernement du Québec	k\$	n.d.	n.d.	n.d.	2 122	2 388	2 126	1 336	831	945	1 743
695	Financement institutionnel	k\$	n.d.	n.d.	n.d.	3 332	3 183	3 462	3 223	3 583	2 689	3 937
696	Autres sources	k\$	n.d.	n.d.	n.d.	7 992	8 146	5 949	5 517	6 430	6 661	9 175
697	Contrats	k\$	n.d.	n.d.	n.d.	3 664	2 486	1 349	1 011	1 521	1 603	2 647
<b>Fonds de recherche - exclusions</b>												
Exclusions (total)		k\$	n.d.	n.d.	n.d.	14 291	13 772	13 580	11 176	9 683	10 747	10 650
Fonds non associés à un professeur-chercheur		k\$	n.d.	n.d.	n.d.	6 023	5 440	5 728	4 790	5 130	6 148	5 930
FIR du gouvernement fédéral		k\$	n.d.	n.d.	n.d.	4 126	4 114	4 232	4 321	4 553	4 599	4 720
FIR du gouvernement provincial		k\$	n.d.	n.d.	n.d.	4 142	4 218	3 620	2 065	0	0	0
<b>Fonds de recherche par secteur disciplinaire</b>												
698	Fonds de recherche (total)	k\$	n.d.	n.d.	n.d.	44 595	43 928	41 441	37 247	40 820	41 828	49 971
699	Sciences de la santé	k\$	n.d.	n.d.	n.d.							
700	Sciences pures	k\$	n.d.	n.d.	n.d.	14 313	14 946	14 478	12 386	12 902	13 247	17 288
701	Sciences appliquées	k\$	n.d.	n.d.	n.d.	4 858	3 027	3 643	3 653	6 990	2 923	3 088
702	Arts	k\$	n.d.	n.d.	n.d.	981	2 417	1 141	798	867	1 113	1 162
703	Lettres	k\$	n.d.	n.d.	n.d.	2 038	1 718	2 082	1 999	1 624	1 865	1 813
704	Sciences humaines	k\$	n.d.	n.d.	n.d.	15 046	14 858	13 522	13 742	13 161	16 306	18 035
705	Éducation	k\$	n.d.	n.d.	n.d.	4 295	3 253	3 148	2 260	2 104	2 506	4 140
706	Droit	k\$	n.d.	n.d.	n.d.	441	461	593	466	476	685	503
707	Administration	k\$	n.d.	n.d.	n.d.	2 623	3 249	2 834	1 942	2 654	2 760	3 442
708	Autres	k\$	n.d.	n.d.	n.d.				0	42	422	501

Les exclusions correspondent aux octrois retirés des calculs afin de respecter la méthodologie proposée.

Valeur zéro (cellule) : au moins un chercheur recensé. Cellule vide : aucun chercheur recensé.

## I. Éléments d'information

## II. Observations

## III. Remarques

Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)

Taux de professeurs disposant de fonds de recherche		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	
709	Professeurs-chercheurs financés	%	n.d.	n.d.	n.d.	64	61	60	59	63	63	64	Valeur zéro (cellule) : au moins un chercheur recensé.
710	Sciences de la santé	%	n.d.	n.d.	n.d.								
711	Sciences pures	%	n.d.	n.d.	n.d.	79	79	77	76	77	84	85	
712	Sciences appliquées	%	n.d.	n.d.	n.d.	73	80	80	79	78	76	69	Cellule vide : aucun chercheur recensé.
713	Arts	%	n.d.	n.d.	n.d.	54	49	55	51	53	52	54	
714	Lettres	%	n.d.	n.d.	n.d.	81	80	80	75	77	74	78	
715	Sciences humaines	%	n.d.	n.d.	n.d.	70	66	63	64	68	69	70	
716	Éducation	%	n.d.	n.d.	n.d.	59	63	66	62	69	n.d.	64	
717	Droit	%	n.d.	n.d.	n.d.	57	69	58	63	66	76	45	
718	Administration	%	n.d.	n.d.	n.d.	40	32	30	29	37	35	40	
719	Autres	%	n.d.	n.d.	n.d.				0	100	100	100	
<b>Montant médian des fonds de recherche disponibles par professeur</b>													
720	Financement médian (ensemble des secteurs)	\$	n.d.	n.d.	n.d.	25 865	27 281	27 764	24 690	25 507	26 739	30 018	Seulement les chercheurs disposant de fonds de recherche entrent dans le calcul de la médiane.
721	Sciences de la santé	\$	n.d.	n.d.	n.d.								
722	Sciences pures	\$	n.d.	n.d.	n.d.	73 685	73 450	90 252	91 633	76 039	74 498	86 092	
723	Sciences appliquées	\$	n.d.	n.d.	n.d.	26 602	17 692	23 000	23 632	25 000	25 879	30 000	
724	Arts	\$	n.d.	n.d.	n.d.	9 741	14 000	12 023	13 200	14 398	9 814	16 764	
725	Lettres	\$	n.d.	n.d.	n.d.	24 685	22 449	23 087	22 585	17 759	20 042	24 668	Valeur zéro (cellule) : au moins un chercheur recensé.
726	Sciences humaines	\$	n.d.	n.d.	n.d.	25 664	25 047	27 862	26 107	28 197	29 019	31 589	
727	Éducation	\$	n.d.	n.d.	n.d.	34 207	30 619	24 959	16 016	16 647	21 333	23 925	
728	Droit	\$	n.d.	n.d.	n.d.	12 468	8 394	26 433	17 860	18 592	17 074	26 689	Cellule vide : aucun chercheur recensé.
729	Administration	\$	n.d.	n.d.	n.d.	12 500	22 000	19 325	16 493	15 364	18 250	23 330	
730	Autres	\$	n.d.	n.d.	n.d.				0	41 693	422 116	500 534	

## 1. Source de données

Données de la recherche : la production de l'information est basée sur les données du financement de la recherche extraite de l'inventaire du financement de la recherche (IFR; 23 septembre 2019).

Données sur le personnel : les données proviennent de l'Enquête SYSPER, fichiers de déclaration finaux, 2012-2013 à 2017-2018, et fichiers de déclaration provisoires, 2018-2019, extraits en septembre 2019. Conformément aux définitions exprimées par la Commission parlementaire dans la grille de la loi 95, nous avons retenu les « professeurs et chercheurs avec rang académique au 1er octobre, incluant ceux qui exercent des fonctions administratives telles que directeur de département ou de module. Les professeurs occupant des postes de la direction académique, tels que doyens ou vice-recteurs, ne sont pas comptabilisés ici. [...] Les professeurs en congé (sans solde, maladie, parental, de perfectionnement ou sabbatique) font partie des effectifs. Les professeurs invités sont également comptabilisés. Uniquement les professeurs avec une rémunération de base au 1er octobre sont dénombrés ». Ceci inclut autant les professeurs à temps plein et à temps partiel, ainsi que les professeurs réguliers, contractuels et substitués au 1er octobre de chaque année.

## 2. Concordance des données de la recherche et du personnel

Puisque les notes méthodologiques de la grille de la commission mentionnent que la définition de la ligne 21 (nombre de professeurs-chercheurs au 21 octobre) s'applique à « tout le formulaire », la production de l'information de recherche que nous proposons est d'abord assujettie aux données du personnel. C'est-à-dire que nous avons utilisé la concordance entre le système IFR et le système SAFIRH afin de retenir uniquement les octrois de recherche obtenus par les chercheurs présents dans le dénombrement annuel du personnel professeur-chercheur, excluant les professeurs occupant des postes de direction académique tels que les doyens ou les vice-recteurs (voir détail dans la section « Source de données »). Les quatre tableaux proposés pour la section « Recherche » sont donc d'abord filtrés selon l'effectif annuel retenu aux fins de la production des données pour le corps professoral. Toutefois, au bas du tableau 1, nous avons indiqué l'ampleur du financement exclue sur la base d'une non-concordance avec le recensement de professeurs-chercheurs.

## 3. Série chronologique

Puisque la production de l'information de recherche nécessite les données sur le personnel (professeur-chercheur), la plage de production des données a dû être restreinte aux années pour lesquelles les données du personnel et de la recherche étaient disponibles, soit de 2012 à 2019. Pour les données de la recherche, la déclaration de l'année 2019 correspond à la déclaration 2018-2019 et se tient du 1er avril 2018 au 30 mars 2019.

## 4. Catégorisation disciplinaire des octrois de recherche

La répartition des octrois de recherche par famille disciplinaire se base sur la catégorisation des chercheurs. La répartition des professeurs de l'UQAM par famille disciplinaire a été réalisée sur la base de l'unité d'enseignement (département). Chaque unité d'enseignement a été associée à l'une des familles disciplinaires identifiées par la CCE à l'onglet « Table de conversion », selon sa spécialisation.

## 5. Type de répartition des octrois utilisé

La répartition des fonds réels (répartition UQ) est utilisée pour l'ensemble des tableaux de la section « Recherche », et ce, bien que la méthodologie de la grille propose plutôt d'établir les calculs sur la base de la responsabilité des projets du fiduciaire. À notre avis, la méthodologie proposée par la commission concentre indûment les fonds de recherche vers les grands établissements, les disciplines de recherche mieux nanties et les chercheurs mieux établis. Le portrait qui en découlerait serait biaisé puisqu'il ne représenterait pas les fonds réels disponibles aux fins de la recherche dans les établissements.

## 6. Montant médian des fonds de recherche disponibles par professeur

Nous avons calculé le total des revenus par chercheur et ensuite déterminé la médiane de la cohorte pour chaque domaine et année. Les chercheurs sans financement n'entrent pas dans le calcul de la médiane que nous avons utilisé. Ainsi, la sommation des octrois est faite au niveau des chercheurs ayant reçu des octrois dans un 1er temps, et nous déterminons ensuite le revenu total médian. Le tableau 3 permet d'évaluer la part des chercheurs financés, et le tableau 4 propose la médiane du revenu de la cohorte de chercheurs financés.

## 7. Types de financement exclus pour la production des tableaux de données 1 à 4 (lignes 685 à 730)

Exclusion des paiements de frais indirects : Les versements FIR provinciaux du MEES (incluant le versement transitoire) et fédéraux (Industrie Canada) furent retirés. Toutefois, les versements particuliers du FRQ et des M/O provinciaux découlant de la refonte du paiement des frais indirects provinciaux par le FRQ et les ministères et organismes ne furent pas retirés. Toutefois, le paiement des FIR provincial transitoire fut retiré.

Exclusion des bourses de formation : L'ensemble des octrois déclarés sous l'intention « Bourses de formation à la recherche ».

Exclusion des contrats de service : L'ensemble des octrois déclaré sous le sous-type de financement « Service professionnel », incluant les frais indirects.

## États financiers

Aux fins de cette transmission, ce document correspond exclusivement aux pages 1 à 4 du Système d'information financière des universités (SIFU), de même qu'à ses annexes 1 à 4.

Université du Québec à Montréal

### Système d'information financière des universités 2018-2019

  
Responsable des ressources financières

29. oct. 2019  
Date

Éducation  
et Enseignement  
supérieur  
Québec 

		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
<b>ACTIF</b>										
<b>Actif à court terme</b>										
1	Encaisse (001)	s/o	0	0	0	0	0			\$ 1
2	Placements à court terme (005)	s/o	0	0	0	0	0			\$ 2
3	Intérêts courus à recevoir (010)	s/o	0	0	0	0	0			\$ 3
4	Fonds détenus par un fiduciaire (090)	s/o	0	0	0	0	0			\$ 4
5	Subventions à recevoir Ministère (015)	Note 2 (annexe 20)	35 553 816	---	---	---	---		35 553 816	5
6	Comptes débiteurs - Droits de scolarité (020)	s/o	5 552 890	---	---	---	---		5 552 890	6
7	Autres montants à recevoir (025, 026, 030, 170)	s/o	6 754 509	5 536 619	11 330 690	0	0		23 621 818	7
8	Encaissements exigibles à court terme (141, 142)	s/o	0	0	0	0	0			\$ 8
9	Avances à d'autres fonds (040, 045, 050, 055, 060, 065)	Annexe 12	0	42 722 399	29 503 741	0	0	(72 226 140)	(0)	9
10	Frais payés d'avance (070)	s/o	3 415 754	530 937	1 605 896	0	0		5 552 587	10
11	Stocks (075)	s/o	379 863	0	---	0	0		379 863	11
<b>Total de l'actif court terme</b>			<b>51 656 832</b>	<b>48 789 955</b>	<b>42 440 327</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>(72 226 140)</b>	<b>70 660 973</b>	
<b>Actif à long terme</b>										
12	Frais reportés (080)	s/o	505 588	0	0	0	0		505 588	12
13	Subventions et autres apports à recevoir à long terme (171, 172, 173, 174)	s/o	7 726 406	0	0	0	0		7 726 406	13
14	Avances à d'autres fonds à long terme (185)	Annexe 12	0	0	0	0	0			\$ 14
15	Placements à long terme (125, 130)	s/o	0	0	39 773 128	0	0		39 773 128	15
16	Effets à recevoir à long terme (124)	s/o	2 971 788	0	0	0	0		2 971 788	16
17	Prêts hypothécaires et autres prêts (135, 140)	s/o	0	0	0	0	0			\$ 17
18	Immobilisations (105)	Annexe 16	---	---	573 505 572	---	---		573 505 572	18
19	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (110)	s/o	---	---	0	---	---			\$ 19
20	Autres actifs (085, 115, 150, 155, 160, 165)	Annexe 9	0	0	0	0	0			\$ 20
21	Juste valeur des instruments financiers dérivés (180)	s/o	0	0	0	0	0			\$ 21
22	<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>62 860 614 \$</b>	<b>48 789 955 \$</b>	<b>655 719 027 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(72 226 140) \$</b>	<b>695 143 455 \$</b>	<b>22</b>

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
<b>PASSIF</b>									
<b>Passif à court terme</b>									
23	Découvert de banque (201)	s/o	421 600	0	0	0	0	421 600	23
24	Emprunts à court terme (205)	Note 4 (annexe 20)	22 999 900	0	0	0	0	22 999 900	24
25	Dépôts de garantie et retenues sur contrats (305, 310)	s/o	395 688	0	3 962 660	0	0	4 358 348	25
26	Subventions à rembourser au Ministère (210)	Note 2 (annexe 20)	22 128 807	---	---	---	---	22 128 807	26
27	Salaires et charges sociales à payer (255, 256, 257, 258)	s/o	33 523 045	1 862 220	---	0	0	35 385 265	27
28	Avantages sociaux futurs à payer (259)	s/o	0	0	---	0	0	\$	28
29	Comptes créditeurs (215, 220)	s/o	18 151 876	2 071 864	9 781 767	0	0	30 005 507	29
30	Produits reportés (260)	Annexe 7	5 966 667	124 340	---	---	0	6 091 007	30
31	Apports reportés à court terme (261, 262, 263, 264)	s/o	0	40 670 249	0	0	0	40 670 249	31
32	Portion de la dette exigible à court terme (314)	s/o	0	0	2 275 720	0	0	2 275 720	32
33	Avances d'autres fonds (225, 230, 235, 240, 245, 250)	Annexe 12	72 226 140	0	0	0	(72 226 140)	(0)	33
	<b>Total du passif à court terme</b>		<b>175 813 722</b>	<b>44 728 674</b>	<b>16 020 147</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>(72 226 140)</b>	<b>164 336 402</b>
<b>Passif à long terme</b>									
34	Avantages sociaux futurs à payer à long terme (370)	s/o	97 098 000	0	0	0	0	97 098 000	34
35	Dettes à long terme (315, 320, 325, 330)	s/o	0	0	152 512 730	0	0	152 512 730	35
36	Obligations découlant des contrats de location - acquisition (335)	s/o	0	0	287 948	0	0	287 948	36
37	Apports reportés (360, 361, 362, 363)	s/o	0	0	334 335 191	---	---	334 335 191	37
38	Juste valeur des instruments financier dérivés (365)	s/o	0	0	0	0	0	\$	38
39	Autres passifs (265, 270, 275, 280, 285)	Annexe 9	0	0	0	0	0	\$	39
40	<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>272 911 722 \$</b>	<b>44 728 674 \$</b>	<b>503 156 016 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(72 226 140) \$</b>	<b>748 570 272 \$</b>

**SOLDES DE FONDS**

41	Grevé d'affectations d'origine interne (290)	Annexe 8	28 141 265	4 061 281	46 913 230	0	0	79 115 776	41
42	Grevé d'affectations d'origine externe (302 FD et AF)	s/o	---	---	---	0	0	\$	42
43	Non grevé d'affectation (295 FF)	s/o	(238 192 373)	---	---	---	---	(238 192 373)	43
44	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (350 FD)	s/o	---	---	---	0	---	\$	44
45	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (355 FD)	s/o	---	---	---	0	---	\$	45
46	Investi en immobilisations (304 FI)	s/o	---	---	105 649 782	---	---	105 649 782	46
47	<b>TOTAL DES SOLDES DE FONDS</b>		<b>(210 051 108) \$</b>	<b>4 061 281 \$</b>	<b>152 563 012 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(53 426 815) \$</b>
48	<b>TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DE FONDS</b>		<b>62 860 614 \$</b>	<b>48 789 955 \$</b>	<b>655 719 028 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(72 226 140) \$</b>	<b>695 143 457 \$</b>

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7		
1	Droits de scolarité (401)	s/o	63 647 043	---	---	---	---	63 647 043	1	
2	Montants forfaitaires réglés des étudiants étrangers (402)	s/o	8 982 151	---	---	---	---	8 982 151	2	
3	Montants forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents au Québec (403)	s/o	4 224 620	---	---	---	---	4 224 620	3	
4	Montants forfaitaires supplémentaires des étudiants étrangers (404)	s/o	0	---	---	---	---	\$ 0	4	
5	Cohésions des étudiants (455)	s/o	6 957 805	---	---	---	---	6 957 805	5	
6	Autres frais communs exigés à des groupes d'étudiants ciblés et pénalités (450)	s/o	17 054 810	---	---	---	---	17 054 810	6	
7	Locations et ventes de biens et services aux étudiants (461)	s/o	757 499	---	---	---	---	757 499	7	
<b>8</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS PROVENANT DES ETUDIANTS</b>		<b>101 623 927</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>101 623 927</b>	<b>8</b>	
9	Subventions du Ministère (515)	Annexe 5	311 351 200	5 832 472	0	---	---	317 183 672	9	
10	Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	s/o	3 500	13 708 389	13 911 533	0	0	27 623 422	10	
11	Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	s/o	4 952 416	28 607 357	0	0	0	33 559 773	11	
12	Autres produits et autres aides (425, 426, 427)	s/o	567 490	4 337 548	0	0	0	4 905 039	12	
13	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (520)	s/o	---	---	0	---	---	\$ 0	13	
<b>Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations:</b>										
14	Ministère (530)	s/o	---	---	17 464 615	---	---	17 464 615	14	
15	Entités incluses dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec autre que le Ministère (531)	s/o	---	---	85 203	---	---	85 203	15	
16	Gouvernement du Canada (532)	s/o	---	---	1 036 951	---	---	1 036 951	16	
17	Autres (533)	s/o	---	---	444 667	---	---	444 667	17	
<b>18</b>	<b>TOTAL DES SUBVENTIONS</b>		<b>316 874 606</b>	<b>52 485 766</b>	<b>32 942 969</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>402 303 341</b>	<b>18</b>	
19	Intérêts et dividendes (435)	s/o	1 21 953	0	2 152 096	0	0	2 274 049	19	
20	Intérêts sur les avances interfonds (440)	s/o	0	0	0	0	0	\$ 0	20	
21	Produits provenant du fonds de dotation (445)	s/o	0	0	0	---	0	\$ 0	21	
22	Produits provenant d'une fondation (446)	s/o	0	6 071 093	0	0	0	6 071 093	22	
23	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	Note 1 (annexe 20)	0	6 693 108	62 845	0	0	6 755 953	23	
24	Gains sur vente de placements (526)	s/o	0	0	0	0	0	\$ 0	24	
25	Gains sur la cession d'immobilisations (525)	s/o	---	---	0	---	---	\$ 0	25	
26	Recouvrement des coûts indirects (465)	s/o	2 825 444	---	---	---	(2 825 444)	0	26	
27	Ventes externes (460)	s/o	27 207 059	2 051 096	0	---	0	29 258 155	27	
28	Autres produits (466, 470)	Annexe 10	1 448 829	156 064	0	0	0	1 604 893	28	
<b>29</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS AUTRES</b>		<b>31 603 286</b>	<b>14 971 361</b>	<b>2 214 941</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>(2 825 444)</b>	<b>29</b>	
<b>30</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>450 101 819 \$</b>	<b>67 457 127 \$</b>	<b>35 157 910 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(2 825 444) \$</b>	<b>549 891 412 \$</b>	<b>30</b>

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	<b>Masses salariales</b>								1
2	Direction	s/o	17 406 137	182 240	-	-	-	17 588 378	2
3	Gérance	s/o	0	0	-	-	-	\$	3
4	Enseignants-chercheurs	s/o	134 066 494	2 587 969	-	-	-	136 654 463	4
5	Chargés de cours	s/o	45 434 562	943 399	-	-	-	46 377 961	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	s/o	2 596 925	871 822	-	-	-	3 468 746	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	s/o	8 408 962	7 115 721	-	0	-	15 524 683	7
8	Personnel professionnel non enseignant	s/o	42 257 018	8 883 407	-	0	-	51 140 425	8
9	Personnel de soutien technique	s/o	24 203 297	1 147 473	-	0	-	25 350 769	9
10	Personnel de soutien de bureau	s/o	21 154 556	283 289	-	-	-	21 437 845	10
11	Personnel de métier et ouvrier	s/o	7 455 154	6 740	-	-	-	7 461 894	11
12	Avantages sociaux (700)	Annexe 14	63 405 316	3 811 149	-	-	0	67 216 464	12
13	<b>TOTAL DES MASSES SALARIALES ET AVANTAGES SOCIAUX</b>		<b>366 388 421</b>	<b>25 833 209</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>392 221 630</b>	13
14	Avantages sociaux futurs (704)	s/o	2 334 000	-	-	-	-	2 334 000	14
15	Variation de la provision pour heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	s/o	(173 748)	0	-	0	(173 748)	(173 748)	15
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	s/o	145 054	973	-	-	0	146 027	16
17	Stagiaires postdoctoraux (706)	s/o	151 159	2 274 172	-	-	-	2 425 331	17
18	Formation et perfectionnement (710)	s/o	1 094 520	67 407	-	-	0	1 161 927	18
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	s/o	5 354 385	5 064 119	-	-	0	10 418 503	19
20	Bourses (735)	s/o	5 432 555	17 231 859	-	-	0	22 664 414	20
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	s/o	6 258 836	4 874 444	0	0	0	11 133 280	21
22	Fournitures et matériel (745)	s/o	10 953 749	3 611 264	-	-	-	14 565 014	22
23	Coûts des marchandises vendues (755)	s/o	3 745 557	0	-	-	0	3 745 557	23
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	s/o	22 972 787	3 099 842	0	-	-	26 072 629	24
25	Volumes et périodiques (750)	s/o	3 164 174	83 522	-	-	0	3 247 695	25
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	s/o	10 854 313	331 324	0	-	-	11 185 637	26
27	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	s/o	2 909 704	96 268	-	-	0	3 005 972	27
28	Location-exploitation (830)	s/o	30 284	23 966	-	-	0	54 250	28
29	Transfert de coûts indirects (865)	s/o	-	2 825 444	-	-	(2 825 444)	0	29
30	Pertes sur vente de placements (886)	s/o	0	0	0	0	0	\$	30
31	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	Note 3 (annexe 20)	15 007	0	9 835 976	-	0	9 850 983	31
32	Biens de nature non capitalisable (893)	Note 3 (annexe 20)	0	0	0	-	-	\$	32
33	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	s/o	1 231 926	0	9 303 861	0	0	10 535 787	33
34	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	s/o	0	0	0	0	0	\$	34
35	Perte sur la cession d'immobilisations (885)	s/o	-	-	0	-	-	\$	35
36	Amortissement des immobilisations (890)	s/o	-	-	31 960 250	-	-	31 960 250	36
37	Amortissements des autres éléments de l'actif (891)	s/o	-	-	2 238 279	-	-	2 238 279	37
38	Autres charges (860, 870)	Annexe 10	(548 424)	0	0	0	0	(548 424)	38
39	<b>TOTAL DES AUTRES CHARGES</b>		<b>75 925 837</b>	<b>39 584 604</b>	<b>53 338 366</b>	<b>\$</b>	<b>(2 825 444)</b>	<b>166 023 363</b>	39
40	Ventes internes (878)	s/o	(5 837 668)	(284 449)	-	-	0	(6 122 117)	40
41	Gains et pertes latents (879)	s/o	0	0	0	0	0	\$	41
42	<b>TOTAL AUTRES CHARGES AVANT ELEMENTS EXTRAORDINAIRES</b>		<b>70 088 169</b>	<b>39 300 155</b>	<b>53 338 366</b>	<b>\$</b>	<b>(2 825 444)</b>	<b>159 901 246</b>	42
43	Éléments extraordinaires (880)	Annexe 13	0	0	0	0	0	\$	43
44	<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>436 476 590 \$</b>	<b>65 133 364 \$</b>	<b>53 338 366 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(2 825 444) \$</b>	<b>552 122 875 \$</b>	44
45	<b>EXCEDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES</b>		<b>13 625 229 \$</b>	<b>2 323 763 \$</b>	<b>(18 180 456) \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(2 231 463) \$</b>	45

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds à la page 4 (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Université du Québec à Montréal  
Évolution des soldes de fonds  
de l'exercice terminé le 30 avril 2019

Page 4

	Annexe à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE	(207 570 224)	3 876 907	151 952 626				(51 740 691)	1
2	Redressement des années précédentes	Annexe 11 0	0	0	0	0		\$	2
3	Solde de fonds redressé	(207 570 224)	3 876 907	151 952 626	\$	\$	\$	(51 740 691)	3
4	Produits de l'année	Annexes 1 et 3 450 101 819	67 457 127	35 157 910	0	0	(2 825 444)	549 891 412	4
5	Charges de l'année	Annexes 2 et 4 436 476 590	65 133 364	53 338 366	0	0	(2 825 444)	552 122 875	5
6	Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	13 625 229	2 323 763	(18 180 456)	\$	\$	\$	(2 231 463)	6
7	Rééval. autres éléments afférents au régime de retraite et d'avantages complé. de retraite	s/o (379 000)	-	-	-	-		(379 000)	7
8	Apports reçus à titre de dotations	s/o						\$	8
9	Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables	s/o		924 342				924 342	9
10	Virements d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a 0	0	17 866 501	0	0		17 866 501	10
11	Virements vers d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a 15 727 112	2 139 389	0	0	0		17 866 501	11
12	Sous-total	(2 480 883)	184 374	610 387	\$	\$	\$	(1 686 121)	12
13	SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	(210 051 107) \$	4 061 281 \$	152 563 013 \$	- \$	- \$	- \$	(53 426 812) \$	13

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
1	Droits de scolarité (401)	63 647 043	---	---	---	---	---	---	---	63 647 043	1	
2	Montants forfaitaires réglementés des étudiants étrangers (402)	---	---	---	8 982 151	---	---	---	---	8 982 151	2	
3	Montants forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents au Québec (403)	---	---	---	4 224 620	---	---	---	---	4 224 620	3	
4	Montants forfaitaires supplémentaires des étudiants étrangers (404)	---	---	---	0	---	---	---	---	0	4	
5	Cotisations des étudiants (455)	---	---	---	---	---	6 957 805	---	---	6 957 805	5	
6	Admissions, inscriptions, amendes, frais de stage ou de supervision, etc. (450)	1 784 266	0	0	15 270 544	0	0	0	0	17 054 810	6	
7	Locations et ventes de biens et services aux étudiants (461)	331 713	9 160	0	416 626	0	0	0	0	757 499	7	
<b>8</b>	<b>Total des produits provenant des étudiants</b>	<b>65 763 021</b>	<b>9 160</b>	<b>\$ 28 893 941</b>	<b>\$ 28 893 941</b>	<b>\$ 6 957 805</b>	<b>\$ 6 957 805</b>	<b>\$ 6 957 805</b>	<b>\$ 6 957 805</b>	<b>\$ 101 623 927</b>	<b>8</b>	
9	Subventions du Ministère (515)	---	---	0	311 351 200	---	---	0	---	311 351 200	9	
10	Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	0	3 500	0	0	0	0	0	0	3 500	10	
11	Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	4 952 416	0	0	0	0	0	0	0	4 952 416	11	
12	Autres produits et aides des gouvernements autres que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427)	54 971	512 519	0	0	0	0	0	0	567 490	12	
<b>13</b>	<b>Total des subventions</b>	<b>5 007 387</b>	<b>516 019</b>	<b>\$ 311 351 200</b>	<b>\$ 311 351 200</b>	<b>\$ 311 351 200</b>	<b>\$ 311 351 200</b>	<b>\$ 311 351 200</b>	<b>\$ 311 351 200</b>	<b>\$ 316 874 606</b>	<b>13</b>	
14	Intérêts et dividendes (435)	---	---	---	121 953	---	0	0	0	121 953	14	
15	Intérêts sur les avances inter-fonds (440)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15	
16	Produits provenant du fonds de dotation (445)	---	---	---	0	---	0	0	0	0	16	
17	Produits provenant d'une fondation (446)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17	
18	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18	
19	Gains sur vente de placement (526)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19	
20	Recouvrement des coûts indirects (465)	46 825	1 316 262	0	1 462 357	0	0	0	0	2 825 444	20	
21	Ventes externes (460)	3 206 477	833 987	1 403 082	643 201	289 443	4 192 148	900 174	15 738 546	27 207 059	21	
22	Autres produits (466, 470)	18 307	66 140	117 607	1 078 380	65 166	1 710	7 988	93 031	1 448 829	22	
<b>23</b>	<b>Total des produits autres</b>	<b>3 272 109</b>	<b>2 216 390</b>	<b>1 520 689</b>	<b>3 305 891</b>	<b>354 610</b>	<b>4 193 858</b>	<b>908 162</b>	<b>15 831 577</b>	<b>\$ 31 603 286</b>	<b>23</b>	
<b>24</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>74 042 517</b>	<b>\$ 2 741 569</b>	<b>\$ 1 520 689</b>	<b>\$ 343 551 032</b>	<b>\$ 354 610</b>	<b>\$ 4 193 858</b>	<b>\$ 7 865 967</b>	<b>\$ 15 831 577</b>	<b>\$ -</b>	<b>\$ 450 101 819</b>	<b>24</b>

Université du Québec à Montréal  
Charges par fonction - Fonds de fonctionnement  
de l'exercice terminé le 30 avril 2019

Annexe 2

	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments Détail Annexe 15	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
1	Masses salariales											1
2	Direction	3 613 748	185 378	2 622 286	7 855 244	1 630 130	249 843	674 352	575 157		17 406 137	2
3	Général	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	3
4	Enseignants-chercheurs	133 912 058	154 436	0	0	0	0	0	0		134 066 494	4
5	Chargés de cours	45 022 197	400 865	0	11 500	0	0	0	0		45 434 562	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	1 011 706	59 395	133 585	84 108	25 062	809 996	472 596	477		2 596 925	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	6 451 577	912 354	22 595	251 466	581	80 723	583 721	105 943		8 408 962	7
8	Personnel professionnel non enseignant	15 514 530	1 391 247	8 991 069	8 997 165	2 546 660	1 009 468	3 557 173	249 707		42 257 018	8
9	Personnel de soutien technique	7 226 821	84 068	9 303 976	3 737 514	2 642 675	184 031	492 927	531 285		24 203 297	9
10	Personnel de soutien de bureau	10 885 488	205 632	2 896 282	4 938 496	801 036	367 387	666 486	393 749		21 154 556	10
11	Personnel de métier et ouvrier	460 653	0	121 741	147 871	4 891 059	0	146 029	1 687 802		7 455 154	11
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	45 466 015	550 924	5 531 994	6 401 269	2 782 910	518 553	1 411 745	741 906		63 405 316	12
<b>13</b>	<b>Total des masses salariales et des avantages sociaux</b>	<b>269 564 794</b>	<b>3 944 297</b>	<b>29 623 529</b>	<b>32 424 632</b>	<b>15 320 113</b>	<b>3 220 002</b>	<b>8 005 028</b>	<b>4 286 026</b>	<b>\$</b>	<b>366 388 421</b>	<b>13</b>
14	Avantages sociaux futurs (704)	---	---	---	---	---	---	---	2 334 000		2 334 000	14
15	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages	(64 186)	(37 811)	0	(41 864)	(15 426)	(1 977)	(9 085)	(3 399)		(173 748)	15
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	145 054	0	0	0	0	0	0	0		145 054	16
17	Stagiaires Postdoctoraux (706)	8 754	142 405	0	0	0	0	0	0		151 159	17
18	Formation et perfectionnement (710)	246 585	72 868	10 704	756 970	9 253	(3 404)	1 265	279		1 094 520	18
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	2 054 575	2 220 626	45 166	414 344	30 204	445 018	136 976	7 476		5 354 385	19
20	Bourses (735)	1 324 131	3 648 875	0	0	0	377 439	80 611	1 500		5 432 555	20
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	786 264	504 235	417 018	3 540 729	16 174	3 905	978 715	11 797		6 258 836	21
22	Fournitures et matériel (745)	3 094 730	900 463	3 179 830	975 581	2 094 331	206 888	333 756	168 170		10 953 749	22
23	Coûts des marchandises vendues (755)	66 320	0	789 228	119	322 171	30 383	6 456	2 530 880		3 745 557	23
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	2 777 653	624 127	923 661	3 801 313	11 137 905	278 025	139 968	3 290 134		22 972 787	24
25	Volumes et périodiques (750)	70 403	155 701	2 923 245	7 590	680	5 980	575	0		3 164 174	25
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	305 192	41 797	750 839	19 587	8 496 950	12 478	19 410	1 208 059		10 854 313	26
27	Locations de locaux et de bâtiments (840, 845)	112 573	34 107	2 217	26 994	2 453 042	71 000	74 574	135 198		2 909 704	27
28	Location-exploitation (830)	0	6 523	6 924	5 001	10 125	663	1 048	0		30 284	28
29	Pertes sur vente de placements (886)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	29
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	15 007	0	0	0	0	0	0	0		15 007	30
31	Biens de nature non capitalisable (893)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	31
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	1 718	0	132 025	960 753	933	21 527	17 876	97 093		1 231 926	32
33	Intérêt relatif aux avances interfonds (855)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	33
34	Autres charges (860, 870)	1 304 217	512 273	(2 165 394)	(90 072)	(273 897)	16 037	131 184	27 228		(548 424)	34
<b>35</b>	<b>Total des charges autres</b>	<b>12 248 990</b>	<b>8 826 190</b>	<b>7 015 463</b>	<b>10 377 044</b>	<b>24 282 445</b>	<b>1 463 961</b>	<b>1 903 330</b>	<b>7 474 414</b>	<b>2 334 000</b>	<b>75 925 837</b>	<b>35</b>
36	Virements interfonctions (877)	4 419 917	(4 191 770)	(135 140)	103 682	(953 668)	(135 325)	902 305	(10 000)		(0)	36
37	Ventes internes (878)	(139 416)	0	(68 582)	(1 633 244)	(4 561)	(910 993)	(209 923)	(2 854 807)		(5 837 668)	37
38	Gains et pertes latents (879)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	38
<b>39</b>	<b>Total avant éléments extraordinaires</b>	<b>286 094 285</b>	<b>8 510 135</b>	<b>34 870 607</b>	<b>42 900 797</b>	<b>37 737 897</b>	<b>4 338 715</b>	<b>10 794 520</b>	<b>8 895 633</b>	<b>2 334 000</b>	<b>436 476 590</b>	<b>39</b>
40	Éléments extraordinaires (880)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	40
<b>41</b>	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>286 094 285</b>	<b>\$ 8 510 135</b>	<b>\$ 34 870 607</b>	<b>\$ 42 900 797</b>	<b>\$ 37 737 897</b>	<b>\$ 4 338 715</b>	<b>\$ 10 794 520</b>	<b>\$ 8 895 633</b>	<b>\$ 2 334 000</b>	<b>\$ 436 476 590</b>	<b>41</b>

Université du Québec à Montréal  
Produits par fonction - Fonds avec restrictions  
de l'exercice terminé le 30 avril 2019

Annexe 3

	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
1	Subvention du Ministère (515)	1 953 000	(206 490)	0	0	0	4 025 963	60 000	0	5 832 472	1	
2	Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	0	13 635 791	0	0	0	72 598	0	0	13 708 389	2	
3	Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	0	28 572 522	0	10 000	0	24 835	0	0	28 607 357	3	
4	Autres produits et aides des gouvernements que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427)	0	4 337 548	0	0	0	0	0	0	4 337 548	4	
<b>5</b>	<b>Total des subventions</b>	<b>1 953 000</b>	<b>46 339 371</b>	<b>\$ 10 000</b>	<b>\$ 10 000</b>	<b>\$ 4 123 396</b>	<b>60 000</b>	<b>\$ 52 485 766</b>	<b>\$</b>	<b>5</b>		
6	Intérêts et de dividendes (435)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 6	6	
7	Intérêts sur les avances interfonds (440)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 7	7	
8	Produits provenant du fonds de dotation (445)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 8	8	
9	Produits provenant d'une fondation (446)	0	6 057 844	0	0	0	13 249	0	0	6 071 093	9	
10	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	0	6 456 720	0	0	0	236 387	0	0	6 693 108	10	
11	Gains sur vente de placements (526)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 11	11	
12	Ventes externes (460)	0	2 051 096	0	0	0	0	0	0	2 051 096	12	
13	Autres produits (466, 470)	0	155 738	0	0	0	326	0	0	156 064	13	
<b>14</b>	<b>Total des produits autres</b>	<b>\$ 14 721 398</b>	<b>\$ 14 721 398</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$ 249 963</b>	<b>\$ 60 000</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>14 971 361</b>	<b>14</b>	
<b>15</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1 953 000 \$</b>	<b>61 060 768 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>10 000 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>4 373 359 \$</b>	<b>60 000 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>67 457 127 \$</b>	<b>15</b>

Université du Québec à Montréal  
Charges par fonction - Fonds avec restrictions  
de l'exercice terminé le 30 avril 2019

	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
<b>1 Masses salariales</b>											1
2 Direction	0	182 240	0	0	0	0	0	0	0	182 240	2
3 Gérance	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3
4 Enseignants-chercheurs	0	2 587 969	0	0	0	0	0	0	0	2 587 969	4
5 Chargés de cours	0	943 399	0	0	0	0	0	0	0	943 399	5
6 Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	0	771 841	0	0	0	99 981	0	0	0	871 822	6
7 Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	0	6 710 926	0	0	0	404 795	0	0	0	7 115 721	7
8 Personnel professionnel non enseignant	0	8 233 338	0	0	0	650 069	0	0	0	8 883 407	8
9 Personnel de soutien technique	0	1 137 993	0	8 187	0	1 293	0	0	0	1 147 473	9
10 Personnel de soutien de bureau	0	226 051	0	0	0	57 238	0	0	0	283 289	10
11 Personnel de métier et ouvrier	0	0	0	0	0	6 740	0	0	0	6 740	11
12 Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	0	3 601 028	0	1 813	0	208 308	0	0	0	3 811 149	12
<b>13 Total des masses salariales et des avantages sociaux</b>	\$	24 394 785	\$	10 000	\$	1 428 424	\$	51 732	\$	25 833 209	13
14 Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14
15 Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	0	973	0	0	0	0	0	0	0	973	15
16 Stagiaires postdoctoraux (706)	0	2 274 172	0	0	0	0	0	0	0	2 274 172	16
17 Formation et perfectionnement (710)	0	64 387	0	0	0	3 019	0	0	0	67 407	17
18 Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	0	5 032 397	0	0	0	31 722	0	0	0	5 064 119	18
19 Bourses (735)	1 297 500	14 112 109	0	0	0	1 822 250	0	0	0	17 231 859	19
20 Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	0	4 729 487	0	0	0	144 957	0	0	0	4 874 444	20
21 Fournitures et matériel (745)	0	3 573 362	0	0	0	37 903	0	0	0	3 611 264	21
22 Coûts des marchandises vendues (755)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	22
23 Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	0	2 562 719	0	0	0	485 391	51 732	0	0	3 099 942	23
24 Volumes et périodiques (750)	0	82 412	0	0	0	1 109	0	0	0	83 522	24
25 Charges rattachées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	0	331 324	0	0	0	0	0	0	0	331 324	25
26 Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	0	94 025	0	0	0	2 243	0	0	0	96 268	26
27 Location exploitation (830)	0	23 966	0	0	0	0	0	0	0	23 966	27
28 Transfert de coûts indirects (865)	0	2 525 114	0	0	0	300 330	0	0	0	2 825 444	28
29 Pertes sur vente de placements (886)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	29
30 Biens sous le seuil de capitalisation (892)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30
31 Biens de nature non capitalisable (893)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	31
32 Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	32
33 Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	33
34 Autres charges (860, 870)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	34
<b>35 Total des charges autres</b>	1 297 500	35 406 447	\$	\$	\$	2 828 924	51 732	\$	\$	39 584 604	35
36 Virements interfonctions (877)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	36
37 Ventes internes (878)	0	(284 449)	0	0	0	0	0	0	0	(284 449)	37
38 Gains et pertes latents (879)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	38
<b>39 Total avant éléments extraordinaires</b>	1 297 500	35 121 998	\$	\$	\$	2 828 924	51 732	\$	\$	39 300 155	39
40 Éléments extraordinaires (880)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	40
<b>41 TOTAL DES CHARGES</b>	1 297 500	59 516 783	\$	10 000	\$	4 257 348	51 732	\$	\$	65 133 364	41

# État de traitement des membres du personnel de direction (2018-2019)

## ÉTAT DU TRAITEMENT

Établissement : **Université du Québec à Montréal**  
Année financière : **2018-2019**  
Page : **1 de 3**

### 1. PERSONNEL DE DIRECTION SUPÉRIEURE

Nom	Fonction	VALEUR PÉCUNIAIRE DES COMPOSANTES DU TRAITEMENT ASSUJETTIES À L'IMPÔT (en \$)					
		Salaire de base (1)	Autres éléments de traitement (2)	Droits d'indemnité de départ exercés (3)	Fondations ou personnes morales	Temps complet/ nombre de mois	Temps partiel/ % du temps
Côté, René	Vice-recteur à la Vie académique	184 261 \$	125 883 \$			0	
Laberge, Danielle	Vice-rectrice à la Vie académique	184 261 \$	2 987 \$			11,8	
Lafond, Josée S.	Doyenne	174 024 \$	2 395 \$			12	
Mongeau, Pierre	Doyen	170 953 \$	15 263 \$			0	
Petitclerc, Normand	Secrétaire général	184 261 \$	5 166 \$			12	
Proulx, Robert	Recteur	218 196 \$	163 066 \$			0	
Séguin, Normand	Doyen	174 024 \$	2 395 \$			12	
Turgeon, Marc	Conseiller au développement institutionnel	184 261 \$	16 478 \$			0	
Fusaro, Magda	Rectrice	218 196 \$	7 054 \$			12	
Hsab, Gaby	Doyen	170 953 \$	9 726 \$			12	
Sedzro, Komlan T.	Doyen	177 095 \$	3 110 \$			12	
Brodeur, Monique	Doyenne	174 024 \$	2 395 \$			12	
Cyr, Hugo	Doyen	170 953 \$	6 084 \$			12	
Baron, Louis	Vice-recteur au Développement humain et organisationnel	175 000 \$	4 502 \$			9,7	
Mounier, Catherine	Vice-rectrice à la Recherche, à la création et à la diffusion	184 261 \$	3 764 \$			12	
Pleau, Jean-Christian	Doyen	174 024 \$	2 395 \$			12	
Thompson, Sylvia	Vice-rectrice à l'Administration et aux finances	175 000 \$	376 \$			7,9	
Dorion, André	Vice-recteur à l'Administration et aux finances	184 261 \$	185 708 \$			5,7	
Guimond, Louis-Sébastien	Vice-recteur aux Systèmes d'information	175 000 \$	3 211 \$			10,7	

(1) Salaire autorisé à la date de clôture de l'exercice financier ou de la fin de l'occupation du poste sur une base annuelle de 12 mois.

(2) Incluent notamment les avantages imposables selon la Loi sur les impôts du Québec (assurance maladie, assurance mutilation accidentelle, assurance vie et cotisations professionnelles),

les vacances accumulées lors d'un départ, les montants forfaitaires ainsi que les salaires et les allocations imposables relatives à un congé sabbatique ou de ressourcement à la fin du mandat.

Pour René Côté (vice-recteur à la Vie académique), le montant se détaille ainsi : congé de ressourcement 123 547 \$, assurance mutilation accidentelle 8 \$ et assurance maladie 2 328 \$.

Pour Pierre Mongeau (doyen), le montant se détaille ainsi : congé de ressourcement 15 065 \$, assurance mutilation accidentelle 1 \$, assurance vie de base 26 \$ et assurance maladie 171 \$.

Pour Robert Proulx (recteur), le montant se détaille ainsi : congé de ressourcement 140 735 \$, rétro salariale de 15 730 \$, ajustement échelles de traitement en vigueur depuis le 1er avril 2017 4 398 \$, assurance mutilation accidentelle 10 \$ et assurance maladie 2193 \$.

Pour Marc Turgeon (conseiller au développement institutionnel), le montant se détaille ainsi : congé de ressourcement 16 237 \$, assurance mutilation accidentelle 1 \$, assurance vie 2 \$, assurance maladie 238 \$.

Pour Magda Fusaro (rectrice), le montant se détaille ainsi : ajustement échelles de traitement en vigueur depuis le 1er avril 2017 3 067 \$, assurance maladie 3 973 \$ et assurance mutilation accidentelle 14 \$.

Pour Gaby Hsab (doyen), le montant se détaille ainsi : entente grief (n.16h-1144) 6 030 \$, assurance mutilation accidentelle 11 \$, assurance maladie 3 685 \$.

Pour André Dorion (vice-recteur à l'Administration et aux finances), le montant se détaille ainsi : indemnité de départ exercée 184 261 \$, assurance mutilation accidentelle 5 \$, assurance maladie 1 442 \$.

(3) Au 30 avril 2019, la valeur pécuniaire des droits d'indemnité de départ détenus et non exercés était respectivement de 174 024 \$ pour Josée S. Lafond et Monique Brodeur, et de 184 261 \$ pour Normand Petitclerc.

Notes - indemnités de transition (3.3.2) :

Bernard, Prosper, professeur du 1er mai 2018 au 30 avril 2019. Supplément de 21 054 \$ pour cette période.

Mauffette, Yves, professeur du 1er mai 2018 au 30 avril 2019. Supplément de 30 836 \$ pour cette période.

Turgeon, Marc, professeur du 1er juin 2018 au 30 avril 2019. Supplément de 34 246 \$ pour cette période.

Côté, René, professeur du 1er janvier au 30 avril 2019. Supplément de 12 375 \$ pour cette période.

Proulx, Robert, professeur du 18 mars au 30 avril 2019. Supplément de 8 765 \$ pour cette période.

## ÉTAT DU TRAITEMENT

Établissement : **Université du Québec à Montréal**  
 Année financière : **2018-2019**  
 Page : **2 de 3**

### 2. AUTRES CATÉGORIES DE PERSONNEL DE DIRECTION

Catégorie de personnel	Effectif total (**) de la catégorie	Valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt (\$)		
		Étendue du traitement	Salaire de base	Autres éléments de traitement (***)
Personnel de direction des composantes de l'établissement (*)	206,5	Le plus élevé	146 705 \$	11 210 \$
		Moyenne	125 085 \$	9 466 \$
		Le moins élevé	87 731 \$	506 \$
Personnel de direction des services	107,8	Le plus élevé	161 307 \$	10 797 \$
		Moyenne	130 721 \$	4 875 \$
		Le moins élevé	78 250 \$	108 \$
Personnel de gérance des emplois de soutien	0,0	Le plus élevé	- \$	- \$
		Moyenne	- \$	- \$
		Le moins élevé	- \$	- \$

(\*) Excluant les doyens ou le personnel de rang équivalent, lesquels doivent être déclarés au tableau 1 relatif au personnel de direction supérieure.

(\*\*) En équivalence au temps complet; le calcul de la moyenne implique une référence au traitement versé.

(\*\*\*) Incluent notamment les avantages imposables selon la Loi sur les impôts du Québec (assurance maladie, assurance mutilation accidentelle, assurance vie et cotisations professionnelles), les primes, les bourses, les honoraires et les vacances accumulées lors d'un départ.

## ÉTAT DU TRAITEMENT

Établissement :  
Année financière :  
Page :

Université du Québec à Montréal  
2018-2019  
3 de 3

### 3 . VALEUR PÉCUNIAIRE NON AUDITÉE DES ALLOCATIONS ET FRAIS REMBOURSÉS

Personnel de direction supérieure		Valeur pécuniaire des allocations et des frais remboursés (en \$)	
Nom et prénom	Fonction	Nombre de mois dans la fonction	Valeur pécuniaire
Côté, René	Vice-recteur à la Vie académique	0	0
Laberge, Danielle	Vice-rectrice à la Vie académique	11,8	2 476
Lafond, Josée S.	Doyenne	12	9 476
Mongeau, Pierre	Doyen	0	0
Petitclerc, Normand	Secrétaire général	12	2 830
Proulx, Robert	Recteur	0	0
Séguin, Normand	Doyen	12	235
Turgeon, Marc	Conseiller au développement institutionnel	0	0
Fusaro, Magda	Rectrice	12	17 400
Hsab, Gaby	Doyen	12	15 289
Sedzro, Komlan T.	Doyen	12	6 175
Brodeur, Monique	Doyenne	12	6 856
Cyr, Hugo	Doyen	12	15 101
Baron, Louis	Vice-recteur au Développement humain et organisationnel	9,7	1 427
Mounier, Catherine	Vice-rectrice à la Recherche, à la création et à la diffusion	12	10 977
Pleau, Jean-Christian	Doyen	12	4 551
Thompson, Sylvia	Vice-rectrice à l'Administration et aux finances	7,9	2 285
Dorion, André	Vice-recteur à l'Administration et aux finances	5,7	4 022
Guimond, Louis-Sébastien	Vice-recteur aux Systèmes d'information	10,7	3 929
Autres catégories de personnel de direction	Étendue des frais remboursés	Effectif (*)	Valeur pécuniaire
Personnel de direction des composantes de l'établissement (**)	Le plus élevé		28 972
	Moyenne	206,5	1 230
	Le moins élevé		0
Personnel de direction des services	Le plus élevé		54 432
	Moyenne	107,8	2 627
	Le moins élevé		0
Personnel de gérance des emplois de soutien	Le plus élevé		0
	Moyenne	0	0
	Le moins élevé		0

(\*) S'applique aux personnes qui ont reçu des remboursements de frais ou d'allocations; ne s'applique pas autrement.

(\*\*) Excluant les doyens ou le personnel de rang équivalent.

